

REVUE CANADIENNE

1907

DEUXIEME VOLUME

**Tome LIII de la collection.**









EDMOND DE NEVERS,

Ecrivain Canadien

Dessin de Napoléon Savard, d'après une photographie.

1413

# REVUE CANADIENNE

ALPHONSE LECLAIRE  
DIRECTEUR-GERANT

43<sup>e</sup> ANNÉE

1907

DEUXIEME VOLUME

---

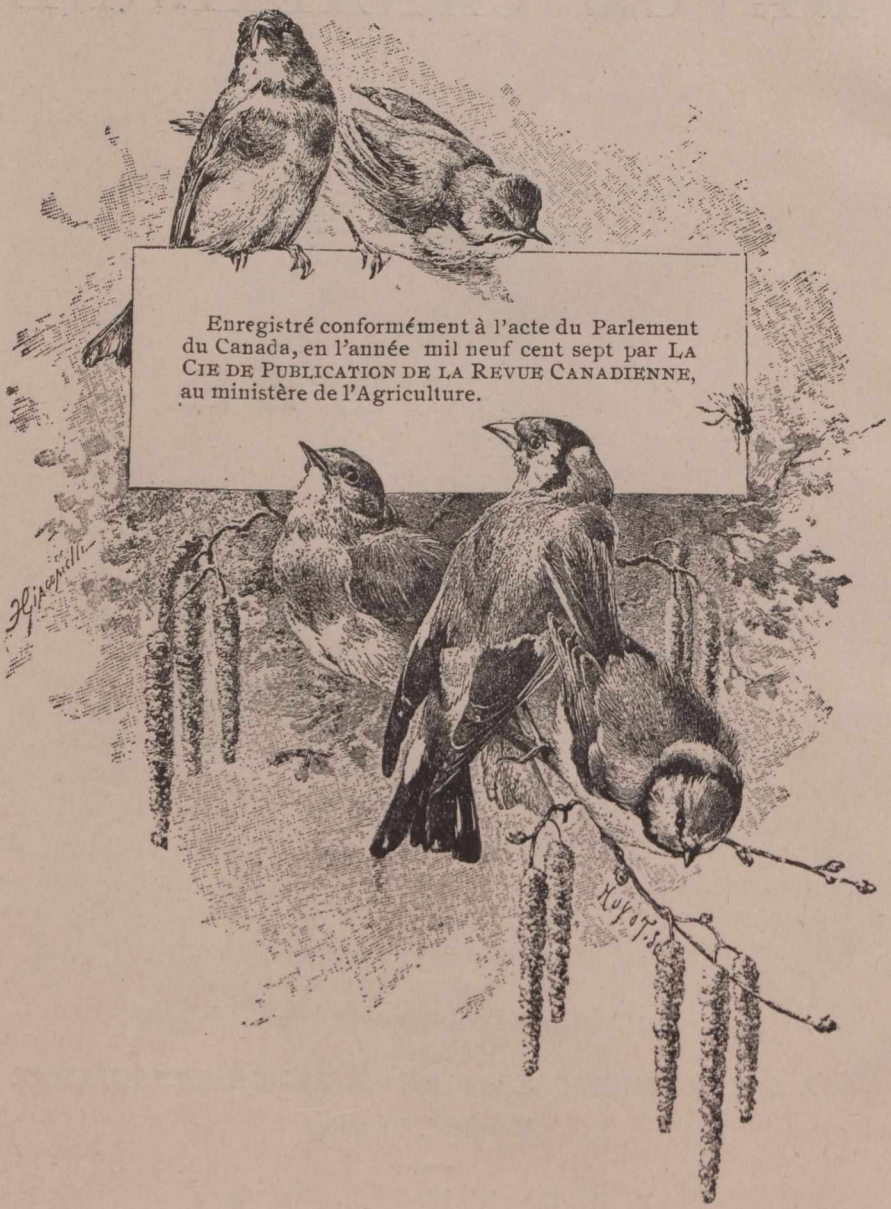
Tome LIII de la collection



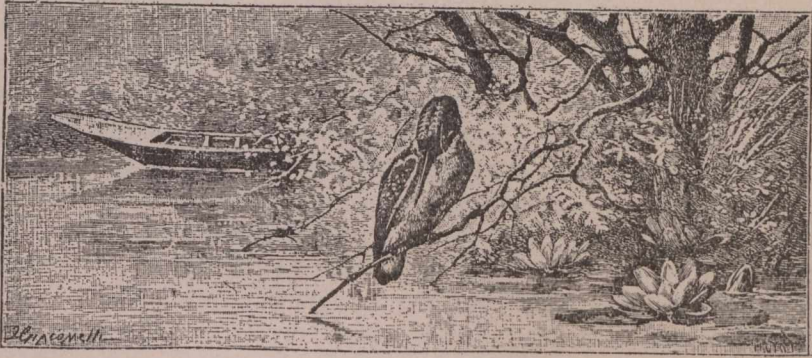
LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE  
Montréal, Canada.

---

F R. DE RUDEVAL, EDITEUR  
4, Rue Antoine Dubois, 4  
Paris, France.



Enregistré conformément à l'acte du Parlement  
du Canada, en l'année mil neuf cent sept par LA  
CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE,  
au ministère de l'Agriculture.



## Le Fanatisme des Bons

“Sectaires dans le bien”! Voilà une expression lancée par le Père LeMarchand au Monument National et qui est en train de passer en légende. M. Antonio Perrault en a fait le titre d'un article publié dans *Le Semeur*, et qui a causé une assez vive émotion. Le Père H. Lalande juge l'expression malheureuse et croit qu'elle suffit, même avant lecture de l'article, à contrister les catholiques bien pensants et à mettre leurs adversaires en gaieté. C'est beaucoup dire. Peut-être l'expression est-elle simplement suggestive. Elle porte l'attention sur un problème du plus vif intérêt: Le fanatisme chez les défenseurs de la vérité! Une telle disposition existe-t-elle? Est-elle assez développée pour faire un mal qui vaille la peine d'être signalé? Est-ce que ce qu'on stigmatise ainsi comme “esprit sectaire” ne ressort pas fatalement des conditions faites à la défense des principes catholiques? Cela demande à être examiné de près, et à la loupe, si on en peut manier une, parce que l'équivoque est l'écueil de ces sortes de discussions. On peut discourir parallèlement pendant des pages et des pages sans jamais mettre le doigt sur le point net du dissentiment.

J'ai lu avec intérêt l'article de M. Perrault; j'en ai admiré la

fermeté de doctrine et l'ardeur communicative. L'auteur cependant est trop intelligent pour ne pas permettre une petite critique. Il me semble qu'il y a dans son article un peu de piétinement sur place. On y répète qu'il ne faut pas être intransigeant, mais au contraire se montrer accueillant même pour ceux qui ne nous apportent qu'une orthodoxie incomplète. Cela revient avec des variantes qui ne font pas avancer suffisamment la question. Il faudrait montrer un peu le mécanisme, si je puis dire, de l'esprit fanatique, afin d'éclairer la bonne foi de ceux qui, à leur insu, s'en rendraient coupables. Les notes ajoutées par le Père Lalande ne sont pas pour nuire au succès de l'article. Cela fait une lecture amusante parce qu'on sent si bien, sous l'aménité du ton et le désir de la paix, un désaccord très réel. On croit voir, sur un navire, deux hommes d'équipage pendus à la même voile et la tirant en sens contraire mais avec l'espérance que tout de même elle ne se déchirera pas.

D'abord y a-t-il une telle chose qu'un esprit sectaire dans le camp de la vérité? En peut-on douter? Cela est trop dans la nature humaine pour ne pas se rencontrer chez certains, j'entends d'une manière habituelle et qui passe dans leurs moeurs. L'action du tempéramment ici est considérable et la grâce même n'a pas suffi à la détourner chez de glorieux athlètes que l'Eglise a inscrits dans son martyrologe. Il serait peu respectueux de donner des noms et ce n'est pas nécessaire. La plus sûre manière de juger ici est de considérer une large masse. On se trompe sur un individu, on ne se trompe pas sur une époque. Or il y a à ce point de vue dans l'histoire ecclésiastique des oscillations faciles à saisir. Est-ce que Léon XIII n'a fait énormément pour porter les Catholiques à un esprit plus tolérant soit dans leurs discussions intimes, soit dans leur politique en quelque sorte "intérieure". L'esprit sectaire, au sens où M. Perrault l'explique, existe si bien que parfois on peut presque le doser. Prenez aujourd'hui tel organe des catholiques de France et comparez avec des numéros de ce même journal il y a quarante ans!

On établit des catégories bien tranchées: il y a ceux qui veulent le bien; il y a ceux qui veulent le demi-bien, il y a ceux qui sont contre le bien! Les théoriciens se plaisent à ces découpages rigides et à ces classements en quel-



que sorte mathématiques. Mais la tolérance est un esprit et un esprit est une chose qui ne se laisse pas emmagasiner ainsi. Entre deux hommes également dévoués à l'Eglise, l'un est par nature bienveillant et d'une scrupuleuse équité, l'autre agressif et porté à l'outrance. Allez donc mesurer et étiqueter cela ! On sait comme les procès sur les choses d'appréciation morale aboutissent difficilement.

Au reste, il me semble qu'il y a ici une erreur foncière et c'est le point sur lequel je désire le plus attirer l'attention. Il n'est pas vrai que le dissentiment essentiel entre catholiques porte le plus souvent sur le but à atteindre. Le bien, le demi-bien, le mal ! Cela est vite dit. Etes-vous sûr qu'il y en ait si peu parmi nous qui veuillent le bien ? On calomnie un peu notre race. Nos compatriotes ne sont pas au point qu'on dit pénétrés de l'esprit d'indépendance religieuse. Le Canadien-Français de la classe la plus ordinaire est un homme, en dépit de ses faiblesses, sincèrement dévoué à l'Eglise et à son pays, qui respecte le prêtre, qui désire pour ses enfants des écoles bien outillées au point de vue de l'enseignement religieux et technique, etc. Seulement on se sépare sur le meilleur moyen d'obtenir ces avantages. Et il y a de quoi. A entendre certains parler sans cesse de catholicisme intégral, on croirait vraiment qu'il suffit d'aller demander à Saint-Louis, sous le chêne de Vincennes, qu'il nous accorde les droits de l'Eglise les plus complets. Qu'il faille aller au Conseil de ville ou au parlement on n'assure le bien domestique et national que par la politique. Or avec le morcellement aujourd'hui des races et des croyances, avec le jeu des intérêts contraires, la politique est devenue une science extrêmement délicate et savante. Il n'en est pas qui soit plus ennemie de l'absolue. Un homme d'état anglais a dit : "La politique est essentiellement la science des compromis." Voilà une définition que tous les traités des professeurs ne renverseront jamais. C'est une partie d'échecs. Je sacrifie çà et là des pièces pour obtenir des positions avantageuses et dans l'espérance de gagner finalement la partie. Vous n'aimez pas faire manger vos pièces : ne jouez pas. Et, en effet, pour quitter la métaphore, il y a des natures hautaines et raffinées à qui répugne cette étude de votes à conserver, des fractions de la chambre à ne pas s'aliéner, etc. Aussi

ces hommes se réfugient-ils bientôt dans la littérature ou dans la science. Seulement, en quittant la lutte, ils perdent le droit de juger sévèrement ceux qui restent sur la brèche. J'ai l'air de me livrer à une digression. Il n'en est rien, j'espère. Il importe infiniment au sujet qui nous occupe de rappeler comme la poursuite du bien est chose complexe. C'est faute d'y songer qu'on incrimine si souvent les intentions alors que le désaccord sur les moyens à prendre suffit à tout expliquer. Un homme exige, contre toute chance de succès, ce qu'il juge le plus avantageux à l'Eglise. Il n'obtient rien. Il se retire en disant: *Liberavi animam meam*. Il est l'homme du catholicisme intégral et on lui fait une petite auréole. Un autre, non moins zélé catholique, demande, moyennant sacrifices, ce qu'il juge le maximum de bien possible; et il l'obtient. On lui marque au fer rouge sur le front l'épithète de "libéral" et il est classé. L'homme du prétendu catholicisme intégral dit: "J'ai fait mon devoir, je ne suis pas responsable des conséquences." Mais pardon, le devoir consiste précisément à prévoir les conséquences.

Il faut me hâter maintenant d'entrer un peu dans le vif de la question. Je regrette de ne pouvoir concéder au Père Lalande que l'esprit sectaire (toujours au sens convenu, parce que je trouve que ce mot *sectaire* est trop dur et dépasse la pensée.) n'apparaît dans les milieux catholiques que d'une manière fugitive et que personne n'en est coutumier. Voici d'abord pour le reconnaître un petit criterium clair à l'égal d'un signe matériel. Le journaliste sectaire a une sorte de goût morbide pour les querelles intestines entre catholiques et surtout dans le clergé. Alors que nous n'avons pas trop de toute notre activité pour repousser les pires ennemis de l'Eglise, alors qu'en certains pays les libertés catholiques les plus essentielles sont en péril, n'y aurait-il pas par hasard un pénible incident entre une communauté religieuse et un prélat? Vite, voilà le morceau affriolant qu'on sert avec le plus de complaisance. On part de deux principes qui ont le miroitement d'un beau paradoxe. Le premier est qu'une petite erreur chez un homme d'Eglise est pire qu'une grande erreur chez un adversaire déclaré. Le second est que plus une erreur est minuscule plus elle est dangereuse parce que la masse de vérité qui l'enveloppe lui fera faire son chemin.

Mais rien de plus faux et rien de plus meurtrier, malgré l'apparence séductrice du sophisme. En vertu du premier principe, comme l'erreur au moins atténuée est partout, étant humaine, ce sera donc la guerre fraternelle en permanence ! En vertu du second principe on passera son temps à boucher les petites fentes pendant que resteront béantes les larges brèches dans la citadelle de l'Eglise. Non, ne renversons pas la hiérarchie naturelle des erreurs et des inimitiés. Frappons d'abord ce qui est le plus éloigné du cœur de l'Eglise et réservons nos derniers coups pour nos frères. . . . si nous en avons le courage.

Continuons notre petite étude, mais en prenant plutôt l'envers du catholique fanatique. Cela conduit aux mêmes résultats mais en assurant mieux la courtoisie du ton. Or donc un tel catholique ne voit pas sans malaise se former de petites avant-gardes qui mènent grand bruit en se séparant du corps de la nation. Cela l'inquiète surtout dans un pays comme le nôtre où le gros de la population est encore suffisamment honnête et religieux. Il ne croit pas qu'il faille tellement se défier de nos journalistes et de nos hommes politiques et les exaspérer par des exigences qui contrarient trop les légitimes intérêts de leur profession. Ces idées sont surtout de la dernière conséquence en matière de journalisme. Il y a des fatalités qu'il faut accepter parce qu'on ne peut pas les écarter. Il est inutile de s'attendrir sur la simplicité de nos pères : nous ne la reverrons plus. Trop d'eau a coulé sous les ponts depuis cinquante ans. Il y a aujourd'hui à tous les foyers une soif d'information menue et vulgaire qui veut être satisfaite. Cela étant, quel sera le sort d'un journal à catholicisme claironnant, de moeurs sévères, et qui aura soin de filtrer la chronique de manière très-scrupuleuse ? Voici comment se partagera l'opinion à son égard : la grande majorité de la population ne le recevra pas. Un certain nombre de personnes s'y abonneront par égard pour les conseils venus de haut, mais prendront peu à peu l'habitude de le laisser dans ses plis, le trouvant moins récréatif, après une journée de travail, que les autres grands journaux ; quelques Philistins le liront afin de se tenir au courant et seront agacés de ce qu'ils considéreront comme une guerre mesquine faite à leurs idées et à leurs actes. Enfin un certain nombre de zélés fidèles le liront

avec un vif intérêt, y trouvant le reflet de leurs propres idées, mais sans en être modifiés n'ayant pas besoin de conversion. Et c'est tout. L'opération chimique est complète et ne laisse pas de résidu. Je pourrais ajouter qu'un journal quotidien qui n'a pas un assez fort vent en poupe ne se soutient que par des sacrifices d'argent périodiquement renouvelés et dont les patrons se lassent au bout de quelques années. C'est là une expérience assez vieille mais qui semble toujours à recommencer. Aussi d'excellents esprits en viennent-ils à penser que la plus petite action exercée, pour les maintenir dans la bonne voie, sur les puissants journaux qui sont forcément les éducateurs de l'opinion vaut mieux que toute création de nouveaux organes.

Le catholique non fanatique ne se prête pas trop facilement à faire des procès de tendance. On sait quelle est la formule consacrée de ces sortes de protestations : "ne laissons pas passer cette mesure qui a l'air assez innocente, sous sa forme embryonnaire, parce que c'est un premier pas vers la persécution." Quand un homme s'efforce de gérer avec droiture la chose publique rien ne l'irrite comme ces attaques qu'il sait ne pas mériter. Tout peut devenir un premier pas vers la tyrannie séculière, et les choses même en soi les plus honnêtes et les plus nécessaires. Si donc on n'a pas une certaine confiance les uns dans les autres, la vie sociale devient impossible. Il est bon sans doute de suivre le mouvement de la politique urbaine ou nationale, prêt à signaler un danger quand il se présentera. Ce n'est certes pas ce que je blâme. Jules Simon disait, à propos des moyens d'élever le niveau de la population en France : "Il faut les essayer tous pour être plus sûr de ne pas laisser échapper le bon." Ainsi certaines personnes jugent-elles habile de sonner sans cesse l'alarme pour être sûres de l'avoir sonnée au bon moment. Mauvaise tactique. Tout ce qui manque de discrétion et d'équité se discrédite de soi-même.

Nos hommes publics nous sont connus ! Ce sont nos frères, ou nos oncles ou nos condisciples de classe, je veux dire des hommes élevés dans le même milieu que nous, respirant la même atmosphère morale que nous et qui nous coudoient à l'Eglise. Il faut avoir l'oeil bien malade pour apercevoir sans cesse sur leur front le signe de Bélial. Non, la confiance appelle la confiance. Aussi

bien, n'oublions pas que ce qui importe souvent ce ne sont pas tant les institutions que la manière de les appliquer. Croyez-vous que si nous étions en France, notre constitution étant ce qu'elle est et sans y changer un iota, on ne trouverait pas moyen de beaucoup molester les catholiques? L'important c'est donc d'entretenir un bon esprit public. Un peu plus de fraternelle bienveillance y aidera.

Puisque les considérations qui précèdent nous ont décidément porté sur le terrain de la politique autant ajouter ici deux ou trois petits traits. Le catholique non fanatique ne se croit pas obligé de réserver toute sa sévérité pour les hommes de gouvernement et toute son indulgence pour ceux qui passent leur vie dans le rôle assez facile de censeurs. Demandez à certains catholiques quel est leur homme dans la politique française depuis la restauration jusqu'à nos jours. Vous verrez qu'ils ne vous citeront pas un seul ministre, mais pas un seul. Casimir Périer a brutalisé le Pape, Guizot est un protestant, Falloux est un libéral! etc. Ils ne sauront vous citer que des gens d'opposition, c'est-à-dire des hommes qui n'ont rien fait mais qui par contre ont exigé des autres un idéal impossible à obtenir, étant donné l'état social du pays. Encore une fois le beau rôle! Pourtant quand on veut être utile à sa patrie le tout est de manoeuvrer de manière à être suivi et les bonnes intentions ne servent de rien.

Le catholique non fanatique juge les hommes et les partis sur leur ensemble, et quand il les a adoptés à cause de leurs excellentes qualités, ou tout simplement parce qu'il les tient pour plus sûrs que leurs adversaires, il sait beaucoup leur pardonner. Il jettera à l'occasion le voile sur certaines de leurs faiblesses et ne croira pas commettre en cela une lâcheté. Voilà encore un trait qui se saisit même par son envers. Le fanatique, lui, ne pardonne rien même à ceux dont il devrait être l'homme-lige. C'est un métier dangereux. On en vient ainsi à discréditer les meilleurs serviteurs de la patrie pour avoir la douleur un jour de les voir remplacés par des hommes qui sont loin de les valoir. C'est ce qui fait l'ingratitude, en politique, de ces minuscules tiers partis qui ne bâtiront jamais rien parce qu'ils ne sont ni le gouvernement d'aujourd'hui ni la loyale opposition, c'est-à-

dire le gouvernement de demain, et qui passent leur temps à gêner les hommes d'Etat par une guerre d'escarmouches. Écoutez sur ce point un des esprits les plus pénétrants du XIXe siècle, X. Doudan, l'intime conseiller politique du duc Victor de Broglie. Lui aussi dans sa jeunesse avait voulu savourer le plaisir de dire à chacun son fait. Il en est revenu : " Avant tout, écrivait-il, ne tirons pas sur les nôtres. Tout compté, notre société intellectuelle à nous est supérieure par l'élévation, la portée, l'étendue, aux autres qui bavardent présentement. Ne concédons à personne l'infériorité de nos amis ; les petites gens en abusent. Qui me dira, hors du cercle de mes amis particuliers, que M. de Rémusat ou M. de Lasteyrie, ou M. Guizot, ou M. de Sacy ont tel ou tel défaut aura affaire à moi." C'était parler d'or.

Une conséquence de la disposition que je viens d'indiquer c'est qu'on ne reproche pas amèrement aux gens d'être des hommes de parti. Qui ne voit qu'au Canada où les Canadiens-Français catholiques sont une minorité ce qui nous sauve c'est notre division en deux grands partis, parce qu'elle oblige la majorité à compter avec nous. C'est comme un régime de coquetterie réglée chez les deux partis politiques envers les Canadiens-Français dont on convoite le vote. On lit sur le socle de la statue d'H. Mercier : " Unissons-nous, cessons nos luttes fratricides." Voilà une de ces formules oratoires qui se couvrent d'applaudissements dans un discours, mais qui apparaissent absolument fausses quand on les regarde de près. Le jour où les Français catholiques se présenteront à Ottawa unis comme un seul homme, comment ne voit-on pas que les Anglais protestants se masseront de l'autre côté par une réaction en quelque sorte mécanique et qui n'aura même pas à se concerter. Il ne suffit pas d'aimer sa petite patrie, il faut l'aimer avec intelligence.

Le catholique non fanatique espère faire des conquêtes un jour ou l'autre, sous l'action de la grâce, chez ses frères séparés. Aussi s'applique-t-il à aller les rencontrer au point où ils en sont, sans rien leur sacrifier, mais sans non plus leur déployer sous le nez, sans profit, pour le plaisir, des choses irritantes. C'est de quoi était très frappé l'illustre Cardinal Manning, l'homme le plus remarquable qu'ait eu l'Eglise d'Angleterre

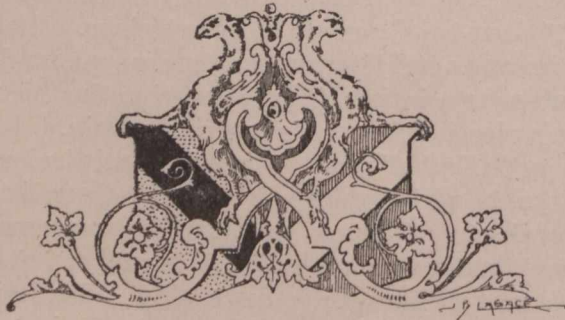
des dernières années au point de vue du génie politique, autant supérieur à Newman dans l'administration que celui-ci lui était supérieur dans la pensée spéculative. C'est ainsi que Manning disait (je ne reproduis que la pensée) : "Faut-il avoir une procession dans les rues de Londres, chantons-y les litanies du Saint Nom de Jésus de préférence à celles de la Sainte-Vierge, puisque les premières, sans être inférieures en beauté, offrent un objet de culte qui nous est commun avec nos frères séparés." L'application du principe est peut-être ici un peu forte, mais on voit quel en est l'esprit, et il ne faut pas se porter trop vite à contredire un homme d'une telle autorité. Manning souffrait aussi de voir la tiédeur et même la méfiance des catholiques pour des oeuvres excellentes dès qu'ils les voyaient patronner par des protestants, p. e. la tempérance, l'observation du dimanche, la protection des animaux. Oui, il parlait de la société protectrice des animaux sans ricaner. Il estimait un sophisme de dire : "Il y a mieux, occupons-nous d'abord des hommes!" Le mieux ! Le plus parfait ! Il y a eu en effet un saint Alphonse de Liguori qui s'était engagé par voeu à maintenir dans sa vie une stricte hiérarchie d'oeuvres et à faire toujours ce qui était le plus parfait. Mais où sont les Alphonse de Liguori ? Il est vrai que le tempéramment natif joue ici un grand rôle. L'homme du Nord, et surtout le "British", est plutôt porté à la réserve et à la gravité dans les choses du culte extérieur. Il n'aime pas mettre sous des yeux indifférents et même moqueurs des emblèmes d'une nature très intime. C'est chez lui un instinct de noble pudeur qui n'a rien à voir avec le respect humain.

Ajoutons que le Catholique non fanatique sait isoler les différents domaines, la vérité philosophique, la valeur littéraire, le caractère moral, etc. Alors même qu'un homme aura été hostile à l'Eglise il rendra pleine justice à son talent, s'il y a lieu, tout en prévenant du danger de ses écrits. Nier le mérite de pensée ou de style d'un auteur afin qu'on ne le lise pas est un calcul enfantin. Comme dit l'autre "cela finit toujours par se savoir." A ce point de vue là le progrès est énorme depuis trente ans. Pour qui a connu l'autre régime il est délicieux de voir avec quelle équité les livres et les journaux catholiques apprécient aujourd'hui toutes les productions. Lisant ces jours-ci un

discours de Mgr d'Hulst, je tombe sur une phrase comme celle-ci : " Savant comme Goethe, profond comme Kant, M. Vacherot, etc." Je songe qu'autrefois il était de rigueur de ne jamais prononcer le nom de Vacherot sans y accoler une épithète injurieuse. C'était vraiment trop sommaire. Un tel esprit n'a pas complètement disparu. En se développant il irait à faire des catholiques des Ilotes dans le pays littéraire.

On pourrait ajouter beaucoup à ce portrait. En voilà assez pour éclairer les jeunes gens de bonne foi. En voilà assez surtout pour mériter l'infamant stigmate de catholique libéral. L'attitude de l'homme qui cherche à garder dans les choses la modération et la justice est ingrate. La popularité va aux agressifs et aux exaltés. Je me console en pensant que Notre-Seigneur a promis aux doux un royaume qui n'est pas celui-ci.

*Paul Suresnes.*





## La Mission de la Jeunesse Contemporaine <sup>(1)</sup>

---



E viens de lire un bon livre bien écrit. C'est une jouissance plus rare qu'on ne pense. Il faut avoir le courage de l'avouer : les bons livres qu'on nous présente ordinairement sont d'une lecture pénible, quelquefois impossible ; tandis que les mauvais ont souvent des grâces d'expression qui nous séduisent, hélas ! La beauté du diable ne leur est pas étrangère.

Afin de donner aux lecteurs de la REVUE CANADIENNE une idée de la valeur morale non commune du livre du R. Père F.-A. Vuillermet, nous allons essayer d'en faire ici l'analyse, chapitre par chapitre, au fil de la lecture. Disons d'abord que le R. P. Vuillermet est un jeune religieux français qui n'a quitté le Canada que l'an dernier. Plusieurs chapitres de son volume ont été publiés dans *Le Rosaire*, revue dominicaine. Le R. Père est bien connu des jeunes gens, auxquels il a prêché avec grands succès, à Montréal et dans plusieurs collèges.

L'oeuvre du distingué Dominicain a pour but la préparation intellectuelle de la jeunesse,—française et canadienne, puisqu'elle est dédiée à l'une et à l'autre—et enseigne à la génération qui se lève comment remplir dignement sa mission dans la société moderne.

Quelle est cette mission ?

---

(1) Par le R. P. F.-A. Vuillermet. En vente aux bureaux du journal "Le Rosaire", Saint-Hyacinthe, et à la librairie Garneau, Québec.

“C’est de travailler pour Dieu, de faire respecter ses droits sacrés et de procurer son triomphe dans les différents milieux où la Providence nous a placés; c’est d’amener au Christ, par nos paroles, par nos exemples, notre persuasion, ces pauvres âmes égarées par la passion, aigries par des doctrines perverses; c’est d’endiguer par une vie pure et sans reproche le courant de corruption qui menace de tout envahir; c’est d’être partout sur la brèche, là où l’Eglise est attaquée pour lui faire de nos corps un rempart.”

N’est-ce pas beaucoup demander à la jeunesse? N’est-ce pas lui proposer un idéal trop haut? Non, car la jeunesse est l’âge de la force, des vierges énergies, des nobles aspirations. La vérité luit à sa lucide intelligence comme une étoile: elle y marche. Et quand même cette croyance en un but si élevé ne serait qu’une illusion, elle n’en vaudrait pas moins la peine d’être proposée; car rappelons-nous le mot de Renan: “Tout ce qui a été fait de bon sur la terre l’a été au nom d’espérances exagérées.” Mais ce n’est pas une illusion; seulement il ne faut pas se contenter d’un idéal infécond; au rêve il faut joindre l’action, selon les belles paroles du comte Albert de Mun: “Je crois que nous marchons à de grandes transformations de la société, un nouvel ordre de chose se prépare parmi nous. A vous, chers amis, à vous qui arrivez avec la jeunesse, l’intelligence et l’audace, il appartiendra de conduire cette société nouvelle dans les voies de l’Evangile, à la lumière des dogmes infallibles de la Foi. Préparons résolument ces transformations sociales: en avant vers l’avenir! Vous êtes la jeunesse catholique, et vous n’êtes pas jeunes pour demeurer assis sur des tombeaux et pleurer sur des ruines...”

L’Eglise chérit la jeunesse, parce qu’elle voit en elle la digue efficace à opposer au flot montant de l’incrédulité. Elle la bénit par le geste de ses pontifes et lui dit, comme autrefois le Christ à l’apôtre Pierre: Allez, ne craignez rien, je suis avec vous!

Comment se fait-il que malgré tant d’appels, de sollicitations au bien, si peu d’œuvres soient accomplies? C’est qu’il y a des “inutiles” parmi la jeunesse, des ailes qui ne prennent pas leur

essor, des élans comprimés par une existence frivole et futile. Une partie de la jeunesse s'ennuie, et ne songe qu'à se divertir dans les plaisirs stériles. "Sa plus belle oeuvre est de lire le roman à la mode, suivre les conversations mondaines, courir les fêtes et les théâtres, et si le temps le permet, exhiber dans les rues et sur les places publiques sa petite personne, dont elle aura pris le plus grand soin."

Elle se désintéresse des causes sacrées pour lesquelles se doivent ses frères actifs, enthousiastes et sains; car une grande partie de la jeunesse contemporaine est malade. Quelles sont donc les raisons de cette indifférence coupable? "Elles sont multiples, mais heureusement faciles à démêler, car rien n'est moins compliqué que l'âme d'un jeune homme... Un bon nombre de jeunes gens ne savent que faire de leur vie, ne savent comment utiliser pour le bien les immenses ressources dont ils disposent, uniquement parce qu'ils ont manqué de direction; ou bien encore parce que, sans le vouloir, par timidité ou par crainte, ils s'y sont soustraits. Mais combien d'autres ne peuvent invoquer cette excuse. Souvent, en effet, on les a sollicités, mais en vain, de mettre au service de la cause de Dieu les riches facultés dont ils sont doués."

Les uns ont lâchement préféré le repos à la lutte et ont dit avec Renan: "C'est inutile de se donner tant de mal pour n'arriver qu'à changer d'erreur. Amusons-nous puisque nous avons vingt ans." Puis ils se sont livrés à leurs passions, ont vu sombrer tout idéal et s'envoler leur enthousiasme. Ce sont des blasés: ne leur demandez plus rien. Les autres sont la proie du pessimisme décourageant et disent: A quoi bon! se croisent les bras et s'abandonnent au morne désœuvrement. La tâche à accomplir leur fait peur; ils craignent l'échec avant même d'avoir rien entrepris. Ils se demandent "ce que peuvent les bons, si peu nombreux, contre la masse des indifférents et des hostiles. A cela je vous répondrai que c'est au petit nombre à commencer à exceller; il ne faut pas attendre qu'une chose soit devenue commune et banale pour s'y mettre; ceux qui ne savent que faire comme tout le monde sont bons à grossir la troupe en marche; il faut des initiateurs, il faut des chefs; il faut des hommes résolus qui commencent petitement, modestement,

mais avec une vue nette et une indomptable confiance; ils vont loin, et ils entraînent et guident les autres; ils créent un mouvement d'opinions, un mouvement d'idées, ou une oeuvre d'autant plus durable et efficace que les débuts sont plus humbles et les premiers efforts plus précis dans la sphère restreinte où ils s'accomplissent. Savoir faire avec des vues hautes et amples des choses précises et d'abord petites, c'est le secret de faire grand et de durer." (Ollé-Laprune.)

Mais il est une autre jeunesse courageuse qui a l'amour de la liberté et qui, selon les paroles de Montalembert, "veut se livrer avec une ardeur infatigable à toutes les études qui la rendront plus éclairée et plus propre à la servir." Elle est la moins nombreuse. Jeunes gens, bannissez de votre âme "cette triple puissance dissolvante du scepticisme, de l'optimisme, du pessimisme," car il faut croire pour accomplir de grandes choses.

Pour bien remplir ce rôle d'apôtre, il ne suffit pas d'être plein d'ardeur; il faut un apprentissage, une préparation sérieuse. "L'apôtre, a dit magnifiquement le Père Didon, est à la fois un voyant, un soldat et un martyr. Pas d'apôtres sans une haute clairvoyance des grands mystères de l'infini... La vérité le domine par-dessus tout: elle devient en lui une conviction indomptable, il sait l'art de réduire sous le joug de la foi les esprits les plus rebelles, l'art de charmer, d'émouvoir, de persuader et de convaincre."

A la bonne volonté, à la lumière intérieure, il faut joindre l'étude. Il faut faire ce que le Père Gratry conseillait dans ses *Sources*, pour devenir un homme et un savant; il faut surtout donner le bon exemple et "vivre dans sa propre vie les doctrines qu'on prêche aux autres." Du sacrifice à la doctrine naît l'efficacité de ses enseignements.

En un mot, une double préparation s'impose: une préparation intellectuelle et une préparation morale. Il ne s'agit ici que de la préparation intellectuelle.

Combien de jeunes gens qui, au sortir du collège, s'imaginent être des puits de science et se jurent—et se tiennent parole—de ne plus ouvrir un livre! "Parce qu'ils ont obtenu un diplôme de bachelier, parce qu'ils ont passé dix années à épeler le grec et le latin, à admirer quelques chefs-d'oeuvre de la littérature an-

cienne et moderne, à rompre leur cerveau à la dure gymnastique des mathématiques, ils s'imaginent qu'ils sont devenus tout à coup des maîtres, qu'ils n'ont qu'à ouvrir la bouche pour prononcer des oracles, qu'il ne leur reste plus qu'à mettre en avant leur personnalité!" "Ne croyez pas, disait le Père Didon, qu'en sortant des écoles, vous soyez des hommes; *vous ne savez rien encore*, sinon que vous pouvez en devenir un."

Le jeune homme, pour atteindre la "virilité intellectuelle", à l'âge où l'on pense par soi-même, devra nourrir son intelligence d'idées, comme son corps de pain. "Entassez dans votre esprit, dit saint Thomas d'Aquin, le plus de connaissances possible," et à cet effet, "mettez-vous dans le rayonnement des grands esprits; allez à leur école." Profitez de l'expérience et de la science des autres. Ne vous désintéressez pas du mouvement intellectuel. Occupez-vous de littérature, de science et d'art. Au cours de vos études, n'abdiquez pas votre personnalité; contrôlez les idées d'autrui à la lumière de votre foi et de votre raison. "Tout en apprenant par autrui, vous devez voir par vous-mêmes ce qu'on vous enseigne." "Aujourd'hui, il n'est plus permis d'ignorer. Nous devons être initiés aux sciences de la nature, aux sciences historiques et sociales, et surtout à cette science qui domine toutes les autres par sa transcendance et par son influence, la science religieuse."

Enfin, si cela est possible, ayez un directeur de votre intelligence, qui vous éclairera de son savoir et de sa sagesse. Ayez l'ambition de connaître, si vous aspirez à prendre rang parmi les classes dirigeantes. "Le savoir a été de tout temps une puissance sociale de premier ordre. Le rayonnement de l'intelligence a toujours été comme celui du soleil bienfaisant ou torride, un principe de fécondité ou de mort. Mais on ne saurait contester qu'aujourd'hui, le savoir possède par lui-même et confère à celui qui le détient une influence plus étendue et plus profonde." (A. D. Sertillanges). La science vous fera sûrement dominer vos contemporains, fera de vous des hommes supérieurs et vous donnera une autorité morale.

Mais la science que vous devez surtout acquérir pour bien remplir votre mission, c'est "la science religieuse." Les temps sont mauvais. Les incrédules attaquent de toutes parts les

fondements de la foi chrétienne; il faut pouvoir défendre ses croyances et assurer leur triomphe. "Si la religion, disait un jour le P. Didon, perd dans l'esprit de la jeunesse lettrée la place à laquelle elle a droit, c'en est fait: aujourd'hui, elle est bannie de l'esprit, demain, elle le sera du coeur; elle restera comme un sentiment plus ou moins respectable, une pratique sans honneur, une puissance énervée, et, à coup sûr, sans action efficace. Si robuste qu'il soit, l'arbre déraciné est vite desséché. N'attendez de lui désormais ni les fruits, ni l'ombrage; il n'est bon qu'à mettre en pièce et au feu. *Or les racines de la religion, c'est la doctrine.*" Puisez donc tout votre courage dans de fortes et profondes convictions religieuses, "ces ancrs de salut dans la tourmente."

Plus vous étudierez votre religion, plus vous l'aimerez et plus vous aurez de force à la défendre. Travaillez aussi à élever le niveau intellectuel des hommes. Ce n'est pas seulement sa richesse matérielle qui fait un peuple grand, c'est son culte pour les arts et la réalisation de ses rêves de beauté. L'amour du Beau purifie les aspirations et ennoblit le coeur; il faut faire pénétrer cet amour chez le peuple. "Vous aurez ainsi travaillé à rendre la patrie véritablement grande, car, du sein de cette masse laborieuse où circuleront les hautes pensées et les nobles désirs, se lèvera une pléiade d'hommes illustres, artistes, poètes, orateurs, diplomates, hommes d'oeuvre, utiles à leur pays et dont la gloire bravera l'oubli et le silence des siècles." Ecoutez aussi les belles paroles du P. Lacordaire: "Les lettres sont le paladium des peuples véritables; et, quand Athènes naquit, elle eut Pallas pour divinité. Il n'y a que les peuples en voie de finir qui n'en connaissent pas le prix, parce que, plaçant la matière au-dessus des idées, ils ne voient plus ce qui éclaire et ne sentent plus ce qui émeut. Mais, chez les peuples vivants, la culture des lettres est, après la religion, le premier trésor public, l'arome de la jeunesse et l'épée de l'âge viril."

Pour obtenir ce résultat,—la diffusion de l'amour du Beau dans les masses,—l'unité dans les volontés est nécessaire, "et l'unité dans les volontés suppose l'unité dans les intelligences." Les principes invariables dont l'union est indispensable à l'accomplissement de cette tâche, vous les trouverez dans "l'im-

mortel Credo de l'Unité Catholique : Il faut associer vos talents, unir les esprits qui partagent les mêmes croyances, les mêmes manières de voir sur la vie de l'homme, ses obligations, sa destinée, la direction qu'il faut lui imprimer." Vous obtiendrez ainsi l'unité des volontés, gage assuré de la victoire finale.

Afin de se former intellectuellement, de se préparer à sa mission d'apôtre, le jeune homme devra lire. "Pour qui connaît l'homme, dit le P. Ollivier, c'est un rêve que de prétendre à tirer de son fonds l'aliment de sa vie intellectuelle. Si quelques hommes de génie ont, dans le passé, trouvé les premiers jalons à poser sur la route de l'esprit, combien d'autres—et nous en sommes—sont absolument incapables de rien découvrir ou de rien inventer, et dont le sort, glorieux encore, est d'exploiter ce qui a été trouvé par leurs devanciers?... Nous sommes de ceux qui exploitent les inventions et qui vivent de l'acquit des autres..."

"Dans le siècle où nous sommes,  
Nul ne peut se vanter de se passer des hommes."

A fréquenter les esprits élevés, le nôtre s'élève; au commerce des savants, il s'instruit. Il faut lire les bons livres et rejeter ceux que condamnent le droit naturel et le droit ecclésiastique; c'est-à-dire ceux qui offensent la religion ou les bonnes moeurs, ou ceux qui contiennent des hérésies et qui se trouvent consignés au catalogue de l'Index. Le mauvais livre est un sûr poison pour l'âme. Rousseau lui-même disait : "Je ne regarde aucun de mes livres sans frémir : au lieu d'instruire, je corromps; au lieu de nourrir, j'empoisonne; mais la passion m'égaré et, avec tous mes beaux discours, je ne suis qu'un scélérat." Et Jules Janin écrivait à un jeune homme, parlant des romans contemporains : "Quels livres ! Si vous saviez quels abominables corrupteurs de bon goût, de bonne moeurs, de la civilisation, de la belle langue française ! *Ne lisez ni moi ni les autres.* Ne lisez pas un livre de ce siècle : je n'en connais pas deux qui méritent les regards honnêtes d'un brave homme qui a conservé la piété, la pudeur, les chastes enivrements de ses dix-huit ans." Après de tels enseignements, il est du devoir de tout chrétien de n'ouvrir jamais un livre pernicieux. On ne marche pas dans

la boue sans qu'il en reste aux talons. Lisez les livres sérieux, oubliez les oeuvres de pure imagination. "Il ne faut lire ici-bas que les chefs-d'oeuvre des grands noms, disait le P. Lacordaire, nous n'avons pas de temps pour le reste." Montalembert, Veuillot, Ozanam, Gratry, Lacordaire, après Bossuet, Bourdaloue et Pascal, sont de sûrs guides qu'il faut connaître. Mais le livre des livres, c'est l'Évangile, "où sous chaque mot la vérité brille comme une étoile et palpite comme un coeur" suivant l'expression de Coppée.

Lisez les grands apologistes modernes et, quand vous serez préparés, l'angélique docteur, saint Thomas d'Aquin.

Pour que votre lecture soit fructueuse, lisez avec attention, avec méthode, *prenez des notes* que vous classerez et conserverez dans des cartons à cet effet. "Ne vous fiez pas à la mémoire. La mémoire n'est fidèle et complète qu'en présence des objets. La mémoire est une faculté qui oublie. Quand la lumière céleste des idées luit sur elle, elle croit que cette lumière ne lui sera point ôtée et qu'elle verra toujours le même spectacle: n'en croyez rien! Quand la lumière se sera retirée, la mémoire pâlera comme la nature quand le soleil s'en va; car ici, l'absence c'est l'oubli." (Le P. Gratry). Ne transcrivez de vos lectures que les passages essentiels, les pensées saillantes; tout le reste est encombrement.

Recherchez le travail en commun, car l'isolement est une faiblesse. "Si à tous les âges, l'isolement est une souffrance cruelle et un danger redoutable, pour la jeunesse il est un mal dont les ravages sont effrayants." Fondez des *Cercles d'Études*, où tous les dévouements et les amitiés se coudoieront et uniront leurs efforts pour la lutte à venir. C'est en apprenant à se connaître qu'on finit par s'aimer. L'union des intelligences et des coeurs en vue d'un bien à accomplir est ce qui fait défaut à la jeunesse canadienne. L'échange des idées, des projets, provoque la confiance et détermine l'intimité. "La parole, a dit Charles Sainte-Foi, établit entre ceux qui se parlent une association bien plus intime qu'on ne le croit communément; et bien peu de personnes soupçonnent tout ce qui se passe d'une âme dans une autre par la conversation et quelle prodigieuse transfusion de pensées, de sentiments, d'influence et de vie se



fait dans ce commerce ineffable dont notre langue exprime si bien la nature sous le nom d'*entretien*."

Un sujet sera proposé à l'étude d'un des membres du cercle, que ses camarades aideront de leurs connaissances et critiqueront en toute bonne foi et charité fraternelle. Ch. d'Héricault, parlant d'un cercle d'études qu'il fréquentait dans sa jeunesse, a tracé ces lignes charmantes: "Nous conservions notre naturel, nous avions nos travaux particuliers, à côté de nos travaux communs. Nous nous en faisons confidences pourtant, nous nous demandions conseil. Nous n'eûmes jamais d'autre confident que l'un l'autre et nous ne nous cachâmes jamais rien. Nous avons assez d'estime l'un pour l'autre, nous connaissions assez notre loyauté, notre éloignement naturel pour toute vilenie, exploitation, trahison; nous étions assez intelligents de la nature humaine pour que nos imperfections et faiblesses pussent se montrer sans confusion, sans rompre la dignité de notre amitié et le fond de respect réciproque sans lequel nulle relation ne dure en sa beauté et bonté!" C'est de cette façon que s'élabore une oeuvre grande et féconde, vouée toute à la recherche de la vérité.

Pour mettre en oeuvre ses connaissances théoriques et pratiques, pour les transmettre à ses semblables, le jeune apôtre apprendra à écrire. Il faut pouvoir combattre l'erreur avec ses propres armes: le livre, le journal. Louis Veillot écrivait de la presse: "Je l'ai pratiquée toute ma vie et je ne l'aime pas; je pourrais dire que je la hais: mais elle appartient à l'ordre respectable des maux nécessaires. Les journaux sont devenus un tel péril qu'il est nécessaire d'en créer beaucoup. La presse ne peut être combattue que par elle-même et neutralisée que par sa multitude. Ajoutons des torrents aux torrents et qu'ils se noient les uns les autres en ne formant plus qu'un marais ou, si l'on veut, une mer. Le marais a ses lagunes et la mer ses moments de sommeil. Nous verrons si là-dedans il sera possible de bâtir quelque Venise..."

On se crée un style correct, clair, élégant, en écrivant beaucoup: c'est en forgeant qu'on devient forgeron; la perfection n'est pas le fruit des premiers essais. "Qui tarde trop à écrire

n'écrira jamais." La vie est courte; on doit se hâter de fonder ce que, peut-être, on n'aura pas le temps d'achever :

"Tout établissement vient tard et dure peu."

Que faut-il écrire? "Tout simplement ce que vous avez dans le coeur et dans l'esprit... Vous aimez votre pays, dites-le; vous en connaissez l'histoire glorieuse, racontez-la; vous avez passé de longues heures à vivre par la pensée avec ses héros; faites-nous part des sentiments éprouvés par votre âme au contact de ces grandes âmes; votre coeur plein d'ardeur et d'enthousiasme trouve qu'on ne marche pas assez vite dans les sentiers du bien, parlez-nous de l'idéal qui vous tourmente et que vous voudriez voir réalisé; vous constatez des abus, ne craignez pas de les signaler à la vindicte publique; Dieu a-t-il donné des ailes à votre âme, a-t-il mis une lyre dans votre coeur, chantez, nous lirons vos vers avec joie et bonheur." Mais dans tout cela, que votre pensée soit, selon le mot du P. Lacordaire, "non pour la gloire, non pour l'immortalité, mais pour Jésus-Christ."

Vous devez encore apprendre à parler. Les grandes victoires ont été le résultat de paroles éloquentes. La parole parlée, par son action plus directe, a un effet plus immédiat que la parole écrite; elle émeut plus profondément, surtout si elle jaillit du coeur en improvisation vibrante. Habituez-vous à parler devant un groupe d'amis avant d'affronter un nombreux auditoire. Ne prenez la parole qu'avec des notions précises et la claire connaissance du sujet à traiter. Ne confiez au papier, ou à votre mémoire, que les grandes lignes, les points de repère, et abordez votre sujet bravement, avec ordre dans les idées et logique dans le raisonnement. Une certaine improvisation,—un peu libre,—vaut toujours mieux qu'un discours appris par coeur ou lu. Il y a plus de naturel et de chaleur dans l'improvisation: les phrases d'un discours préparé n'étant pas exemptes de contrainte dans le mouvement et de froideur dans le débit. L'improvisation est d'ailleurs une affaire d'habitude. L'étude des maîtres en l'art de bien dire est indispensable à la formation d'un bon orateur. Et puis "l'habitude d'écrire sur toute espèce de sujets, lors même que vous n'êtes pas obligés de

parler, fera que la parole correcte, châtiée, élégante, oratoire, vous deviendra comme naturelle, et que le moment venu de vous exprimer en public, vous parlerez parfaitement selon l'art, sans préoccupation et sans effort."

Après avoir médité, mûri son jugement, le jeune apôtre se lancera dans la mêlée et, par la plume et la parole, missionnaire laïque de la vérité et de l'idéal, poursuivra la conquête des âmes.

"Le travail intellectuel est avant tout une oeuvre de réflexion. Il ne suffit pas d'emmagasiner dans son esprit des matériaux, l'essentiel est de les triturer, de les digérer, de se les assimiler par la méditation," de se les "convertir en sang et nourriture", comme disait le vieux poète du Bellay des auteurs anciens. Pour cela, il faut rechercher le silence de la solitude, fuir les salons, les réunions mondaines, les théâtres et tous les plaisirs futiles ou vulgaires qui prennent le meilleur de notre temps, de notre coeur et notre esprit. A ces dissipations, on perd le goût des choses sérieuses et souvent, quand on veut y revenir, le cerveau n'en a plus la force, fatigué par trop de longues veilles et incapable de penser pour s'être abstenu longtemps de penser. L'outil s'est rouillé.

Il faut cependant que l'esprit se repose; donnez-lui de saines distractions et ne le privez pas des heures de sommeil qu'il réclame légitimement. Dormir, c'est encore, en se reposant, une manière de travailler. Le P. Gratry disait: "Qui ne sait à quel point le sommeil développe les questions posées, fait fructifier les germes de notre esprit? Que de fois, au réveil, la vérité qu'on avait poursuivie en vain brille dans l'âme au sein d'une clarté pénétrante! On dirait que les fruits du travail se concentrent dans le repos, et que l'idée se dépose en notre âme comme un cristal, comme un diamant quand l'eau-mère, longtemps agitée, vient à dormir."

Donc, pour maintenir votre esprit en bonne santé, couchez-vous de bonne heure, amusez-vous honnêtement, faites du *sport*, pratiquez la natation, art hygiénique et utile, ramez, marchez au grand air, patinez, (l'hiver!) jardinez et vous jouirez d'une âme saine dans un corps sain.

Le péché mignon,—c'est-à-dire capital,—de la jeunesse, c'est, d'après le P. Vuillermet, la paresse. Le paresseux ne produit

rien que son ennui, *et n'a jamais le temps*. Hello a écrit un superbe chapitre sur les gens qui *n'ont pas le temps*; lisez-le. L'intelligence oisive tombe dans la nonchalance et perd le goût de rien tenter. "Un homme mou et amusé, dit Fénelon, ne peut jamais être qu'un pauvre homme; il ne saurait cultiver ses talents, ni acquérir les connaissances nécessaires, ni s'appliquer courageusement à se corriger. C'est le paresseux de l'écriture qui veut et ne veut pas, qui veut de loin ce qu'il faut vouloir, mais à qui les mains tombent de langueur, dès qu'il regarde le travail de près. Que faire d'un tel homme? Il n'est bon à rien. Les affaires l'ennuient, la lecture sérieuse le fatigue. Il faudrait lui faire passer sa vie sur un lit de repos. Travaille-t-il, les moments lui paraissent des heures. S'amuse-t-il, les heures ne lui paraissent que des moments. Tout son temps lui échappe; il ne sait ce qu'il en fait, il le laisse couler comme l'eau sous les ponts... Un tel homme n'est bon à rien." Ramassez toutes vos énergies natives, ô jeunes gens; rejetez loin de vous ce manteau de paresse qui vous alourdit et marquez un noble but à votre jeunesse! Vous avez la force et l'intelligence en partage, ne gaspillez pas ce trésor. Haut les coeurs et en avant vers l'avenir! Qu'il ne s'en trouve aucun parmi vous "qui allègue la faiblesse de sa santé," hors les vrais malades. Le remède à la faiblesse, c'est le travail sain, le travail qui fait les poitrines robustes. Que nul aussi ne dise: "Mais je n'ai pas ce qu'il faut, les livres me manquent." Certes, les bibliothèques ne pullulent pas au Canada, à Montréal en particulier, et c'est malheureux; mais le jeune homme actif et intelligent finit toujours par trouver un bon Dominicain qui lui ouvre sa petite bibliothèque composée des livres essentiels, ou un ami plus fortuné qui met à sa disposition les oeuvres dont il a besoin.

Après la paresse qui l'endort, le jeune homme est en proie aux passions qui, s'il y cède, le raturent sûrement de la vie intellectuelle. La volupté rôde autour de lui. Souvent elle s'empare, obscurcit son intelligence et le déprave. Il tombe de dégradation en dégradation jusqu'à l'hébètement final. Il n'a pas su résister à la tentation.

“Hercule, fatigué de sa tâche éternelle,  
S’assit un jour, dit-on, entre un double chemin;  
Il vit la volupté qui lui tendait la main,  
Il suivit la Vertu qui lui parut plus belle.”

Pourquoi tous les jeunes gens ne font-ils pas comme Hercule? “N’avez-vous pas rencontré, dit le P. Lacordaire, de ces hommes qui, à la fleur de l’âge, à peine honorés des signes de la virilité, portent déjà les flétrissures du temps; qui, dégénérés avant d’avoir atteint la naissance totale de l’être, le front chargé de rides précoces, les yeux vagues et caves, les lèvres impuissantes à peindre la bonté, traînent sous un ciel tout jeune une existence caduque? Qui a fait ces cadavres? Qui a touché cet enfant? Qui lui a ôté la fraîcheur de ses années? Qui a mis sur sa face des siècles honteux? N’est-ce pas ce sens ennemi de la vie des hommes? Victime de la dépravation, le malheureux a vécu solitaire; il n’a aspiré qu’à des secousses égoïstes, qu’à ces effroyables pulsations que l’homme et le ciel se détournent pour ne pas voir; et le voilà! il s’en va, pris du vin de la mort, et, d’un pied méprisé, porter son corps au tombeau, où ses vices dormiront avec lui et déshonoreront sa cendre jusqu’au dernier des jours.”

Pour conquérir la vérité, il faut avoir l’âme libre; or, le voluptueux est l’esclave de ses passions. Si vous voulez être beaux, forts et saints, soyez chastes!

Le travail est le véritable “ange gardien” de la jeunesse. Le jeune homme qui veut se consacrer à l’apostolat devra fuir l’oisiveté dangereuse. L’étude, en tenant l’esprit occupé, ne donne aucune prise à la pensée mauvaise. “Le travail de la pensée, comme le travail du corps produit ce résultat (la mortification des sens), et c’est pour cela que Dieu nous l’a imposé. Les habitants des campagnes, grâce à leurs rudes travaux, vivent facilement dans la pureté des mœurs et la paix de l’innocence. Ceux qui se livrent aux travaux de l’esprit arrivent encore plus facilement à cette fin. Comme l’âme est unie au corps par des liens étroits, le cerveau s’amplifie et s’épanouit au détriment des autres organes, qui en sont comme amoindris et comme frappés d’inanition. De là vient que les adolescents à qui on

a inspiré de bonne heure le goût de l'étude, le culte du vrai, du beau et du bien, l'amour des lettres et de la philosophie, se voient préservés des plus grandes illusions de la jeunesse, et conservent des moeurs pures au milieu d'un siècle corrompu. Ils croissent comme les lys..." (*Vie du Père Lacordaire*, par le R. P. Chocarne.) Le travail est le salut de l'âme, le travail joyeux et fécond par qui l'on se sent vivre dans la plénitude de ses facultés, le travail consolateur. L'activité entretient la vigueur et la lucidité. Pour tromper la tristesse des heures, la longueur du temps, qu'existe-t-il de meilleur qu'un beau livre? "Le commerce des livres, a dit Montaigne, cotoye tout mon cours et m'assiste partout: il me console en la vieillesse et en la solitude; il me décharge du poids d'une oisiveté ennuyeuse; il me défait à toute heure des compagnies qui me fâchent; il émousse les pointures de la douleur si elle n'est du tout extrême et maîtresse. Pour me distraire d'une imagination importune, il n'est que de recourir aux livres: ils me détournent facilement à eux et me la dérobent... C'est la meilleure munition que j'ai trouvée à cet humain voyage."

Aimez l'étude, pratiquez les livres qui enseignent à vivre, préservent des ennuis et des dangers du monde. Les vrais sages sont les studieux.

Enfin, le jeune homme ayant étudié, réfléchi longuement; n'ayant eu qu'un seul but: trouver Dieu, et l'ayant trouvé, utilisera toute sa science au triomphe de la vérité, à la défense de l'Eglise attaquée, à ramener dans le droit sentier ses frères égarés. Et cela, sans espérer d'autre récompense que la joie du devoir accompli, le bonheur profond d'avoir fait la volonté du Maître. Il aura des heures difficiles à traverser; alors, il élèvera son esprit à Dieu, qui l'entendra. "Ne craignez rien, répondra la voix divine, je suis au milieu de vous."

En avant vers l'avenir!

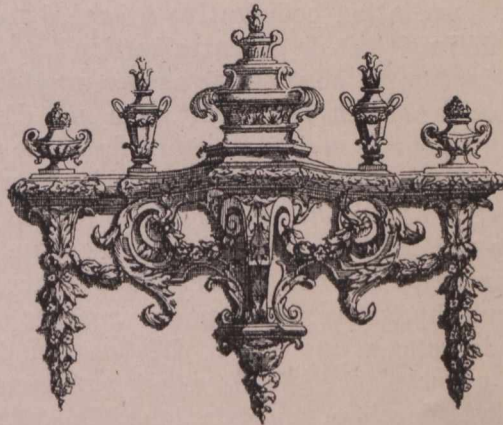
Voilà, dans ses grandes lignes, l'oeuvre hautement morale et régénératrice du R. P. Vuillermet. Elle est appelée à produire beaucoup de bien parmi la jeunesse canadienne. Elle est écrite d'une plume ardente et claire qui suscite l'enthousiasme et porte la conviction au coeur. Ce livre est un exemple; il sera fécond en conversions heureuses, il remuera les indifférents et confirmera dans leur zèle les novices apôtres.

Nous avons beaucoup cité au cours de cette analyse rapide et très imparfaite d'une oeuvre substantielle, bourrée d'idées. Nous croyons que le meilleur moyen de faire connaître et apprécier un livre, c'est d'en citer des pages au lecteur,—lui en servir des tranches, si nous osions dire.

Nous ne saurions terminer sans recommander instamment aux autorités religieuses de distribuer en prix le livre du P. Vuillermet aux élèves de nos collèges, au lieu des volumes rouge et or de la librairie Mame, ordinairement d'une lecture fastidieuse et stérile, où le coeur et l'intelligence ne trouvent rien qui les fortifie et les élève.

*Albert Lozeau.*

Mai 1907.



**Le Régime Paroissial**  
et  
**la Colonisation**  
dans la Province de Québec

---

*(Suite et fin)*

---

Voulez-vous maintenant vous initier au mécanisme technique de la paroisse telle qu'on la retrouve aux origines de la France et constater que cette création du Christianisme est bien effectivement une association coopérative à base d'autonomie, d'émancipation définitive et de décentralisation?

M. le curé Lesêtre va nous servir encore une fois de cicerone et nous découvrirons, en le suivant, que nos démagogues du XXe siècle sont pour le moins en retard de douze siècles; qu'ils n'ont jamais su que pervertir des institutions qu'ils n'ont pas inventées et que l'Eglise n'a pas cru devoir les attendre pour recourir au régime électif, pour fonder l'école libre, populaire et gratuite, pour organiser des caisses d'assistance publique inaccessibles aux budgetivores et pour arracher au césarisme d'Etat plus de concessions que la Déclaration des Droits de l'homme elle même n'a jamais risqué d'en réclamer.

“Le curé de la paroisse, rapporte donc M. Lesêtre, continuait à être choisi parmi les membres de la communauté locale (1).”

---

(1) Ces communautés paraissaient indispensables, saint Augustin, à Hip-pone et saint Martin, à Tours, en avaient eu de semblables. Charlemagne souhaitait que tous les prêtres fussent “vrais moines et vrais chanoines”, c'est-à-dire menant la vie en commun. (Note de l'auteur).



*Le peuple indiquait son choix, l'évêque l'approuvait, ordonnait l'élu s'il n'était encore que clerc et le faisait installer par son archidiacre. Le curé était inamovible. L'évêque ne pouvait le déposer qu'en observant les règles prévues et pour des motifs déterminés d'avance. . . .*"

"Les églises paroissiales ont leurs charges et leurs ressources déterminées. Préoccupé d'assurer l'instruction des clercs, Charlemagne exige la création d'une école dans chaque cathédrale et chaque monastère. Il veut assurer même aux laïques la facilité de s'instruire. Le capitulaire de 802 invite les pères à envoyer leurs enfants à l'école. Les évêques Théodulphe d'Orléans, Hérard de Tours, Hincmar de Reims, se préoccupent de fonder une école dans chaque paroisse, non plus seulement, comme jadis, pour la formation des jeunes clercs de la communauté presbytérale, mais pour tous les enfants de la *villa* ou du hameau. C'est le curé qui dirige l'école, par lui-même ou par quelqu'un de ses clercs. On y apprend à lire, à écrire et à chanter et, pour cet enseignement, aucune rétribution n'est exigée." (1)

Voilà pour le suffrage universel et pour l'école obligatoire. On n'oubliera surtout pas que cela se passait entre l'an 800 et l'an 1000 alors que M. Clemenceau lui-même était encore perdu dans les mystères de l'avenir et que rien encore ne parlait de M. Viviani, sinon l'Apocalypse de Saint-Jean l'Évangéliste.

Voyons maintenant comment la paroisse s'occupait des pauvres en ces siècles ténébreux du Moyen Âge.

"En tout temps et dans tous les pays, l'Église s'est fait honneur de prendre soin des pauvres avec une libéralité maternelle. Les textes sont innombrables sur ce sujet. . . La part des pauvres n'est pas seulement assignée en théorie (2). Chaque paroisse a sa *matricule*, c'est-à-dire sa corporation de pauvres officiellement inscrits et secourus. On n'y admet que des pa-

---

(1) Henri Lesêtre, *op. cit.*

(2) Concile de Nantes, en 658, can. 10; d'Aix-la-Chapelle, en 813, can. 12; de Mayence, en 847, can. 10; etc. (cité par l'auteur de "La Paroisse".)

roissiens rendus inhabiles au travail par l'infirmité ou par l'âge. Le concile de Paris, de 829 (can. 31) oblige même l'évêque dont les revenus sont suffisants à abandonner aux églises paroissiales et à leurs pauvres la part qu'il avait droit de prélever sur les dîmes et les offrandes locales."

"Les voyageurs et les étrangers ne devaient pas être oubliés, quand ils se trouvaient dans le besoin. Hérard de Tours (*Capitulaire*, c. 18, 35) n'est que l'écho d'un grand nombre de conciles quand il rappelle aux chefs de paroisse qu'il est de leur devoir d'exercer l'hospitalité et d'avoir grand soin des veuves, des étrangers, des orphelins et des malades. Il ajoute qu'ils auront chaque année à rendre compte de leur gestion charitable à l'évêque ou à ses représentants. L'assistance publique ainsi exercée dans les paroisses ne laissait pas que de constituer pour elles une lourde charge, dans un temps où la misère était fréquente."

"L'entretien de l'Eglise elle-même s'imposait aussi au clergé. C'était alors la maison commune, qui ne servait pas seulement aux réunions religieuses mais dans laquelle se traitèrent abusivement des affaires purement civiles (1). Le paysan y mettait son trésor en sûreté et s'y réfugiait à l'approche de l'ennemi. Le droit d'asile s'y exerçait en faveur du coupable digne de mort....."

"Des enseignements qui précèdent ressort le caractère essentiellement familial de la paroisse jusqu'aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. C'est la population elle-même qui fournit à son église locale et le clergé et les ressources pour la faire vivre. Ce clergé rend à ses compatriotes tous les services spirituels. Il s'occupe de leurs enfants, de leurs pauvres, de leurs principaux intérêts. Il a leur genre de vie, leurs habitudes, leurs idées dont il s'efforce de corriger les écarts. Il contribue ainsi à maintenir l'unité paroissiale, très vivante et toujours originale. *L'Eglise*

---

(1) Concile d'Axles, en 813, can. 22; de Mayence, en 813, can. 40, etc. (cité par M. Lesêtre). Dans la province de Québec, les criées qui se font le dimanche, à la porte de l'église paroissiale ne seraient-elles pas une survivance de ces pratiques d'autrefois?

*est en effet la seule institution sociale qui soit en rapport quotidien avec l'habitant, qui exerce une influence réelle sur sa vie et qui la forme peu à peu à des moeurs plus cultivées, tout en respectant ce que les coutumes locales ont de légitime. Chacune a sa physionomie personnelle, son saint patron, ses assemblées, quelquefois ses dévotions un peu terre à terre, le tout encadré dans la large unité catholique. La paroisse est une société qui saisit l'homme dans la totalité de son être; c'est vraiment par elle que vivent la cité, le vicus et la villa (2).*

La paroisse telle que M. le Curé de Saint-Etienne-du-Mont vient de nous la présenter et telle qu'elle subsiste encore un peu partout dans la province de Québec, la paroisse est donc le point de départ naturel et conséquemment scientifique de toute organisation vraiment savante: c'est une pierre angulaire et le Christ, qui s'y connaît en économie politique et sociale, nous dit que les seuls édifices qui s'élèvent sur la pierre peuvent braver les inondations probables, comme Il nous dit aussi que bâtir sur le sable équivaut à se vouer au ridicule, puisque c'est vouer son travail au fiasco pour l'effondrement prématuré.

Demandez maintenant aux minéralogistes, aux géologues et voire aux seuls paysans de nos campagnes canadiennes: ils vous diront que la pierre n'est que du sable pris en masse tandis que le sable n'est lui-même que de la pierre en miette et que la seule différence qui les caractérise n'est pas une affaire de transformation chimique mais une affaire de cohésion dynamique ou d'effritement physique. Pulvérissez du granit: ce n'est plus que du sable et le Christ l'a dit—on ne bâtit pas sur le sable.

Traitez au contraire de la poussière par le feu; liez-la par de l'eau, laissez-la durcir ensuite au grand air et cette poussière deviendra ciment—et vous pourrez bâtir là-dessus, parce que l'édifice s'assoiera sur une masse compacte et sur une synthèse de résistance que la nature ou le génie de l'homme aura faite homogène.

Eh bien, cette pierre angulaire de l'édifice social, ciment ou

---

(2) Lesêtre, op. cit.

granit, c'est la paroisse hors de laquelle les colons, pour nombreux qu'on le suppose, ne sont que des grains de sable mouvant aussi longtemps qu'ils restent éparpillés en poussière et qu'aucune force de cohésion ne cimente leurs énergies éparses pour les unifier en un tout homogène.

La paroisse est donc plus qu'un bienfait de la civilisation—c'en est à la fois le *criterium* et le *substratum*.

Et je dis que cette paroisse est un *criterium* de civilisation parce que le mot civilisation lui-même implique la double idée d'une coopération civile et d'une évolution morale et que, par son aspect bilatéral d'institution simultanément politique et religieuse, la paroisse atteint parallèlement le double idéal d'une société complète, c'est-à-dire parfaite et c'est-à-dire civilisée.

J'ajoute que cette même paroisse est un *substratum* de civilisation parce que, telle qu'elle subsiste encore dans nos vieilles campagnes provinciales, cette fondation des aïeux est une création technique de ce créateur d'empires sublime et de ce civilisateur méconnu qui se nomme—le Christ.

Et je dis que la paroisse n'a pas besoin d'autre justification que celle de procéder constitutionnellement du christianisme intégral pour prétendre à la gloire d'être à la fois *criterium* et *substratum* de civilisation parce que, même au vingtième siècle, il n'existe qu'une force qui puisse sauver les nations et les conduire à leurs destinées —et cette force, ce n'est pas plus la monarchie que la république et pas plus le césarisme que le socialisme: c'est la Vérité.

Or, socialement, la Vérité n'admet qu'un synonyme—la Liberté.

Puisqu'elle est simultanément but et moyen social, cette liberté constitue donc à la fois le point de départ initial et l'idéal définitif de la science sociale—et la science n'est elle-même qu'à la condition d'être logique.

Or, le Christ est plus encore qu'une synthèse logique—c'est le Verbe et le Verbe lui-même est *Logos*, c'est-à-dire principe générateur unique, éternel, nécessaire et fatal de toutes les manifestations humaines et surhumaines de la Logique. Et c'est par-

ce qu'Il est ce principe sans épithète qu'Il est tout à la fois la Voie, la Vérité, la Vie, la Résurrection, la Lumière et l'Amour, parce que toutes ces manifestations relatives de l'Être ne sont elles-mêmes réelles qu'à la condition d'être logiques, parce qu'en étant logiques, elles cessent d'être multiples pour rester une, parce qu'en étant une, elles sont indivisibles et parce que l'éternité n'est elle-même que l'expression chronologique de cette indivisibilité.

Ce n'est pas plus un sermon qu'un catéchisme que je vous fais et je ne demande à personne s'il fait ses Pâques ou s'il a payé sa dîme: je ne fais qu'une étude sur des institutions qui sont des agents de liberté sociale. Mais je procède scientifiquement—et c'est la destinée de la Science humaine en quelque spécialité qu'elle s'absorbe, de ne pouvoir envahir le domaine de la lumière qui guérit et de la vérité qui réhabilite et ranime, sans voir se dessiner, dans l'orbe de son rêve, la figure esthétiquement sublime d'un Homme que couronne une torsade d'épines ensanglantée de vermeil et sans entendre la voix de Pilate redire les deux mots qui traduisent toutes les déceptions de la Science humaine: *Ecce Homo*.

La paroisse, création technique du Christianisme, est donc l'unité fondamentale sur laquelle doit s'appuyer toute espèce d'organisation politique ou sociale qui veuille tenir compte des enseignements de l'histoire, et de la philosophie—c'est la pierre angulaire de la civilisation parce que c'est de la liberté qui se réalise.

Les Bédouins, les Zoulous et les Patagons n'ont pas d'organisation paroissiale—et c'est pour cela qu'ils restent Bédouins, Zoulous et Patagons....

\* \* \*

Au point de vue de la seule économie politique, l'organisation paroissiale comporte encore la solution du problème colonial de la province de Québec parce que la paroisse complète exprime sa solidarité civile par le conseil municipal et que les différents obstacles qui paralysent l'essor de la colonisation chez

nous, questions d'écoles communales, de chemins vicinaux, et le reste, relèvent à peu près exclusivement de la seule initiative des conseils municipaux.

En principe, le gouvernement provincial, justement parce qu'il est autre chose qu'un conseil municipal, ne devrait donc intervenir dans ces questions locales que si celles-ci prennent réellement des proportions ultra-municipales et deviennent, par leur importance intrinsèque ou leur généralisation, des entreprises plutôt provinciales que paroissiales.

En s'organisant paroissialement, les colons d'une région donnée pourraient donc s'occuper eux-mêmes des différents services d'utilité commune qui sont actuellement rejetés sur le seul ministère de la colonisation. D'autre part, les Statuts provinciaux nous apprennent que l'incorporation d'un groupe quelconque en municipalité normale confère à ce dit groupe incorporé les pouvoirs généraux "d'acquérir, de contracter, d'ester en justice et d'exercer tous les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement de ses devoirs." (S. R. P. Q. article 4192 et seq.).

De sorte qu'en se groupant autour d'un clocher, d'un presbytère, d'un conseil, les colons d'une région déterminée se trouveraient immédiatement en mesure de se procurer des capitaux pour outiller convenablement leur domaine et qu'ils pourraient s'exempter de compter exclusivement sur le gouvernement proprement dit pour bâtir des écoles de quarante piastres et pour ouvrir des chemins de vingt-cinq arpents.

En d'autres termes, et pour revenir au côté strictement business de la colonisation, ce qu'il faut aux colons pour surmonter les premiers obstacles, ce qu'il faut aux colons de la Lièvre comme à ceux du Témiscamingue, à ceux de la Matapédia comme à ceux du Lac Saint-Jean, c'est de l'argent.

Or le gouvernement n'a pas d'argent puisqu'il ne dispose que de \$130,000 et qu'il faudrait plus de deux millions pour raccommoder tous les bouts de chemins qui sont en souffrance et pour ériger toutes les bâtisses qui sont réclamées de tous les coins du pays à la fois.

De l'argent, les colons eux-mêmes n'en ont pas davantage:

ce sont de modestes ouvriers qui n'ont que leur courage et leurs deux bras.

Dans de telles conditions, que faire? Il faut emprunter. Mais pour emprunter, il faut produire des garanties. Or, isolément, aucun de ces colons ne peut produire ces garanties. Chacun n'a que son lot de cent acres—et, financièrement, on ne s'amuse pas à de pareilles bagatelles: pour trente piastres, on achète un lot semblable dans n'importe quelle région de la Province.

Maintenant, accordez une charte d'incorporation municipale à ces colons après les avoir unifiés en paroisse, et de suite, ces sans-le-sou d'hier sont en mesure d'emprunter des milliers de dollars. Ils ont dorénavant une garantie: c'est le bill provincial qui les incorpore en municipalité constitutionnelle. Avec une telle charte, on peut s'aboucher avec les capitalistes et ceux-ci, qui prêtent de l'argent pour faire de l'argent, tiennent trop à faire des placements de toute sécurité pour ne pas apprécier la solidité des hypothèques qui reposent sur un semblable document: ils prêteront donc plus volontiers \$10,000 à 3, 4 ou 5 pour cent sur cette charte d'incorporation qu'ils ne risqueraient d'avancer \$200 à 40, 50 ou 60 pour cent sur tous les billets de location de tous les colons de la province de Québec. Et pourquoi? Parce que *business is business*. On prête aux municipalités parce que c'est une *business*; on ne prête pas à ceux qui ne peuvent pas justifier une première hypothèque de cinq piastres parce que ce n'est pas une *business*....

Le recours à la municipalisation des groupes coloniaux fait donc d'une pierre deux coups: elle permet au ministre de la colonisation d'effectuer les capitaux disponibles à des entreprises plutôt provinciales que locales; il met les colons eux-mêmes en posture de s'occuper de leurs propres affaires. Or, le fameux *Mind your own business* que le right honourable Joseph Chamberlain lançait un jour à la face de nos hommes d'Etat canadiens peut comporter une dose de polissonnerie qui nous permet de cuber l'urbanité du gentleman à qui nous devons la formule—mais, celle-ci n'en traduit pas moins un principe d'économie politique dont nous ferons bien de prendre note, d'abord

parce qu'on le retrouve à la base de toutes les entreprises qui ne font pas banqueroute; ensuite, parce que M. Chamberlain lui-même, en s'occupant de ses affaires, s'occupe si volontiers des nôtres, que les Canadiens doivent être aujourd'hui plus que jamais en état de prouver qu'ils ne sont pas inaccessibles aux bons conseils, même quand ceux-ci leur arrivent entortillés dans une polissonnerie d'outremer...

Qu'il s'agisse de simple colonisation provinciale ou de grande politique à base d'impérialisme, la vérité scientifique reste donc immuablement elle-même et cette vérité qui sauve, nos Anciens l'ont depuis longtemps déjà résumée dans un proverbe pittoresque en disant que "les vaches sont bien gardées quand chacun s'occupe de son métier..." Même pour du pittoresque, c'est un peu rude—et j'en conviens, mais c'est de la sagesse: et la sagesse partage avec les jolies femmes la prérogative d'être toujours bien accueillie, même quand elle n'est trousseée que d'un petit mantelet d'indienne et d'un gros jupon d'étoffe du pays...

\* \* \*

La paroisse est donc une synthèse dont le conseil municipal traduit la solidarité civile et dont l'église, cathédrale ou chapelle, affirme l'origine surhumaine.

—Mais, qu'est-ce encore que la paroisse?

C'est un composé d'éléments divers et ces éléments eux-mêmes se répartissent en deux catégories distinctes:

Le village proprement dit;

La zone agricole proprement dite.

Visitez maintenant nos différents centres de colonisation provinciale: vous y trouverez toute espèce de zones agricoles; mais *les villages manquent*—et c'est parce que les villages manquent que les colons ne peuvent pratiquement pas se constituer en paroisses régulières—et c'est parce qu'ils ne peuvent pas se constituer en paroisses que les colons sont voués à tous les désastres d'un isolement homicide—et c'est parce que cet isolement existe chez nous à l'état chronique que la colonisation,



chez nous n'est qu'une vaste blague et n'aboutit qu'à la banqueroute.

Ce qui veut dire que, pour régler synthétiquement toute la question coloniale dans la province de Québec, il faut *improviser des villages* dans tous les milieux qui sont déjà suffisamment peuplés de colons pour y justifier la création d'une paroisse.

Et l'entreprise, je me hâte de le dire, ne présente absolument aucune espèce de difficultés.

Qu'est-ce, en effet, qu'un village?

Sans nous attarder à faire des distinctions philologiques entre les différentes définitions qu'on peut en donner dans les autres pays, nous adopterons la seule définition que l'usage a sanctionnée dans la Province et dès lors, nous dirons que le village c'est un ensemble simultanément économique, politique, religieux et social où se retrouvent les différents éléments humains qui n'appartiennent pas exclusivement à l'agriculture proprement dite et qui se répartissent en un groupe de maisons circonscrites dans les limites comparativement restreintes justement parce que les entreprises agricoles proprement dites qui ne se développent qu'avec de la surface, sont rejetés en dehors des limites du village proprement dit.

Le village est donc un raccourci de la société tout entière puisqu'on y retrouve, en résumé, les différentes institutions qui relèvent organiquement de l'Eglise et de l'Etat, de l'Industrie, du Commerce, de la Finance et des professions libérales. C'est là que se bâtissent les manufactures qui s'alimentent de matières premières à même les richesses naturelles des régions circonvoisines et c'est là que s'érigent les ateliers dont les ouvriers fournissent une population de consommateurs aux cultivateurs qui produisent des denrées agricoles; c'est là que s'installent la chapelle, l'école et le bureau de poste; c'est là que demeurent le docteur, le notaire, le vétérinaire, le juge de paix et les autres spécialistes des professions libérales et du service civil; c'est encore là que se concentrent les magasins, les épiceries, les comptoirs de mercerie, de ferronnerie, les moulins à farine, les moulins à cardes, les moulins à scie, les tanneries,

et le reste; c'est encore là qu'on rencontre les différents artisans dont le métier, le négoce ou l'industrie rend indistinctement service à tout le monde: le cordonnier, le forgeron, le ferblantier, le menuisier, le sellier, le vannier, le teinturier, le tonnelier, le boulanger, le tailleur, si bien qu'en définitive, un échange de services s'établit permanemment entre ledit village et les régions agricoles proprement dites et que celles-ci ne peuvent pratiquement pas plus se passer du village que celui-ci ne saurait se passer des cultivateurs du voisinage.

Or, parmi tous ces spécialistes que nous venons d'installer au village, aucun n'a besoin d'une terre de cent acres pour exercer sa spécialité. Ce qu'ils veulent, c'est une petit coin de rien pour y bâtir une maisonnette, une boutique, un comptoir, une échoppe quelconque et pour s'y tailler un légumier de quelques pieds carrés. Ces gens-là n'ont pas besoin de tout un lot chacun: leur spécialité n'est pas la culture.

Pour improviser un village dans une région quelconque, il suffirait donc de choisir deux lots de cent acres chacun dans cettedite région; de subdiviser ces deux lots en quarante parcelles de cinq acres, ou mieux encore, en cent parcelles de deux acres chacune—et de loger, sur chacune de cesdites parcelles, l'un au l'autre des différents spécialistes qu'en rencontre le plus ordinairement dans un village quelconque.

Et, ma foi, c'est tout: votre village est improvisé. Lancez maintenant un bout d'annonce de quarante sous dans les journaux du pays et je vous dis qu'avant la fin du mois, vous n'aurez plus un pouce de terre à vendre dans ce village qui n'était, hier encore, que savane ou forêt vierge. Les villes canadiennes sont, en effet, toutes grouillantes de petits ouvriers spécialistes, d'humbles rentiers et de jeunes "professionnels" qui n'aspirent qu'à sortir des grands centres pour se loger plus confortablement dans des centres neufs: ces gens-là ne sont pas d'une étoffe à faire des bûcherons, des défricheurs et des cultivateurs—et c'est pour ce motif qu'actuellement, ils ne s'intéressent que passivement à la colonisation, mais, qu'on leur offre l'occasion d'aller exercer leur négoce, leur métier, leur profession, leur spécialité dans un village comme le nôtre et de s'y créer une

clientèle suffisante et je vous dis qu'une fois l'élan donné, le gouvernement lui-même n'aura plus qu'à laisser faire pour voir un nouveau monde surgir de nos solitudes provinciales et se répandre victorieusement jusque sur les plages de la baie d'Hudson.

Et ce n'est qu'au jour où ce programme, qui se justifie par vingt siècles d'histoire et par le gros bon sens, sera devenu le programme officiel du gouvernement provincial que le problème de la colonisation dans la province de Québec sera définitivement, c'est-à-dire scientifiquement résolu.

La question n'est donc pas une question d'école communale non plus qu'une question de chemin de front; ce n'est pas même une question de millions—c'est une question d'organisation logique. Et j'aime mieux cela. Le premier abruti venu peut avoir des millions à brasser tandis que, pour faire de l'organisation logique, il faut surtout avoir du gros bon sens. Et je dis que j'aime mieux cela parce que chez nous, dans la province de Québec, où les abrutis sont trop clairsemés pour que nous ayons des millionnaires, le gros bon sens par contre, est une denrée que nous n'avons pas la peine d'importer: c'est de l'étoffe du pays...

Créez donc des villages—et laissez faire: l'Humanité fera le reste.

Créez des villages—et laissez faire: en dix ans, vous aurez créé quatre nouvelles provinces dans les seules limites de la seule province de Québec. Créez des villages, vous dis-je: et ce n'est plus par pincées que vous éparpillerez dispendieusement quelques colons dans l'isolement de nos immenses territoires—c'est par centaines de milliers et par millions qu'il vous en viendra de tous les coins de l'univers.

Créez des villages, vous dis-je, et vous aurez fait plus que résoudre le problème colonial de la province de Québec: vous aurez résolu, de la seule façon qui soit scientifique, ce problème bien autrement terrible qui se nomme la question sociale.

Remontez en effet au principe du paupérisme à base de prolétariat, et du socialisme à base d'anarchie systématisée, et vous constaterez que ces fléaux se sont déchaînés sur les civili-

sations contemporaines parce que, chez les vieilles nations de l'Europe, et jusque chez nos voisins des Etats-Unis, la paroisse autonome n'existe plus. Le temps me manque pour étayer ce fait sur des documentations, mais vous savez lire: lisez l'histoire—elle vous dira que je n'ai pas menti. Tout un monde se meurt parce que les agricultures nationales se meurent et l'agriculture se meurt universellement parce que la paroisse autonome n'est pas là pour permettre à chacun de s'occuper de ses propres affaires—*to mind his own business*.

Créez donc des villages qui feront surgir des centaines et des milliers de paroisses nouvelles, de paroisses normales, de paroisses autonomes du sein de nos solitudes provinciales—et les Laurentides deviendront plus encore que le boulevard de nos libertés constitutionnelles: elles deviendront le boulevard de la liberté sociale tout entière et le salut de l'Humanité...

\* \* \*

Voilà donc, dans ses grandes lignes, ce que je crois être un programme de colonisation justifié sur un ensemble de principes scientifiques et, pour conscient que je sois des dangers que des théories mal définies peuvent faire courir aux multitudes qui les accueillent inconsidérément, je n'éprouve qu'une confiance inaltérable à maintenir que jamais, dans la province de Québec, la colonisation ne donnera de résultats définitifs qu'en procédant par voie d'organisation paroissiale.

Aussi bien, n'est-il pas nécessaire de parcourir les vieux mondes multiséculaires pour étayer cette conclusion sur des documents et des témoignages irrécusables: il suffit d'être fidèle à la devise de la Province et de se ressouvenir. Car la colonisation basée de la sorte sur le régime paroissial est celle à qui nous devons d'être devenus ce que nous sommes et d'avoir bravé victorieusement des tourmentes capables d'emporter des nations plus puissantes que la nôtre.

Interrogez donc les Samuel de Champlain, les Maisonneuve, les Seigneur de Varennes, les Marquis de Vaudreuil, les Fran-

ciscains et les Jésuites de la Nouvelle-France et tous les fondateurs de ces petites colonies qui, depuis Montréal jusqu'à la Nouvelle-Orléans, devaient graduellement couvrir toute l'Amérique britannique et toute la vallée du Mississipi de capitales imposantes, de cités prospères et de puissantes métropoles: tous vous diront que les premiers arbres abattus de la forêt servaient à construire un fort à l'abri duquel s'installait une modeste chapelle catholique et que, après avoir ainsi jeté les bases de la paroisse à venir, il ne restait plus qu'à laisser faire pour qu'en quelques années, malgré les Peaux-rouges, malgré les disettes et malgré l'apathie de la Vieille-France, les solitudes de jadis devinssent des campagnes luxuriantes, des hameaux prospères, des villages joyeux et des foyers de civilisation.

Mais que dis-je?—Ces témoignages dont notre histoire nationale déborde éblouissamment sont eux-mêmes superflus, puisqu'il nous suffit d'interroger ceux qui ne comptent encore qu'un demi siècle d'existence pour en apprendre que le seul compatriote qui, depuis la Confédération de 1867, ait fait de la véritable colonisation dans la province de Québec n'a pu triompher des obstacles naturels et des intrigues hypocrites qui se multipliaient sous ses pas qu'en procédant systématiquement par voie d'organisation paroissiale et que c'est pour avoir fondé plus de quatre-vingts paroisses dans nos Laurentides pittoresques que le curé Labelle doit d'être encore appelé couramment le Roi du Nord...

Et lorsque l'on songe à ce qui reste à faire en comparaison de ce qu'a fait le curé Labelle pour conquérir les immenses solitudes qui s'étendent des contreforts méridionaux des Laurentides jusqu'aux plages mal connues de la baie James, on finit par se convaincre que ce titre de Roi que la reconnaissance populaire confère à l'ancien pasteur de Saint-Jérôme-de-Terrebonne est une prophétie plus encore qu'une auréole et que le curé Labelle fut encore moins un apôtre qu'un précurseur.

Cet homme, dont la puissante intelligence avait puisé dans un patriotisme à toute épreuve l'énergie d'étudier son pays, cet homme n'avait pas seulement pressenti que les Laurentides devaient devenir un jour le boulevard de nos libertés nationales: il

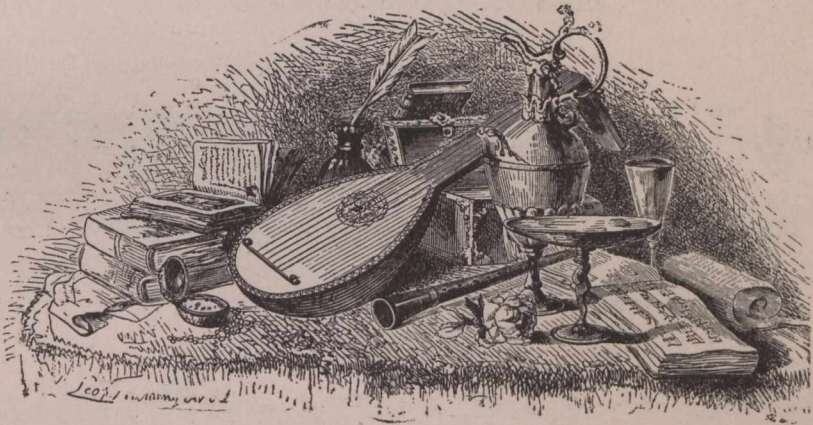
avait surtout compris que, pour implanter des provinces nouvelles dans les forêts vierges de la Province, il fallait tenir compte des enseignements de l'Histoire, des instincts de l'Humanité, des traditions ancestrales et des idéals nationaux.

Et c'est pour ce motif que le curé Labelle songeait à créer des paroisses plus encore qu'à recruter des défricheurs.

Il n'a pu qu'ébaucher ses plans de conquête parce que c'est le sort des précurseurs de succomber à la tâche et de disparaître prématurément mais il survit aux anéantissements de la tombe parce que l'âme immortelle du peuple et son âme de croyant et de voyant vibraient à l'unisson. Ces ébauches du Roi du Nord, je les ai coordonnées de mon mieux en les justifiant sur quelques-unes des argumentations qui font ressortir leur caractère scientifique et, pour modeste que soit le travail, j'estime qu'il comble une lacune puisqu'il balise la route qu'il faudra suivre pour arriver au but.

*Gaston de Montigny.*





## Chanson des Soldats de Montcalm

Après la bataille de Carillon (8 juillet 1758.)



U lendemain de la bataille de Carillon, Montcalm envoyait à sa mère deux chansons composées sous la tente après la victoire. L'une d'elles, "en style des poissardes de Paris", est fort curieuse. Le Père Sommervogel, dans son étude historique intitulée *Le Marquis de Montcalm*, en cite quatre couplets, que je transcris ci-après, avec la musique indiquée. J'ai souvent entendu chanter cet air, dans mon enfance: j'y ai simplement ajouté un accompagnement après l'avoir transcrit.

On fait évidemment allusion, dans le troisième de ces couplets, à la tradition d'après laquelle la famille du chevalier de Lévis appartiendrait à la tribu de Lévis. Aujourd'hui encore, en France, on dit que les Lévis sont "cousins de la Sainte Vierge."

La bataille de Carillon eut lieu le 8 juillet 1758, un samedi.

Ernest Gagnon.





## 1

L'aumônier fit l'exhortation,  
 Puis il donnit l'absolution;  
 Aisément cela se peut croire.  
 Enfants, dit-il, animez-vous!  
 L'bon Dieu, sa mèr', tout est pour vous.

PARLÉ: *Sapregué, j'sommes catholiques; les Anglais sont des hérétiques...* (1)

Ce sont des chiens,  
 A coups d'pieds, à coups de poings, } *bis.*  
 Faut leur casser la gueule et la mâchoire!

## 2

Soldats, officiers, généraux,  
 Chacun, en ce jour, fut héros;  
 Aisément cela se peut croire.  
 Montcalm, comm' défunt Annibal,  
 S'montrait soldat et général.

PARLÉ: *Sapregué, s'il y avait quelqu'un qui ne l'aimît point....*

Je veux être chien,  
 A coups d'pieds, à coups de poings, } *bis.*  
 J'lui cass'rais la gueule et la mâchoire.

## 3

N'oublions pas Monsieur d'Lévis,  
 Qui s'débattait comme un' furie;  
 Aisément cela se peut croire.  
 Dame! on n'manquît jamais d'valeur  
 Dans la famill' de not' Seigneur!

PARLÉ: *Sapregué, comme sans sa cousine j'étions flam-bés!...*

Ces doubles chiens,  
 A coups d'pieds, à coups de poings, } *bis.*  
 Nous auraient cassé la gueule et la mâchoire.

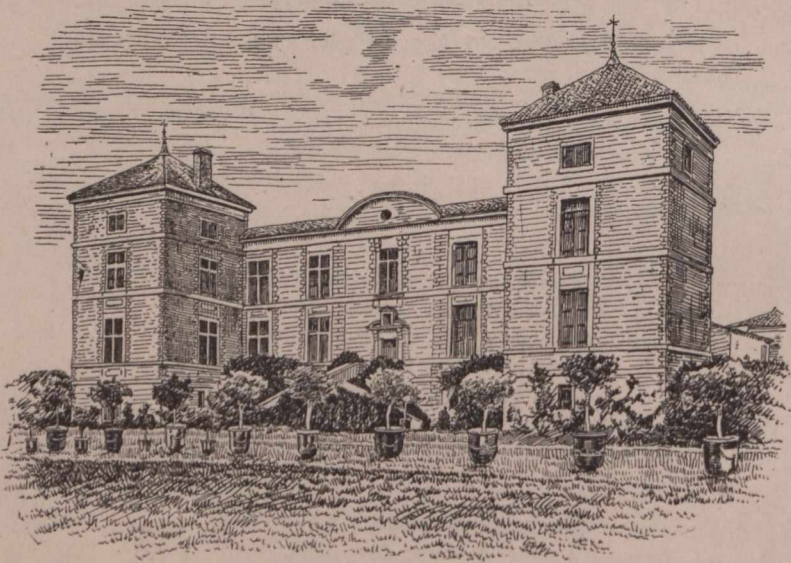
(1) La guerre de Sept Ans n'était pas une guerre de religion, mais la rime est une solliciteuse bien séduisante, et parfois bien impérieuse.

Quand les Anglais s'virent rabouler,  
 Ils commencèrent à déloger;  
 Aisément cela se peut croire.  
 Montcalm leur souhaitit le bonsoir:  
 Adieu, Messieurs, jusqu'au revoir!

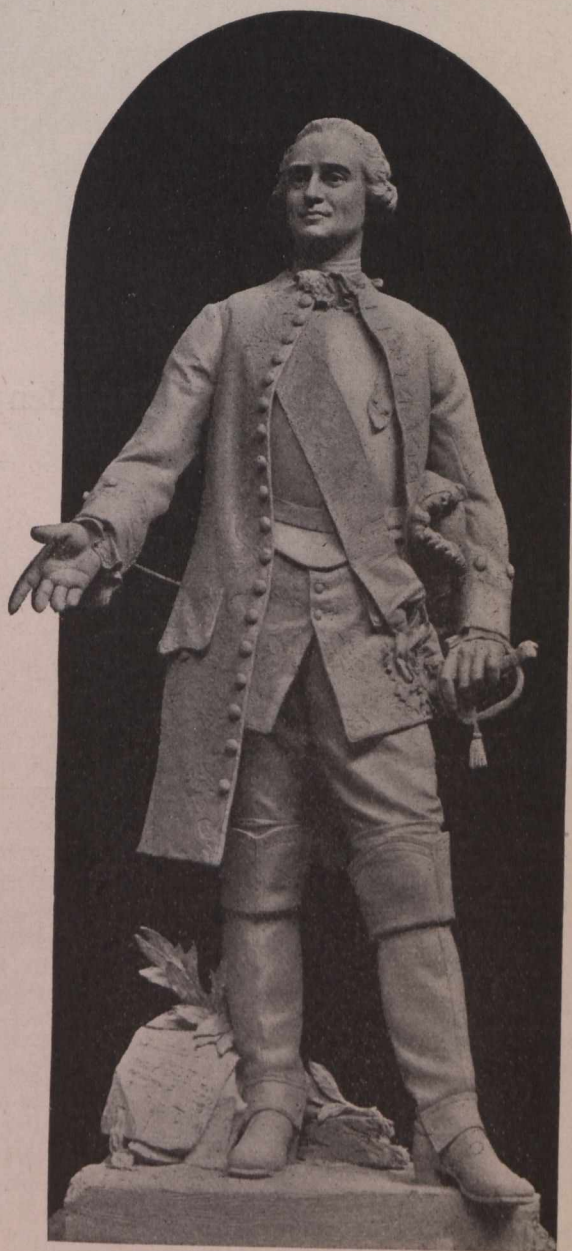
PARLÉ: *Sapregué, profitez de l'avis : si jamais je vous  
 revoyons....*

Je veux être chien.  
 A coups d'pieds, à coups de poings, } *bis.*  
 J'vous cass'rai la gueule et la mâchoire.

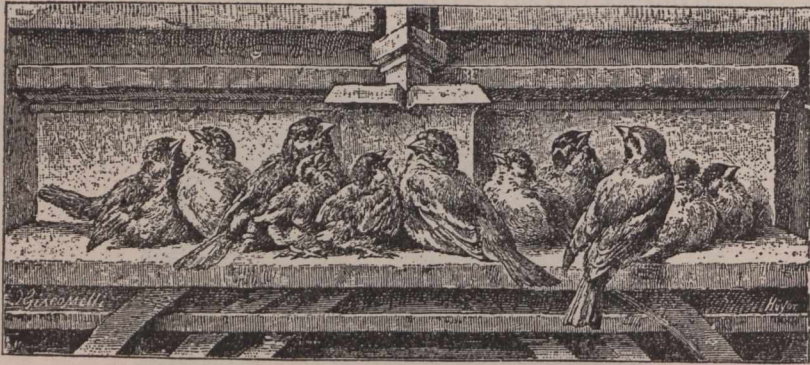
E. G.



CHATEAU DE CANDIAC,  
 où naquit Montcalm, près Vauvert (Gard), France.



MONTCALM, d'après Philippe Hébert



## Le Récit d'un Soldat Canadien

Or ça, mes bons petits, commença le grand-père,  
Ecoutez-moi bien tous et je m'en vais vous faire  
Le récit d'un beau fait que je vis de mes yeux,  
Episode évoquant un passé glorieux!

J'avais alors vingt ans et j'étais militaire  
Dans un fier bataillon enrôlé volontaire.  
Notre devise était: pays, vaillance, honneur!  
Nous avions un grand chef, vrai chevalier sans peur,  
Nous donnant l'exemple d'un courage invincible!  
Aussi, nul ne craignait au feu d'être à la cible!  
Et quand l'obus tombait tuant autour de nous!...  
Les survivants disaient un *Ave* à genoux!

Or, à Châteauguay même un matin sur la plage,  
Le noble Irrumberry, ce lion de courage  
La carabine au poing et l'oeil étincelant,  
Attendait l'ennemi dans son retranchement!  
Hampton et Wilkinson escomptant la victoire  
De leur drapeau flottant sur notre territoire  
S'avançaient escortés de milliers de soldats,  
Franchissaient la frontière alléchés par l'appât  
De planter sur le sol de la Nouvelle-France  
Leur étendard jaloux! C'était folle espérance!...  
Le grand Salaberry voit cela sans broncher!  
Il attend Wilkinson et le laisse avancer!

Nous n'étions que trois cents embusqués, sac au dos,  
Mais chacun des trois cents rêvait d'être un héros!

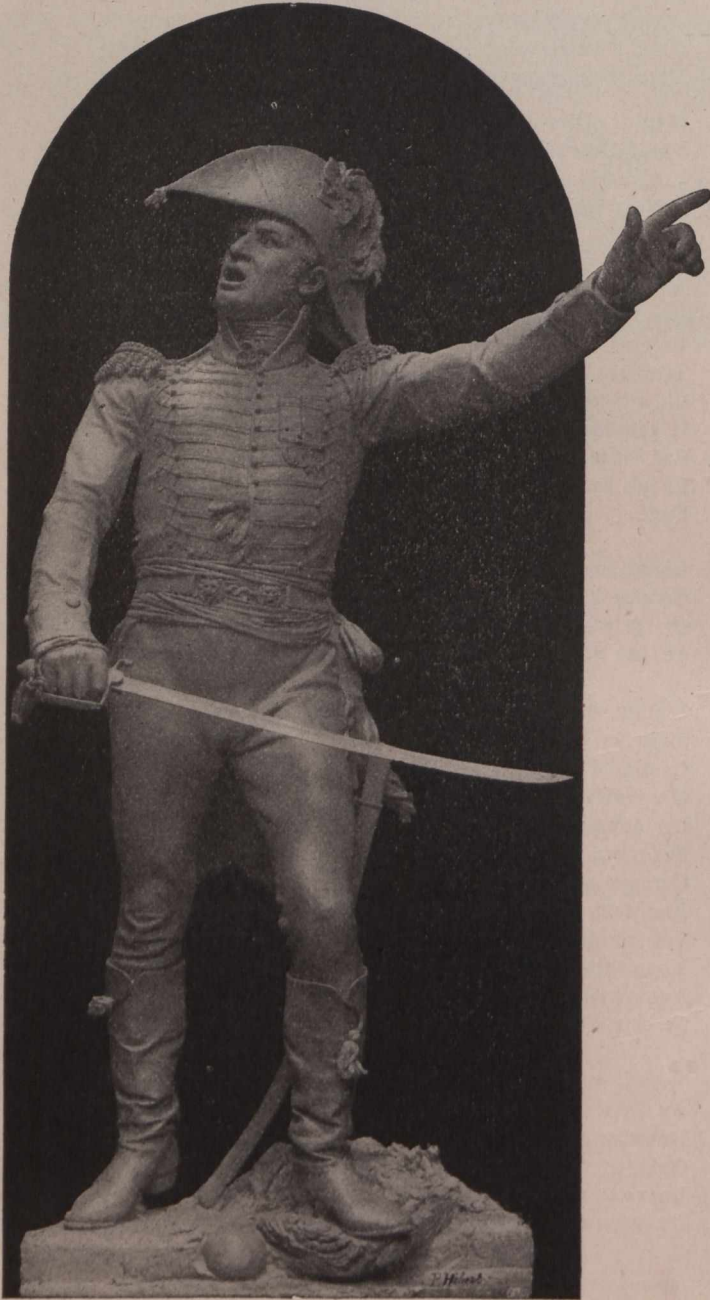
Bientôt dans le lointain tournoya la poussière,  
Et déjà du canon la charge meurtrière  
Trouait la barricade où nous étions rangés,  
Prêts à lâcher le chien de nos fusils chargés!

Il y eut un moment de silence suprême...  
Aucun de nous n'eut peur, mais tous nous étions blême!  
Car, voyez-vous, petits, ça vous brise le cœur  
De penser que chez vous une mère, une soeur  
Pleurent votre départ, craignant pour vous sans cesse  
La misère, la mort ou la balle qui blesse!  
Il est des jours hélas, où la douleur atteint  
Ces êtres tant chéris! Tout cela vous étreint!  
Ce ne fut qu'un instant d'angoisse contenue...  
Feu!... cria le Major aux troupiers, tête nue!...

Longtemps l'écho vibra sous un énorme bruit!  
Comme un puissant fracas de tonnerre qui fuit!  
Or, je n'avais jamais entendu la mitraille,  
Ce fut horrible et beau, c'était une bataille!

L'aïeul eut un sanglot dans la voix et reprit:  
Mais, la guerre est infâme! Ecoutez ce qui suit:  
Comme j'allais charger une seconde fois  
Me retournant soudain, près de là j'aperçois  
Un homme agonisant, la poitrine sanglante...  
Ses yeux étaient tournés vers la plaine fumante,  
Comme pour s'enivrer de quelque vision  
Par delà les monts bleus de l'extrême horizon!  
Cet homme, ô mes enfants, était presque mon frère!  
Nous étions du même âge au village naguère,  
Nous avions tous les deux joué sur le galet,  
Je le vis étendu tout criblé... qui râlait!

Voyez-vous! C'est affreux! A ce moment l'on songe  
Au fatal désespoir de ceux que la mort plonge  
Dans un deuil malheureux, aux vieux parents aimés  
Qui dès votre jeunesse avaient pourtant rêvé  
De vous garder toujours à la bonne chaumière  
Où vous avez grandi sous l'oeil de votre mère!



DE SALABERRY, d'après Philippe Hébert

Je me penchai vers lui le désespoir au coeur!  
Il était mort, hélas! Abimé de douleur...  
Je presse sa main froide entre ma main brûlante  
Adieu funèbre de notre amitié ardente  
Et terrible je dis: Jean, tu seras vengé!  
Mais, je me lève et vois à son doigt enroulé  
Un papier teint de sang, alors je le dégage  
Et pour braver le feu ranime mon courage!  
Ah! si l'on ne craint pas d'affronter un combat,  
La souffrance meurtrit quand même on est soldat!

Le grand père alors prit dans livre de messe  
La lettre souvenir et lut plein de tendresse:

Cher ami:

Je ne sais, mais si demain la mort  
Me frappe au champ d'honneur, et c'est là notre sort!...  
Voudrais-tu consoler ma mère que j'embrasse  
Lui jurer mon amour, la soigner à ma place,  
Fais-lui bien mes adieux, sois bon pour elle toi  
Et ce sera moins dur! En ton grand coeur j'ai foi!  
Puisse Dieu t'épargner et nous rendre vainqueurs,  
Adieu! mes compagnons, mon drapeau, si je meurs!...

Il avait signé Jean!

Nous eûmes la victoire!  
Que de larmes hélas nous coûta cette gloire!

Il se passa deux ans! La pauvre femme en deuil,  
Est morte entre mes bras dans ce même fauteuil  
Où je vous fais, enfants, l'historique sublime  
D'une grande épopée! Ah! c'eut été un crime  
De ne pas adoucir l'amertume des jours  
Qui lui restaient à vivre et pour elle toujours,  
Je fus bon comme un fils! Je le jure sans crainte,  
Oui!... j'en prends à témoin l'âme de cette sainte.

*Alfred Descauries.*

Montréal, avril 1907.

## En Chaldée

---

(Suite)

---

### 3.—*Déchiffrement de l'écriture assyrienne.*

“La troisième espèce d'écriture cunéiforme, était de beaucoup, sans qu'on pût le soupçonner d'abord, la plus importante, et elle a relégué un peu dans l'ombre les deux autres, depuis qu'on est parvenu à en pénétrer le secret. On ne tarda pas à supposer que la troisième colonne contenait l'inscription en langue babylonienne, et l'évènement a confirmé l'hypothèse. Quel intérêt, par conséquent, à découvrir la clef de ces caractères ! Outre l'importance de tout ce qui se rattache à la grande cité de Babylone, on possédait déjà en Europe un certain nombre d'inscriptions en caractères semblables, trouvées sur les bords de l'Euphrate, et qui attendaient des traducteurs.

“La lecture des deux premières espèces d'écritures mit sur la voie pour lire la troisième. M. Oppert constata tout d'abord que l'écriture babylonienne était syllabique, comme l'écriture médique, et que les noms d'hommes s'y reconnaissaient de même par le clou vertical, qui les précède. Cependant, l'innombrable multitude de signes déconcerta tout d'abord les tentatives de déchiffrement. On en était là, quand les découvertes les plus extraordinaires et les plus inattendues se firent à Ninive, sur les lieux mêmes où avait été écrite et parlée la langue dont l'écriture se montrait si rebelle aux efforts de tous les savants. Il nous faut maintenant raconter l'histoire de ces découvertes, qui ont pour les études bibliques une si grande importance.

“En l'an 606 ou 607 avant Jésus-Christ environ disparaissait de la scène du monde une des villes qui y avaient occupé la plus



grande place et dont le nom nous est familier depuis notre enfance; la ville de Sennachérib, la ville où avait prêché Jonas, d'où était parti Holopherne et où Tobie avait été captif, Ninive. On aurait dit qu'elle avait été engloutie au fond d'un abîme, sans laisser d'elle aucune trace. Xénophon était passé près des lieux où elle avait étalé sa magnificence et il n'en avait pas même entendu prononcer le nom; Alexandre le Grand, qui voulait faire de Babylone la capitale de son vaste empire, ne s'était point douté, en conduisant ses troupes dans le voisinage de la grande ville détruite des bords du Tigre, qu'il était près de cette reine superbe devant laquelle avait plus d'une fois tremblé l'orgueilleuse cité de l'Euphrate; Rome y avait établi une colonie militaire, mais aucun Romain ne soupçonna quels grands souvenirs de guerre s'attachaient au sol foulé par ses vieux soldats. "Ninive a péri, disait Lucien; il n'en reste aucune trace et l'on ne saurait dire où elle s'est élevée jadis."

"Cependant la ville où avaient régné Sennachérib, Assaraddon, Assurbanipal devait être retrouvée après 2400 ans. Il y a quelques années à peine, non seulement sa place nous était inconnue, mais nous ignorions presque tout d'elle. "Nos connaissances sur l'Assyrie étaient enveloppées des plus épais nuages... En dehors des données de la Bible, seules contemporaines des différents empires d'Assyrie, nous ne trouvions dans les historiens anciens que des informations rares et incohérentes ou un silence inexplicable... Les événements (qu'ils rapportent) sont mal classés, dans une chronologie dépourvue de toute critique, et pouvant à peine offrir quelques dates et quelques noms de rois. Nos informations sur les moeurs, les arts, les sciences, les oeuvres et le type même des Assyriens n'étaient pas moins incertaines. On nous avait parlé des enceintes prodigieuses qui enveloppaient leurs capitales; des innombrables tours dont elles étaient flanquées; des palais somptueux qu'elles renfermaient; des sculptures, des peintures répandues sur les murailles; mais quoi de plus indécis que nos idées sur ces colossales constructions!... Comment étaient bâties les enceintes et comment étaient disposées les tours? Quel caractère avaient leurs peintures et leurs sculptures; quelles scènes y étaient représentées; quels sujets affec-

“tionnaient les artistes ninivites (1) ?” Quelles étaient leurs idées, leurs croyances, leurs moeurs, leurs habitudes? “Autant de questions insolubles. Nous ignorions également les costumes portés par les Assyriens, les armes dont ils se servaient à la guerre, leur idiome, leur écriture, leur physionomie même, et, s’il nous était permis de nous représenter l’image exacte d’un Egyptien, d’un Romain ou d’un Grec, celle d’un Assyrien ne s’offrait à nous sous aucune forme saisissable (2).”

“Mais tout ce que l’on ignorait, on allait enfin l’apprendre. La Providence, sans que personne s’en doutât encore, avait conservé presque intacte une partie des palais, des temples, des oeuvres d’art ninivites, sous des monceaux de briques d’argile crue. Elle les avait réservés pour les faire apparaître à son heure, comme autant de témoins irrécusables de l’histoire des temps antiques et de la véracité de nos Livres Saints (3).”

En 1829, Niebuhr qui, comme nous l’avons vu, fraya la voie dans l’oeuvre du défrichement des inscriptions cunéiformes, écrivait: “A Rome, j’ai entendu dire à un prêtre chaldéen, qui vivait près des ruines de Ninive, qu’on y trouverait des colosses enterrés sous d’énormes murs de décombres. Quand il était enfant, un accident mit à découvert une de ces statues; mais les Turcs se hâtèrent de la briser. Ninive deviendra la Pompéi de l’Asie antérieure. Ce sera une mine inépuisable pour ceux qui viendront après nous, peut-être même déjà pour nos enfants. Les Champollions ne manqueront pas pour la langue assyrienne. Préparez les voies, vous qui le pouvez, par l’étude du zend, au déchiffrement des inscriptions cunéiformes.”

Dès 1836, M. Rich, agent de la compagnie des Indes, faisait connaître le résultat de ses explorations dans le bassin de l’Euphrate et du Tigre (4). Deux monticules, ou collines artificiel-

(1) Victor Place, *Ninive et l’Assyrie*.

(2) “ “ “ “

(3) F. Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*.

(4) *Narrative of a Residence in Koordistan and on the site of ancient Nineveh* London, 1836, 2 vol.

les, élevées aux environs de Mossoul, avaient surtout attiré son attention. Les débris de poteries et de briques couvertes d'inscriptions en une écriture inconnue en forme de clous qu'il trouva dans cette région, un commencement de travaux qu'il y fit exécuter, le laissèrent dans la conviction qu'il foulait le sol où avait été construite Ninive. Il ne se trompait guère. Il avait bien remarqué en face de Mossoul, sur l'autre côté des rives du Tigre, à Koyoundjik, un monceau de briques jaunâtres; mais il ne soupçonna pas que ce pauvre village et ces environs recouvraient les ruines de l'antique cité et plus de douze palais de rois d'Assyrie. L'explorateur anglais ayant expédié en Angleterre quelques-uns des objets qu'il avait ainsi recueillis, ils furent déposés au Musée Britannique, à Londres, où M. Jules Mohl, secrétaire de la Société asiatique de Paris et membre de l'Institut, eut occasion de les examiner. La vue de ces débris créa chez lui une vive impression, et il ne douta point qu'il y avait d'importantes découvertes archéologiques à faire sur les lieux de leur provenance.

Six ans plus tard, en 1842, le gouvernement français nommait M. Emile Botta agent consulaire à Mossoul. Au moment de partir, M. Mohl, encore sous l'empire de son premier enthousiasme, attira son attention sur les trouvailles de M. Rich, l'engageant à faire des recherches sur les lieux de sa future mission. Il lui donna même des indications précieuses que lui avaient fournies de vieux documents sur ce qu'il croyait être l'emplacement de l'ancienne capitale. Il réussit si bien à lui faire partager ses espérances, qu'à peine arrivé dans le pays, M. Botta, à ses risques personnels et malgré les ennuis que l'administration turque ne manqua pas de lui susciter, entreprit des fouilles sur la rive gauche du Tigre, dans les monticules de Koyoundjik. Le résultat ne répondit pas tout d'abord à ses espérances. Cet endroit cachait pourtant de grandes richesses archéologiques dont les Anglais devaient bientôt faire leur profit. Il ne creusa pas assez profondément et ne dirigea pas ses travaux avec la méthode que l'expérience lui apprit dans la suite.

Ce premier essai ne le découragea pas. Aucune difficulté ne rebuta sa persévérance. Il réussit, dit Victor Place, son successeur et le continuateur de son oeuvre, et toutes les découverts

tes assyriennes sont dues à sa courageuse initiative. Les fouilles postérieures n'ont été que la continuation des siennes. Le nom de M. Botta est resté attaché à la résurrection de Ninive et à la recomposition de l'histoire d'Assyrie.

Comme il achetait toutes les pierres portant des inscriptions qu'on lui présentait, un teinturier chrétien de Khorsabad, village de quelques lieues de distance de Koyoundjik, lui apporta deux grandes briques couvertes d'inscriptions cunéiformes, trouvées auprès de cette localité, s'offrant de lui en procurer autant qu'il en voudrait. "M. Botta, d'abord incrédule, envoya vers la demeure de ce brave homme quelques ouvriers intelligents; ils firent des fouilles et découvrirent des pans de murs, des bas-reliefs.

"A leur retour, M. Botta était à peine convaincu de la véracité de leurs récits et craignait encore une désillusion. Cependant, il se transporta en toute hâte sur les lieux: c'était près du village turc de Khorsabad. Il se trouva en présence des premières ruines de Ninive.

"Plein de joie cette fois, et plein d'espoir, il poussa activement ses recherches et délaissa presque absolument les fouilles de Koyoundjik. Peu à peu, des pans de murs couverts de bas-reliefs, des fondations importantes, des formes de palais apparurent à ses yeux ravis. Sans retard, il annonça à l'Europe la bonne nouvelle dans des lettres adressées à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Sur un rapport de cette illustre compagnie, le gouvernement français s'émut; on envoya des secours au hardi explorateur. Les vœux des savants et du public s'attachèrent à ses travaux et les encouragèrent. Un peintre habile, M. Flandin, lui fut adjoint, pour dessiner les monuments que l'on découvrirait de jour en jour.

"Ainsi apparut peu à peu l'un des palais les plus importants des rois de Ninive, la demeure du roi Sargon, l'édifice connu dans la science sous le nom de *Khorsabad* (1)."

Les bas-reliefs de ce palais, mesurant une longueur de plus de 6,500 pieds, reproduisaient des scènes diverses de la vie na-

---

(1) George Hanno, *Les Villes retrouvées*.

tionale des Assyriens ; ces tableaux, malgré leur long ensevelissement, étaient encore très vivants et très naturels. En juin 1845, M. Botta expédiait à son pays les premières grandes sculptures assyriennes qu'il était donné à l'Europe de voir. Il compléta son oeuvre en apportant lui-même, l'année suivante, une partie de ces précieuses antiquités qui furent placées au Musée assyrien du Louvre.

Il est facile de se figurer l'enthousiasme que provoquèrent les étonnantes découvertes de M. Botta. Les longues inscriptions en caractères cunéiformés semblables à ceux des rochers de Béhistoun, que le consul français avait également mises au jour à Khorsabad, excitèrent vivement la curiosité des linguistes. En effet, ce qu'elles racontaient devait être du plus haut intérêt pour l'histoire de l'Assyrie. Mais il fallait d'abord pouvoir les lire, ce que personne jusqu'ici, malheureusement, n'avait pu faire. A peine connaissait-on un ou deux mots soi-disant assyriens que l'on trouvait dans les auteurs classiques. Bien plus, on ignorait encore à ce moment quelle avait été la langue des anciens habitants de Ninive. On ne pouvait rester dans une telle ignorance ; un suprême effort devait être tenté pour déchiffrer cette énigme ; de nouveau, les savants se mirent à l'oeuvre.

Un autrichien, Isidore Lowenstern, partant de l'hypothèse que l'écriture assyrienne était la même que l'écriture babylonienne des inscriptions de Persépolis et de Béhistoun, essaya, en 1845, d'analyser les noms propres des inscriptions trilingues de la troisième espèce, ce qui devait, pensait-il, lui donner la clef des inscriptions assyriennes. Il n'obtint point tout le succès qu'il avait espéré, parce que ces inscriptions avaient été mal copiées ; mais il acquit la conviction que la langue parlée en Assyrie et en Chaldée était une langue sémitique, ce qui devint peu après de l'aveu de tous les assyriologues, une vérité incontestée (1).

---

(1) M. Renan s'appuyant sur le *sentiment* qu'il croyait avoir d'une langue sémitique, révoqua en doute ce fait devenu évident. Si c'eût été la seule circonstance où son *sentiment* le mit en défaut dans les nombreux volumes qu'il a publiés sur l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, le mal n'aurait pas été grand.

En 1847, M. Lowenstern réussit à déterminer la valeur de deux signes, mais il ne put aller plus loin.

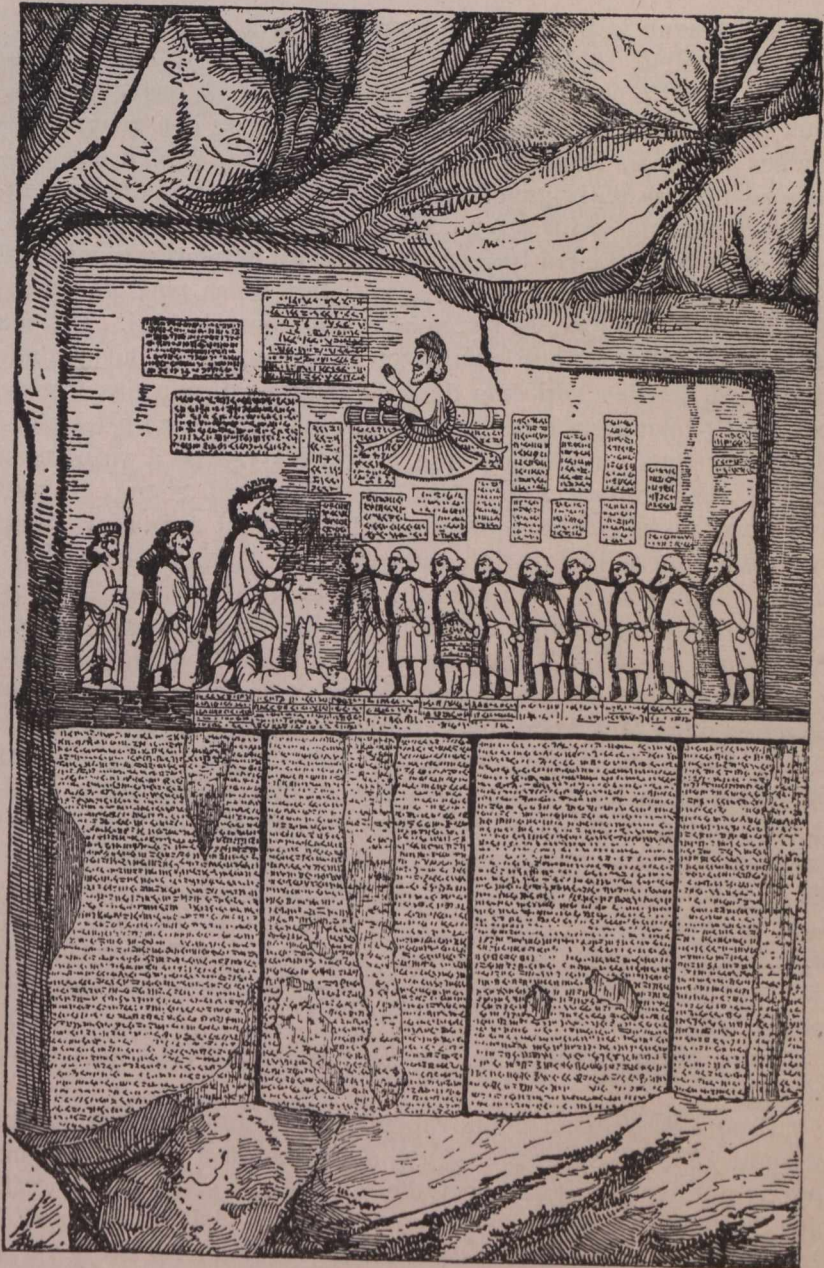
A part M. de Longpérier qui, peu après parvint à déchiffrer sur les monuments de Khorsabad le nom du roi Sargon et à classer, sans pouvoir toutefois les lire ni les prononcer, certains groupes cunéiformes qui rendaient les mots, souvent répétés, de "roi, seigneur, grand," personne n'avait réussi à reculer les limites des connaissances déjà acquises.

M. Botta acquit la preuve que l'écriture, de même que la langue des habitants de Ninive et de Babylone, étaient identiques; mais là se bornèrent tous ses efforts. Il ne put parvenir à lire cette écriture, pas même à en prononcer un seul mot. Cette quantité troublante de signes, en partie phonétiques, en partie idéographiques semblait plus que jamais devoir décourager les savants dans leurs recherches.

Grâce cependant à l'énergique persévérance de M. L. de Saulcy, en France, et de M. Edward Hincks, à Dublin, la science à ce moment même faisait un nouveau pas dans la voie du déchiffrement. Il fut démontré par l'étude des noms propres que les signes divers, lesquels devaient exprimer, d'après le savant français, une seule et même lettre représentaient, suivant M. Hincks, des articulations diverses, dans lesquelles la même consonne s'unissait à des voyelles différentes, de sorte que les six caractères que M. de Saulcy transcrivait également par une r, devaient se lire en réalité ra, ri, ru, ar, ir, ur, ce qui en établissait définitivement le caractère syllabique.

Un fait important à noter ici, fut l'envoi que fit, en 1851, un savant officier anglais au *Journal of the Royal Asiatic Society*, de Londres, du texte babylonien de l'inscription du célèbre rocher de Béhistoun.

On y voyait d'abord à une hauteur de 300 pieds, un bas-relief sculpté sur le paroi qui forme la montagne du côté du sud-est. "Pour le dessiner, dit M. Eugène Flandin, il faut s'en rapprocher en escaladant quelques-uns des blocs qui encombrent le pied de la montagne, ce qu'on ne peut faire que jusqu'à une certaine hauteur, et il reste encore à une élévation assez grande pour qu'il soit nécessaire de se servir d'une longue-vue. L'escarpement des rochers au-dessus de cette sculpture en rend



Bas-relief et inscription trilingue de Darius à Béhistoun, d'après Rawlinson

l'accès presque impossible, en contribuant à sa conservation."

Ce bas-relief, le fait a été établi depuis, représente le roi Darius, fils d'Hystaspe, et l'inscription qu'il fit graver au-dessous raconte ses exploits, dix-neuf victoires qu'il a remportées sur ses ennemis, le puissant monarque est là, revêtu des insignes royaux, la main gauche appuyée sur un arc, la droite étendue vers neuf personnages, enchaînés par le cou et les mains liés derrière le dos. Le roi foule à ses pieds un ennemi désarmé qui semble implorer sa grâce. Deux officiers de sa maison, un archer et un doryphore, se tiennent debout derrière lui. Un peu plus haut, comme pour compléter la scène, plane le symbole d'Ormuzd, le dieu suprême dans l'antique religion des Perses. Les neuf prisonniers que l'on voit devant Darius sont des chefs d'insurrections ou des rois que le fils d'Hystape a vaincus et dont il s'est emparé, à diverses époques de son règne. Ils portent leurs noms écrits au-dessus de leur tête et sous leurs pieds avec une courte inscription indiquant la cause de leur châtiement. Celui que le roi foule aux pieds est Gaumatès le Mage qui, sous le faux nom de Smerdis, fils de Cyrus, réussit à s'emparer du trône d'où il fut renversé, au bout de quelques mois, par Darius. Les détails de sa trahison et de son châtiement sont racontés dans la grande inscription sur le plan inférieur du tableau. Cette inscription, qui se compose de quatre cents lignes, est écrite dans les trois langues des Achéménides, perse, mède et babylonien et raconte les actions mémorables de Darius. Les premières lignes contiennent une invocation à Ormuzd, suivie de la généalogie de Darius et de l'énumération des provinces dont se compose son empire. Il raconte ensuite son avènement au trône, et les principaux faits de son règne. L'inscription entière se termine par la liste des conjurés qui renversèrent Gaumatès le Mage.

Copier cette inscription, vu sa hauteur, n'était pas chose facile.

"Henry Rawlinson mena cependant à bonne fin cette entreprise de 1835 à 1848, grâce à une énergie et à une persévérance que ne put arrêter aucun obstacle. Il était, à cette époque, officier de l'armée perse. Auparavant il avait visité les ruines de Persépolis et les tombeaux de Naesch-i-Roustam; il avait vu les



inscriptions cunéiformes gravées sur ces monuments et sur ceux de plusieurs autres localités et il s'était senti comme la vocation de déchiffrer ces énigmes. Son ardeur redoubla, quand il eut vu, en 1835, la grande inscription de Béhistoun. Il était placé dans la situation la plus défavorable pour réussir dans le genre d'études auquel il se livrait. Les nécessités du service militaire le forçaient souvent à suspendre ses travaux. Ce qui était plus fâcheux encore, l'éloignement de l'Europe et de tout centre scientifique l'empêchait de profiter des publications et des découvertes des savants qui s'occupaient comme lui des écritures cunéiformes; mais rien ne fut capable de le décourager ni de ralentir son zèle scientifique. Il employa les loisirs qu'il put se ménager à apprendre le sanscrit, le zend et le pehlvi, et, en procédant comme l'avait fait Grotefend, quoique sur des inscriptions différentes, il parvint de lui-même à déchiffrer, comme le savant hanovrien, les noms de Darius, de Xerxès et d'Hystaspe. Pendant l'automne de 1835, il avait réussi à escalader le rocher de Béhistoun, et de 1835 à 1837, il avait copié, à l'aide d'une longue-vue, une partie considérable du texte perse. Il fut alors envoyé à Téhéran, mais là, armé d'un petit alphabet qu'il s'était formé, il consacra les deux années suivantes à l'étude des fragments de l'inscription qu'il avait transcrits. Les valeurs qu'il connaissait déjà lui en firent découvrir de nouvelles. A partir de l'hiver de 1837 à 1838, il envoya successivement à la Société asiatique de Londres l'explication de plusieurs passages. Sur ces entrefaites, en 1838, il reçut les publications de Burnouf et de Lassen sur le zend et l'ancien perse. Avec ce secours et au moyen de ce qu'il avait déjà appris par lui-même, il acheva de déchiffrer et de traduire sa copie du texte perse. Son travail fut lu à la Société asiatique de Londres le 4 janvier 1840. La guerre de l'Afghanistan, qui éclata à cette époque, l'obligea d'interrompre des études si heureusement commencées. Il tint la campagne jusqu'en 1842. La guerre finie, en 1843, il retourna à Bagdad; et, l'été de l'année suivante, il se rendit à Béhistoun, cette fois avec des échelles qui lui permirent de terminer la copie du texte aryen et de prendre une partie considérable des deux autres textes. Il tra-

duisit alors complètement l'inscription perse et sa version parut dans le *Journal asiatique* de Londres de l'année 1846.

“Cependant sir Henry Rawlinson ne regardait point son oeuvre comme achevée, tant qu'il n'aurait pas copié la totalité de l'inscription trilingue de Darius. La partie la plus importante restait même à faire: il lui fallait posséder le texte babylonien et travailler ensuite à le déchiffrer. L'officier anglais reprit donc en 1848 le chemin de Béhistoun, et cette fois, pour avoir un texte tout à fait sûr, il prit des estampages de la version qu'il appelle scythique et de la version babylonienne, sur toutes les parties du rocher où les caractères étaient encore visibles. L'année suivante, il retournait en Angleterre, et en 1851 le *Journal de la Société asiatique* anglaise publiait le texte babylonien de l'inscription de Darius.

“Cette publication mettait le comble à la gloire de Rawlinson. Il avait fait du rocher de Béhistoun la pierre de Rosette de l'assyriologie. C'est surtout grâce à l'inscription trilingue de Darius, que nous pouvons déchiffrer aujourd'hui cette multitude de documents unilingues que nous ont fournis les ruines de Ninive et de la Chaldée. L'étendue des trois textes, et plus encore, le grand nombre de noms propres qu'ils renferment, permettaient de compléter les études que la brièveté des documents de Persépolis empêchait de pousser bien loin (1).”

Le savant anglais ne s'était pas contenté de donner, dans toute sa perfection possible, le texte babylonien de l'inscription de Béhistoun; il l'accompagnait d'une transcription et d'une traduction dans laquelle, au moyen de quatre-vingt-dix noms propres déjà connus de l'ancien perse, il déterminait la valeur de deux cent quarante-six caractères assyriens.

Le déchiffrement du perse ancien offrit à peu près le même précieux concours pour l'intelligence des textes assyriens ou babyloniens que l'inscription grecque de la pierre de Rosette pour l'égyptien. Dans les inscriptions dont nous avons déjà parlé, le texte perse correspond si parfaitement à la version

---

(1) Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*.

assyrienne, qu'on n'a eu rien de mieux à faire, pour le déchiffrement de ce dernier idiome, que de comparer mot pour mot le perse et l'assyrien. Il résultait des travaux de M. Rawlinson que plusieurs des caractères assyriens comportaient une pluralité de sons, c'est-à-dire que ces caractères appelés "polyphones", se prononçaient différemment dans différents mots. Ainsi le signe qui se lisait *a* dans un nom propre, devenait la syllabe *kal* dans un autre. Le syllabaire assyrien nous offre des exemples de signes qui n'ont pas moins de quatre prononciations distinctes et peuvent exprimer ainsi jusqu'à quatre syllabes différentes. Résoudre ou du moins signaler ce cas particulier des cunéiformes assyriens, c'était écarter une des plus grandes difficultés du déchiffrement. Aussi, les découvertes du célèbre assyriologue anglais firent faire un pas immense au déchiffrement de l'écriture et à la connaissance de la langue des habitants de Ninive. Dès ce moment on put envisager avec confiance la solution définitive du grand problème. L'incident suivant, qui eut lieu en 1857, prouva d'une manière irréfutable la sûreté de la méthode adoptée par les savants qui s'occupaient de l'épigraphie assyrienne et la certitude des résultats déjà acquis.

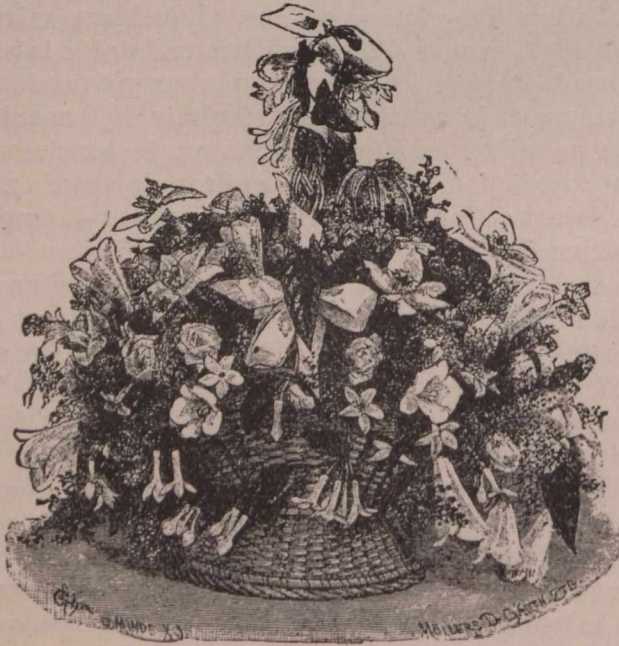
Dans les premières semaines de cette année, les circonstances amenèrent la réunion fortuite, à Londres, de quatre assyriologues : Ed. Hincks, Fox Talbot, H. Rawlinson et J. Oppert. Sur la proposition de l'un d'eux, ils convinrent d'inviter la Société asiatique de Londres de mettre leur procédé de lecture et d'interprétation de l'assyrien à l'épreuve, en leur faisant traduire séparément la même inscription. La proposition fut acceptée. On remit à chacun des quatre assyriologues une copie lithographiée d'un prisme en argile, à huit pans, qui avait été trouvé dans chacun des quatre angles principaux d'un palais en ruine de Théglyphalasar 1er que M. Layard avait découvert à Kalah-Schergat, l'ancienne ville d'Assur. Ce prisme, de 18 pouces de hauteur, avait chacune de ses faces couvertes de cent lignes d'une écriture fine et serrée. Les quatre prismes contenaient la même inscription. Un mois plus tard, les quatre savants avaient terminé leurs traductions, qui furent déposées, cachetées, entre les mains des membres de la Société asiatique. Ayant été ouvertes et lues, le 25 mai, dans une séance solen-

nelle, on constata, non sans étonnement, que les quatre traductions étaient les mêmes pour le fond. Le succès des études assyriennes était assuré. D'ailleurs, des découvertes nouvelles et des plus extraordinaires allaient bientôt mettre le comble aux vœux des assyriologues en leur fournissant quantité de matériaux dont ils ne pouvaient soupçonner toute l'importance.

(A suivre).

*Alphonse Gagnon.*

Québec, mai 1907.



## Pages d'Histoire

---

### ESQUISSE DE L'ÎLE SAINTE-HELENE

---

Privilégié par son parc de la montagne Montréal possède une autre merveille; son parc insulaire l'île Ste-Hélène, située à 600 mètres. — Géographie Universelle.

ELISEE RECLUS.



Si petite que soit l'île Sainte-Hélène, comparée aux grandes îles baignées par le cours du Saint-Laurent, elle n'en reste pas moins l'un des plus beaux bijoux de verdure que notre grand fleuve caresse de ses vagues.

Suivant la théorie émise par le savant géographe Elisée Reclus, le fleuve Saint-Laurent aurait été à une époque lointaine, détourné de son cours actuel par un barrage reliant les deux rives devant Montréal, obstacle disparu, mais dont l'île Sainte-Hélène serait encore l'un des points subsistant.

Le fleuve ainsi refoulé, en se creusant un lit plus au sud, c'est-à-dire à travers Laprairie, se serait alors déversé dans le bassin de Chambly et aurait ainsi, marié ses flots avec les ondes du Richelieu.

Les marais, les étangs et les terres basses de Laprairie sont peut-être la preuve de l'existence de cet ancien cours du Saint-Laurent.

Comment, à quelle époque, par quel phénomène ou perturbation cosmique, le barrage a-t-il été forcé et rompu et le fleuve a-t-il pris sa présente direction et creusé le lit actuel en ne laissant subsister que l'île Sainte-Hélène et les battures du côté de Saint-Lambert? Comment, quand et par quel cataclysme ces changements se sont-ils accomplis? Mystère et géologie!!!!

Cependant l'idée semble être corroborée par l'étude et la comparaison topographique et géologique des lieux.

La base de l'île Sainte-Hélène est rocailleuse et sa surface est accidentée de mamelons dont le plus élevé est d'environ 125 pieds d'altitude. De petits cours d'eaux sillonnent l'île. Tantôt ils luisent clairs comme des bandes d'argent au soleil, tantôt ils mirent en glissant sur les mousses, les roseaux et les chênes qui les abritent et les rafraîchissent.

La faune et la flore sont celles des endroits habités de la Province de Québec. Superficie 123 acres environ.

Comme la plupart des points géographiques de notre pays du Canada, l'île Sainte-Hélène possède son histoire et ses traditions. Ce qu'elle fut depuis les temps héroïques de la découverte de la Nouvelle France jusqu'à nos jours voilà le sujet de cet entretien.

L'île Sainte-Hélène n'a pas toujours été cette paisible retraite, où les citoyens de Montréal vont boire de l'air en écoutant chanter le vent dans les grands arbres qui l'ombragent.

Il est permis aussi de présumer sans audace, ni témérité que l'histoire de l'île, au début de la colonie fut un peu celle d'Hochelaga, de Tiotiake, de Place Royale et de Ville-Marie dans ces temps de résurrection territoriale. (Ces noms, vous le savez, ne sont que des appellations successives du territoire actuellement occupé par la Cité de Montréal.) De sorte que le tumulte des événements survenus dans ces endroits devait à cette époque (comme ce fut le cas plus tard) avoir un écho dans l'île Sainte-Hélène, qui n'est séparée de Montréal que par quelques centaines de verges seulement.

Ainsi, Jacques-Cartier, lors de son voyage à Hochelaga en 1535 et tous les autres pionniers civilisateurs venus après lui ont dû presque nécessairement séjourner ou tout au moins

aborder dans l'île qui nous occupe, bien que le récit authentique ne le mentionne pas toujours.

Si les rochers pouvaient parler, si les arbres pouvaient nous répondre, sans doute ils clameraient les noms et le récit des hauts faits de héros innombrables.

Mais la nature ne parle pas. Tout au plus porte-t-elle parfois le sceau du passé. Ici un chiffre, une lettre, un signe gravé sur la rugueuse écorce d'un hêtre attirent nos regards; là une ruine, un rocher portant l'empreinte du passage de l'homme nous arrêtent. C'est à nous de déchiffrer ces énigmes, et d'y lire; puis de transcrire ensuite l'histoire qui est la mémoire des peuples.

Mais cette mémoire a ses défaillances et ses faiblesses comme la mémoire humaine. Il en est de ces réminiscences d'antan qui constituent une espèce de legs historique comme de ces successions qu'on n'ose accepter que sous bénéfice d'inventaire. Pour vérifier l'intégrité du récit et afin d'y remédier à son défaut, le narrateur doit recourir aux pièces originales et remonter aux sources et par ce moyen éviter le verbiage ou les écarts presque inévitables de la tradition orale.

C'est l'esprit qui a présidé à la conception de cet essai. Il n'y est rien rapporté qui ne se puisse appuyer de quelque texte ou passage d'un auteur digne de foi.

.....  
Ce n'est qu'en l'année 1611 (il y a de cela 296 ans) que nous voyons surgir le nom de l'île Sainte-Hélène de nos annales; à la suite de circonstances que nous allons remémorer ensemble.

Champlain qui n'a pas fait moins de vingt traversées entre l'Europe et le Canada, en était à son troisième voyage en 1611. Après un séjour en France il avait fait voile pour Québec fondé trois ans auparavant. Puis le 20 mai, il partait de Québec et poussant vers le haut du fleuve Saint-Laurent, il s'arrêtait à un endroit qu'il nomma Place Royale, lieu qui a gardé cette appellation jusqu'à nos jours: soit le carré public et les environs où se trouvent sis les bureaux actuels de la douane à Montréal.

Dans le récit que Champlain nous fait lui-même de la fondation de la Place Royale; voici comme il écrit au sujet de l'île:

*“Au milieu du fleuve il y a une île d'environ trois quarts de lieue de circuit capable d'y bâtir une bonne et forte ville et l'ai nommée île Ste-Elaine.”*

Ce nom était celui de sa fiancée “Hélène” fille de Nicolas Boulé, secrétaire de la chambre du Roi Louis XIII. Les fiançailles avaient été célébrées et le contrat de mariage signé l'année précédente (1610) à Paris, en présence de M. de Mont et de plusieurs associés de la compagnie qui avait présidé à la fondation de Québec. Le mariage ne devait cependant avoir lieu que deux ans après, vu l'âge précoce de la fiancée qui n'avait que 12 ans. (Voir Ferland et Garneau).

C'est en l'honneur et en mémoire de cette jeune fille que l'île fut ainsi désignée. Comme on peut le constater par ce fait, chez Champlain, le courage et l'intrépidité, n'excluent pas l'affection et la chevaleresque galanterie.

La même année, au mois de juillet, le fondateur de Québec nous fait assister aux funérailles d'un chef sauvage; Outetoucos, inhumé dans l'île: *“Ils le portèrent (ses compagnons) dans l'île Sainte-Hélène dit-il, où ils firent leurs cérémonies accoutumées, qui est de chanter et de danser sur la fosse, suivies de festins et de banquets.”* (Voir Oeuvres de Champlain).

Deux ans plus tard, en 1613, l'île est devenue un poste important puisque Champlain en fait le point de départ de ses excursions sur le haut du fleuve Saint-Laurent. Au printemps de l'année 1613, le 27 mai, Champlain, quatre français et un sauvage partirent de l'île Sainte-Hélène dans deux canots: *“Ce jour, dit Champlain, nous fûmes jusqu'au Sault Saint-Louis qui est à une lieue au-dessus à cause du mauvais temps qui ne nous permit pas de passer outre.”* De là les voyageurs se rendirent à Ste-Anne, et au lac des Deux Montagnes qu'ils explorèrent. Puis l'expédition navigua dans la Rivière Ottawa, passa Carillon, le Long Sault et la Rivière Rideau. Champlain espérait découvrir une issue vers la mer du Nord qu'on lui avait mensongèrement indiquée. Mais ayant rencontré un chef sauvage au lac du “Rat Musqué” lequel lui apprit que ce passage n'existait pas dans cette région, il revint où fut plus tard Montréal avec une cinquantaine de canots qu'il avait rencontrés et qui venaient y faire la traite des fourrures: (Parkman: Pionniers de la Nouvelle France).



En 1620 Champlain décidé à se fixer définitivement en Canada met ordre à ses affaires privées à Paris et fait voile pour la Nouvelle France apportant avec lui tout son bien. Il amenait aussi sa courageuse jeune femme âgée de 22 ans.

Les historiens nous ont dit que Champlain s'était marié à Paris vers l'année 1612 avec Hélène Boulé.

Cette dernière avait reçu de ses parents par contrat de mariage, en avancement d'hoirie 6000 livres tournois dont 4500 remises à Champlain quelques jours après les fiançailles en 1610 (Garneau). C'est avec une partie de cette dot qu'il acheta suivant la tradition, l'Île dont nous parlons; soit en 1611 (l'année qui suivit ses fiançailles et lors de son troisième voyage) ou dans l'intervalle de temps comprise entre cette année et l'an 1620, époque de son établissement stable et définitif en ce pays et de l'arrivée de sa femme à Québec. Quoiqu'il en fut, ceci se passait plusieurs années antérieurement à la fondation de Montréal (Ville-Marie) qui date de 1642.

*“Madame de Champlain, rapporte Garneau, ne fut que quatre ans en Canada, elle repassa en France en 1624 et il ne paraît pas qu'elle soit revenue en Amérique.”*

*“Elle fonda un monastère d'Ursulines à Meaux et y fit profession sous le nom de Hélène de St-Augustin. Elle mourut en 1654.”*

Nous allons voir l'Île passer en d'autres mains.

Champlain était mort le 25 décembre 1635 à l'habitation de Québec. Il ne laissait pas de postérité. Probablement (les mutations sont difficiles à retracer) qu'à son décès, ou à celui de sa femme (1654) l'Île retomba en déshérence dans le domaine du Roi, à moins qu'ils ne l'aient transmise de leur vivant...

Ce qui est certain cependant, c'est qu'elle appartient en 1664 à la famille de Lauzon ainsi que l'Île Ronde faisant partie toutes les deux à titre de concession royale d'une Seigneurie dite de la Cité. Ici nouvelle mutation. L'année suivante en 1665 la propriété de ces deux fiefs est transmise à Charles LeMoine. Le titre signé à Paris le 20 mars par Jean de Lauzon porte que ladite concession est faite *“pour par lui (LeMoine) en jouir en fief avec justice moyenne et basse seulement, relevant de la dite Seigneurie de la Cité (domaine de la famille de*

“Lauzon) en pleine foi et hommage; à la charge de dix minots de blé, froment de rente noble, féodale et foncière, payable à chaque fête de la Saint-Martin d’hiver, avec le revenu d’une année de la dite île Sainte-Hélène à chaque mutation de possesseur suivant la coutume du Vexin français. (Document rapporté dans l’Histoire de Longueuil par MM. Jodoin et Vincent).

En 1665 l’île est donc devenue une ferme où l’on cultive du blé. Nous verrons plus tard qu’un moulin à farine considérable y fut bâti. L’année précédente (en 1664) les Iroquois qui suivant l’expression des missionnaires “venaient comme des renards, attaquaient comme des lions et se sauvaient comme des oiseaux,” les Iroquois donc avaient fait une incursion dans l’île et y avaient massacré deux français, Pierre Maignan et Jacques,” *tués tous deux sur l’île Sainte-Hélène par les Iroquois* révèlent les registres de Notre-Dame de cette année. . . .

Puis l’île est détachée de la seigneurie de la Cité et en 1668 elle fait partie de Seigneurie de Longueuil. En l’année 1685 nous extrayons d’un inventaire fait de ladite Seigneurie la mention suivante “*Le fief de l’île Sainte-Hélène avec une petite maison de pièces sur pièces sans planches ni maçonnerie 800 livres.*”

Arrêtons-nous ici un peu et parlons des enfants de M. LeMoyne Seigneur de Longueuil dont sept ont mérité d’être appelés “Les Machabées de la Nouvelle-France.” Il est permis de penser qu’ils ont dû venir au moins dans leur jeunesse par intervalle dans l’île. . . . Leur résidence permanente était tantôt à Montréal tantôt à Longueuil. C’est donc à titre d’enfants de LeMoyne, propriétaire et Seigneur du fief de Ste-Hélène que ces Héros sont évoqués.

Mentionnons d’abord d’Iberville, le Canadien dont la carrière militaire a été des plus brillante. Les récits de ses campagnes à la Baie d’Hudson ressemblent à des légendes. En l’année 1699 il découvre l’embouchure du Misissipi dans le Golfe du Mexique que Lasalle avait inutilement cherchée.

Créé alors chevalier de Saint-Louis puis fait gouverneur de la Louisiane il administra avec sagesse cette colonie, composée alors presque exclusivement de canadiens.

Un autre Ste-Hélène est celui qui, au siège de Québec par

Phipps, en 1690, abattit d'un coup de canon, le mat du vaisseau portant le drapeau amiral. Ce drapeau qu'on était allé chercher dans le courant du fleuve sous le crépitement des balles ennemies, est resté suspendu à la voute de la Cathédrale de Québec, jusqu'en 1759 (Garneau). Lire à ce sujet la pièce de poésie intitulée "A la nage" M. L. Fréchette.

Un troisième, de Bienville, 2ième du nom fonda la Nouvelle-Orléans au cours de l'année 1718 (Garneau).

Puis de Maricourt qui suivit d'Iberville dans ses expéditions à la Baie d'Hudson où il se distingua autant qu'au siège de Québec par Phipps. On raconte qu'un jour, avec d'Iberville et une poignée d'hommes dans deux canots, Maricourt prit à l'abordage un vaisseau ennemi devant le fort Rupert à la Baie d'Hudson (Garneau et Ferland).

Mais j'abrège, car je n'en finirais pas s'il me fallait parler de François de Bienville, premier du nom, des deux Chateauguay, d'Assigny, de Sévigny et des autres.

.....  
Poursuivons donc le cours des événements...

En l'année 1687, M. de Denonville était gouverneur. Une armée forte de 2032 hommes, soit 832 réguliers, 800 canadiens et 400 sauvages, se groupe à l'île Sainte-Hélène, sous le commandement de M. de Callière, et de là s'ébranle sur 400 embarcations pour une campagne contre les Iroquois. Les Canadiens divisés en quatre sections, étaient commandés par Lavaltrie, Berthier, Granville et Longueuil. M. de la Barre, l'Intendant accompagnait la petite armée. Ils atterrirent à la Rivière aux Sables sur les bords du lac Ontario. C'est au cours de ce voyage que Niagara fut fondé. Cette expédition ne produisit pas d'autre fruit durable. Entreprise pour refouler au loin les peuplades de la fédération Iroquoise cette campagne n'empêcha pas deux ans après, en 1689, l'horrible massacre de Lachine. (Voir Garneau).

Quelques années plus tard, en 1723, voici ce qu'était l'île Sainte-Hélène d'après un acte d'aveu et de démembrement de la Seigneurie de Longueuil. "*Dans l'île Sainte-Hélène contenant*

*“environ deux cents arpents de terre en superficie, le dit Seigneur comparant (Longueuil) à une maison de maçonnerie de 52 pieds de long sur 20 de large, un pressoir à cidre de 50 pieds de long sur 32 pieds de large, de pièces sur pièces, avec des basses ailes de maçonneries le long du dit pressoir de 50 pieds de long sur 14 pieds de large de colombage, 4 arpents de terre plantés en vignes, et 36 arpents de terre en verger et le reste en paturage ou bois.”* (Document rapporté dans l’Histoire de Longueuil).

C’est du Manoir de l’Île et de ses dépendances dont il est question. Il était alors tenu en grande réputation.

La dernière baronne de Longueuil (décédée en 1841) l’habita étant jeune avec son mari, Sir Grant de Blairfindie.

Il était construit sur l’emplacement actuel du café de l’Île; on y voit encore en arrière du côté de la grève, les restes du mur qui entourait le jardin.

Si grand que soit le plaisir que nous éprouvions à voir un monument ou une statue qui nous font ressouvenir des jours anciens, il n’est pas surpassé par celui que nous procure la vue attristée de quelque ruine, ou d’un reste de magnificence disparue. Les ruines sont aussi des monuments. Il semble qu’une voix d’antan sorte de ces vieux murs et de ces amas de pierres; et nous disent que d’autres avant nous ont vécu, ont pensé et sont morts sur cette terre et que leur mémoire a survécu à l’effondrement de leur existence humaine et périssable....

Nous avons donc vu ce qu’était l’île en 1723. Poursuivant nos recherches, nous constatons qu’en l’année 1734, soit onze ans plus tard elle est en pleine activité. Le Roi de France fait expédier au Canada des cribles pour le nettoyage du grain d’exportation qui se faisait alors.

Le Roi Louis XV ayant promulgué un règlement touchant l’exportation des farines du Canada, à l’Île Royale, et aux autres îles françaises de l’Amérique, Charles Marquis de Beauharnois et son Intendant Gille Hocquart firent publier le 8 février 1734 une ordonnance dont voici la teneur en partie.

ORDONNONS

I° Qu'il sera remis à chacun des propriétaires des moulins de La Chine (sic) de l'isle Jésus, de l'isle Sainte-Hélène et de Terrebonne un des cribles cylindriques qui sont actuellement dans les magasins du roi à Montréal, à l'effet de les établir dans leurs moulins dans le délai de quinzaine après qu'ils les auront reçus pour y faire passer et cribler tous les bleds généralement quelconques, qui y seront reçus, avant de les convertir en farine.

II° Faisons défenses aux dits propriétaires de moulins et à leurs meuniers de moudre aucuns bleds, qu'ils n'aient été criblés comme ci-dessus; à peine de cent livres d'amende pour la première fois, et du double en cas de récidive... ..

III° Pour indemniser les dits propriétaires du coût des dits cribles et des frais qu'il leur faudra faire pour y passer les bleds, nous sous le bon vouloir de Sa Majesté et jusqu'à ce qu'elle en ait autrement ordonné, leurs avons attribué six deniers pour chaque minot de bleds apportés, à la charge par les dits propriétaires et leurs meuniers de rendre aux propriétaires des bleds les criblures qui en proviendront.

IV° Et au moyen de six deniers par minot ci-dessus accordés ne pourront les dits meuniers lever dès droits de mouture que sur le blé net et criblé, etc... ..

L'ordonnance contient aussi des instructions quant à sa publication et à son enregistrement au greffe de la juridiction de Montréal.

Fait à Québec le 8 février 1734.

Signé      BEAUHARNOIS & HOCQUART.  
Signé      HOCQUART.

(Voir Edits et Ordonnances royaux).

\* \* \*

Nous voici maintenant parvenus à l'épisode le plus palpitant de notre histoire.

*Montcalm était tombé comme un héros.*

*Enveloppant sa mort dans un rayon de gloire.....*

A chanté le poète.

Cette époque est grande comme l'histoire de Troie et comme pour Pergame.

*Venit summa dies et ineluctabile tempus.*

Québec avait capitulé en 1759. Au printemps de 1760, Lévis avait remporté la victoire de Sainte-Foye et, triomphant, se préparait à monter à l'assaut de Québec; où le général Murray était enfermé avec sa garnison, attendant impatiemment du secours d'Angleterre.

*“Et des deux côtés, dit Garneau, la croyance générale était que la ville resterait au premier drapeau qui paraîtrait dans le port.”*

*“Les circonstances étaient telles, rapporte Knox, que si la flotte française fut entrée la première dans le fleuve, la place fut retombée au pouvoir de ses premiers maîtres.”*

Ce fut une frégate anglaise qui apparut la première....

Lévis, se voyant submergé par ce flot de renfort adverse, se replia sur Montréal qui ne s'était pas encore rendu.

Au mois de septembre 1760, les généraux Murray, Haviland et Amherst, partis respectivement de Québec, Crown Point et Schenectady opèrent une jonction à Montréal et à Saint-Lambert, avec en tout un effectif de 20,000 hommes de troupes.

Montréal avait à leur opposer 3,000 soldats dans la ville et 500 dans l'Île Sainte-Hélène. On avait des vivres pour quinze jours. L'artillerie de la ville consistait en 12 pièces de canon rongées par la rouille, le tout abrité par un mur élevé pour résister aux surprises Iroquoises et aux petites armes, mais non pas aux grosses artilleries.

Dans la nuit du 6 au 7 septembre, le Marquis de Vaudreuil convoque le conseil de guerre.

Bigot y donne lecture d'un mémoire sur la colonie et conclut à la capitulation. Vaudreuil demande d'abord un armistice au général anglais, ce qui est refusé. On rédige un projet de capitulation.

Amherts accorde tout hormis les honneurs de la guerre.

C'est alors que Lévis demanda la permission de se retirer dans l'Île Sainte-Hélène avec ses soldats pour y continuer la lutte.

Cela ne rappeller-t-il pas Enée disant à ses compagnons que la mauvaise fortune harasse. . . . .

*Una salus victis, nullam sperare salutem.*

Parkman, dans un ouvrage intitulé : " Wolfe et Montcalm ", rapporte ainsi sa requête :

" Si le Marquis de Vaudreuil se croit obligé, pour des motifs politiques, de capituler avec la colonie immédiatement, nous demandons la permission de nous retirer dans l'Île Sainte-Hélène avec nos troupes, afin d'y maintenir là, de notre propre autorité, l'honneur des armes du Roi.

Vaudreuil n'ayant pas obtempéré à son désir, il brisa son épée plutôt que de la rendre et le soir, en présence des régiments réunis dans l'Île Sainte-Hélène, il brûla ses drapeaux pour empêcher qu'ils ne tombassent entre les mains ennemies. Le capitaine anglais Knox qui était à la bataille de Sainte-Foye, décrit les étendards de Lévis et par conséquent probablement ceux qui furent anéantis : " Ils sont de soie blanche avec au centre trois fleurs de lis entourées d'une couronne, et à la tête de la hampe deux glands, le tout en or. . . . .

(Voir "The Fall of New France," par Hart.

Lévis se conforma cependant aux ordres de Vaudreuil.

A côté du courage qui agit, il y a le courage qui accepte l'inaction forcée.

Aussi lorsque plus tard il s'éloigna de nos rivages comme jadis le héros troyen de l'antique Cité, il dut murmurer en son âme :

*Si Pergama defendi possent, etiam hac defensa fuissent. . . .*

La fumée de l'holocauste patriotique monta vers l'empyrée comme une immense bannière blanche tout étoilée de points de feu qui se dégaugeaient semblables à des fleurs de lis d'or du brasier sacrificateur.

Les emblèmes de la Patrie, s'élèvent ainsi au ciel vers le séjour de ceux qui les avaient tant de fois défendus.

Le chevalier de Lévis dans ses Mémoires confirme ce fait, mais n'indique pas de place précise dans l'Île.

MM. Achintre et Crevier, dans un opuscule intitulé "L'Île Sainte-Hélène", disent que l'on voyait de cet endroit les feux des grandes gardes anglaises, lesquelles, je viens de le rapporter, étaient campées à Saint-Lambert et à l'ouest de Montréal, or, à la partie sud-ouest de l'Île on voit très bien ces deux endroits. Il existe aussi là les vestiges d'un petit fort, qui apparaît, d'après MM. Achintre et Crevier, sur une carte de l'Île dressée entre 1750 ou 1760 et attribuée à Lévis lui-même. Cette carte est à Ottawa.

Ce fortin semble avoir été construit pour protéger Montréal contre les coups de mains venant de Laprairie.

L'hypothèse que là pourrait être le lieu où furent anéantis les étendards n'est pas déraisonnable.

Mais les temps étaient révolus. Le lendemain, 8 septembre 1760, Montréal et l'Île Sainte-Hélène capitulaient. "*A l'Île Sainte-Hélène, dit Elisée Reclus; se fit en 1760 la capitulation de Montréal; et le dernier point de terre occupé par les Français passa aux mains des conquérants britanniques: "L'Île Sainte-Hélène semble donc être la terre ultime française en Canada; elle avait appartenu à la France 315 ans.*

\* \* \*

Après la conquête, la propriété de l'Île fut continuée à ses anciens seigneurs qui l'occupaient et l'habitaient par intervalles.

Des documents de l'époque nous renseignent sur son état à cette époque.

M. Hugh Finlay écrivait à Lord Despenser en 1773: "*L'Île Sainte-Hélène est un lieu enchanteur juste assez grand pour y bâtir une ferme.*" Et ailleurs: "*... Dans les bonnes années le verger donne 150 barriques de cidre à part une quantité de fruits pour la table.*"



(Extraits de lettre rapportée par MM. Vincent et Jodoin.  
*Histoire de Longueuil.*)

En l'année 1775, l'Île fut le théâtre, du côté de Saint-Lambert et de Longueuil, d'une petite bataille entre les Bostonnais et les troupes de Guy Carleton alors gouverneur (Garneau).

Plusieurs années s'écoulent.

.....

M. Bouchette, géographe distingué, décrivant l'Île en 1815, s'exprime ainsi dans un ouvrage intitulé: "*Description topographique de la Province du Bas-Canada.*" "*L'Île Sainte-Hélène située presque en face de Montréal, l'Île Ronde, plusieurs petites tout auprès et l'île au Héron sont des dépendances de Longueuil, Sainte-Hélène étant assez élevée présente un point de vue très favorable à la ville; elle est réservée comme domaine très fertile, extrêmement bien cultivée et embellie par de très beaux bois de construction. La baronne de Longueuil y réside au sud dans une très belle maison entourée de bons jardins et de promenades.. Du côté opposé sont les vastes moulins appelés "les Moulins Grant," qui appartiennent à la même famille. Il n'y a pas d'autres habitants sur ce superbe petit terrain.*

Ces moulins semblent n'être qu'une restauration des anciens moulins dont il a déjà été parlé dans les ordonnances de M. de Beauharnois et de l'intendant Hocquart.

Trois ans plus tard, en 1818, l'Île est cédée au gouvernement britannique représenté par Sir J. Coope Sherbrooke alors gouverneur général.

Le Baron Grant représentait sa mère la Baronne de Longueuil. Le prix en fut fixé à £15,000 (environ \$60,000) que le gouvernement paya en terrains. L'un situé sur la rue Sainte-Marie où M. W. C. McDonald installa plus tard une manufacture de tabac; un autre sis là où fût le Carré Dalhousie et aujourd'hui l'emplacement de la Gare de l'Est du Pacifique Canadien. Enfin un troisième à l'endroit occupé par l'église des Recollets et les jardins des dits religieux à l'angle sud-est des rues Sainte-

Hélène et Notre-Dame (Voir la tablette commémorative à cet emplacement).

De 1818 à 1870 et notamment à partir de 1848, année où l'on érigea de nouveaux édifices, l'Ile ne contient plus que des magasins militaires et des arsenaux.

Une garde permanente et un commandant y furent envoyés.

Ce corps se recrutait parmi les régiments réguliers en garnison à Montréal et dont les compagnies allaient tour à tour dresser leurs tentes dans l'Ile.

Les constructions stratégiques élevées du côté de Montréal, dans l'Ile datent donc de la période comprise entre les années 1818 et 1870, de même que le petit cimetière militaire près du carrousel.

Il faut ajouter cependant que quelques-unes n'existent plus. Ce sont la prison militaire détruite par un incendie en 1848; et le Mess des officiers qui disparut de la même manière en 1875.

Le Blockhaus posé sur le point le plus élevé de l'Ile (125 pieds) a servi lors des invasions féniennes en 1866 et 1870 de poste de vigie. On l'appelle "The Fenian Post".....  
.....

Puis, en 1870, l'Angleterre retire ses troupes régulières et l'Ile est cédée au gouvernement canadien qui continue à l'occuper comme dépôt d'armes, de munition, et champ de manoeuvres, pour ses volontaires des districts No 5 et No 6.

L'ensemble des fortifications et autres élévations stratégiques y est encore aujourd'hui assez considérable. En 1883, le Ministre des travaux publics, dans un rapport sur l'état des propriétés du gouvernement en fait l'inventaire détaillé. (Voir Statut du Canada, 40 Vict.). Au terme même du rapport ministériel, ces propriétés ont été cédées par le gouvernement impérial, au gouvernement du Canada le 28 novembre 1870.

La superficie de l'Ile est de 123 acres, 3 verges et vingt perches.

Puis suivent la liste et l'énumération descriptive des casernes des soldats, logements de sous-officiers et d'officiers.

On mentionne de plus dans le dit inventaire, la maison de puits, celle des ablutions.

Plus loin il est question des magasins de distribution d'une tonnellerie, d'une salle de manipulation d'un magasin d'artillerie imposant.

Le statut passe aussi en revue les magasins de combustibles et les magasins généraux, le corps de garde, les "blockhaus" les hangars à paille, plusieurs maisons d'habitation et ateliers, le lavoir, le cellier, etc. . . .

Tous ces bâtiments un peu vieux et par la relique vénérables, ont été restaurés en 1884.

Le statut 47 Vict, mentionne des contrats donnés à cet effet et de plus une somme de \$10,402.17 subsides votés par les Chambres pour être affectés à payer le coût des dits contrats de réparations. Hors l'enceinte de la Réserve militaire du gouvernement, la Cité de Montréal possède plusieurs immeubles. D'abord un corps de garde pour son personnel de gardiens de la paix dans l'Île. Un café sis à peu près sur l'emplacement de l'ancien manoir des seigneurs de l'Île et donné à bail.

Pour le bien-être et l'agrément des citoyens qui fréquentent en foule l'île Sainte-Hélène, il y a les baignoires spacieuses, au grand air et à l'eau courante même du fleuve.

Voici au bord de la grève les quais de louage d'esquifs pour ceux qui préfèrent le sport nautique.

L'avenue principale est bordée de lieux d'amusements, de jeux d'adresse, et de tout ce que doit contenir un parc public de récréation.

Entendez-vous ces échos de fanfares, et ces piailllements d'enfants qui viennent du rond-point de la grande route de l'Île? Approchez et contemplez la joie exubérante de la marmaille Montréalaise qui fait de la voltige sur des chevaux de bois aux sons de l'orgue aux éclatantes trompettes. Un peu plus loin dans un décor rustique, l'atelier de photographie se dresse.

Mentionnons aussi la piste de course, les balançoires, les escarpolettes, etc. . . .

Le gouverneur de l'Île habite une très belle maison que la Cité de Montréal y a fait construire sur l'un des points culminants de ce petit domaine.

La Cité de Montréal avait obtenu du Parlement fédéral en

1874 la permission d'y établir ce parc public municipal qu'elle inaugura le 24 juin de cette année.

Une partie de l'Île cependant restait affectée à son ancienne destination militaire. Cette réserve, le Parlement fédéral vient de la concéder à la Cité de Montréal sous certaines conditions.

Un ordre en Conseil passé à Ottawa le 6 décembre 1905 en a d'abord transmis la propriété du ministère de la Milice, au ministère de l'intérieur en vue d'une vente projetée à la Cité de Montréal, pour la somme de \$200,000 et avec les stipulations suivantes:

1° L'Île ne pourra être utilisée pour aucune autre fin que celle d'un parc public.

2° Un petit emplacement au sommet (a été désigné par le Maître Général d'Ordonnance) devra rester libre de toute construction pour prévoir le cas où à l'avenir on pourrait requérir tel emplacement pour des fins militaires.

3° Il sera permis au Département de la Milice et de la Défense, d'occuper les magasins actuels, et le terrain enclos d'une haie et ce gratis, jusqu'à ce que de nouveaux magasins stratégiques aient été construits ailleurs; le tout avec droit de passage.

Les fonds sont votés par le Conseil de Ville de la Cité de Montréal pour l'acquisition définitive de cette superbe propriété.

Une motion adoptée le 21 novembre 1906 affecte \$200,000 pour le prix d'achat et \$50,000 pour l'embellissement du domaine municipal insulaire.

Le Conseil n'attendait plus que l'homologation de la législature provinciale, relative au pouvoir d'emprunt des \$250,000 requis pour clore la négociation avec le parlement fédéral.

A la dernière session du Parlement de Québec les pouvoirs requis ont été accordés. Puis le 7 juin 1907 la Commission des Finances et la Commission des Parcs et Traverses siégeant conjointement ont préparé un rapport définissant les conditions et les clauses des contrats à intervenir au sujet de l'Île Sainte-Hélène et du Parc Lafontaine, entre le Gouvernement Fédéral et la Cité de Montréal. Ce rapport soumis au Conseil de la Cité le 10 juin 1907 a été adopté le même jour.

La *Gazette Municipale de Montréal* portant la date du 17 juin 1907 publie le dit rapport *in extenso*. Voici ce qui a trait à l'Ile Sainte-Hélène :

(RAPPORT ADOPTE PAR LE CONSEIL, LE 10 JUIN 1907.)

A LA CITE DE MONTREAL,

*La Commission des Finances et la Commission des Parcs et Traverses, siégeant conjointement, ont l'honneur de faire rapport.*

Qu'à la dernière session de la Législature Provinciale, la Cité fut autorisée à emprunter une somme de \$200,000 pour acquérir l'Ile Sainte-Hélène du gouvernement fédéral ;

Que vos Commissions sont disposées à recommander que ce montant soit payé au gouvernement fédéral ; mais, comme les citoyens ont joui de certains privilèges sur ladite Ile Sainte-Hélène et sur le parc La Fontaine depuis un grand nombre d'années, vos Commissions considèrent que les arrangements définitifs à être conclus avec les autorités fédérales devraient comporter aussi pour l'avenir, autant que possible, la pleine et libre jouissance des deux dits domaines, etc. . . . .

*Offre du Gouvernement*

Les autorités fédérales se sont déclarées prêtes à céder à la Cité la totalité de l'Ile Sainte-Hélène, etc. . . . .

*Ile Sainte-Hélène.*

Quant à l'Ile Sainte-Hélène, les autorités fédérales désirent qu'elle soit employée exclusivement comme parc et pour y tenir des expositions ; que les parties de l'île, indiquées sur le plan ci-joint et marquées A. B., soient laissées libres de constructions,

et que la partie marquée C sur ledit plan soit temporairement réservée pour l'usage du ministère de la Milice et de la Défense jusqu'à ce que des magasins militaires aient été construits ailleurs.

*Recommandations.*

Après mure délibération, vos Commissions recommandent qu'un contrat soit passé entre la Cité et le Gouvernement du Canada pour la cession à la Cité de toute l'Ile Sainte-Hélène, pour être utilisée par la Cité comme il est dit ci-dessus, et de la partie Ouest du parc La Fontaine, mais aux conditions suivantes :

(1) La Cité sera immédiatement mise en possession des deux dites propriétés et le public aura, en tout temps, sauf lorsqu'une parade militaire aura lieu, libre et plein accès à la partie Est du parc La Fontaine.

(2) Il est entendu que la partie de l'Ile Sainte-Hélène, marquée C, sur le plan ci-joint, ne sera réservée pour l'usage du ministère de la Milice et de la Défense que pour une période de 5 ans à compter de la date de la signature du contrat.

(3) Il est formellement convenu qu'aucune école militaire ne sera construite dans la partie Est du parc La Fontaine.

(4) Il est entendu que la Cité aura l'option d'affecter une partie de l'Ile Sainte-Hélène à des fins d'expositions temporaires et que, relativement à telles expositions autorisées par le Conseil sur ladite Ile Sainte-Hélène, une des conditions à imposer sera qu'aucun bâtiment d'un caractère permanent ne devra être construit.

Vos Commissions recommandent en outre qu'un contrat notarié, renfermant les conditions ci-dessus, soit dressé, et que, afin d'y donner effet, le bail consenti par le Gouvernement du Canada à la Cité relativement au parc La Fontaine, soit annulé; que, lors de la passation du contrat en question, le trésorier de la Cité soit autorisé à payer au gouvernement fédéral la somme convenue, savoir \$200,000, et que Son Honneur le maire

et le greffier de la Cité soient autorisés à signer ledit contrat au nom de la Cité.

Le tout respectueusement soumis.

.....

Ici s'arrêtent ces pages de nos annales canadiennes.

Voilà ce qu'a été l'Île Sainte-Hélène dans le passé et ce qu'elle est devenue aujourd'hui en passant par le dédale tortueux de l'histoire (1611 à 1907).

Songons-nous quelques fois à tous ces hommes et à tous ces héros qui ont remué le sable des grèves et les feuilles mortes de l'Île?

Pensons-nous, lorsque nous allons sous les grands arbres pensifs qui balancent leurs têtes séculaires; que derrière leurs troncs puissants s'est caché le farouche enfant des bois en quête d'une proie?

L'Île Sainte-Hélène est un écrin qui renferme quelques-uns des plus beaux bijoux de nos souvenirs historiques. Bien des hommes illustres ont foulé son sol, peut-être même laissé leurs os sous le tapis de fleurs sauvages qui les recouvrent.

A ces lieux sacrés nous pourrions planter une croix portant ce pieux avertissement:

*Sta viator heroem calcas. . . . .*

.....

Quoiqu'il en soit la mémoire des faits et gestes et celle des hommes qui les y ont accomplis, nimbe ce parc champêtre d'une auréole doucement lumineuse.

Rassembler ces fleurons de nos annales et les grouper autour de l'Île tout naturellement à la manière des raisins qui s'attachent à la grappe; former de ces tranches d'histoire un fruit dont la sève montante a été le dévouement, la bravoure, la fierté; l'héroïsme, voilà le but que nous nous étions proposé.

N'oublions pas que le passé glorieux d'un peuple est la fontaine jaillissante des plus généreux sentiments et du plus profond patriotisme. .

*Louis-Racul de Lorimier.*

*Avocat.*

Montréal, juin 1907.





## A Travers les Haits et les Œuvres

En Angleterre.—Le bill Birrell et la diète irlandaise.—Le projet est repoussé unanimement.—Une résolution et un discours de M. Redmond.—Le bill est retiré.—Déclarations du premier-ministre.—Le gouvernement et la Chambre des lords.—Le cabinet libéral perd du terrain.—En Russie.—Dissolution de la Douma.—Mesures de répression.—En Autriche.—Les dernières élections.—Succès catholiques.—La procession de la Fête-Dieu à Vienne.—Les embarras de M. Clemenceau.—La crise vinicole et la révolte du Midi.—Les papiers Montagnini.—A l'Académie.—Mort de M. Huysmans.—Un savant catholique.—Un mauvais livre.—Au Canada.—Le subside fédéral.

Comme nous l'avons indiqué—par une simple note—au cours de notre dernière chronique, le bill relatif au gouvernement de l'Irlande, présenté par le cabinet Campbell Bannerman, a fait totalement naufrage. Il est allé se briser, presque en sortant du port, sur l'écueil de la diète irlandaise, tenue à Dublin le 21 mai dernier.

Cette convention, formée de représentants de tout le peuple irlandais, s'est prononcée unanimement et énergiquement contre le projet. Pas une voix dissidente ne s'est élevée pour le défendre, ou même recommander la temporisation. Guerre au bill, le *Home Rule* ou rien du tout : tel a été le verdict catégorique de l'immense assemblée. Le chef parlementaire du parti irlandais, M. John Redmond, a proposé lui-même la résolution hostile à la mesure. Elle est très longue, mais nous croyons opportun d'en traduire quelques passages. Voici, entre autres choses, ce que les représentants du peuple irlandais ont déclaré solennellement : " Que cette convention, écho de l'opinion nationale irlandaise, proclame sa conviction profonde que rien ne peut satisfaire les aspirations nationales de l'Irlande et donner la paix et le contentement à notre peuple, si ce n'est une mesure de gouvernement autonome qui donnera au peuple irlandais la direction complète de ses affaires domestiques... Qu'après

avoir considéré *l'Irish Council bill* présenté par le gouvernement, nous le déclarons entièrement insuffisant dans son objet et non satisfaisant dans ses détails, et qu'il devrait être rejeté par la nation irlandaise. . . et nous demandons au parti irlandais de combattre le bill dans la Chambre des Communes, et d'exercer sur le gouvernement une pression énergique pour obtenir la création d'un parlement national avec un exécutif responsable, possédant juridiction sur toutes les affaires purement irlandaises."

En parlant à l'appui de cette résolution, M. Redmond a cru nécessaire de donner des explications sur l'attitude des députés nationalistes, lorsque M. Birrell a présenté son bill. Il a déclaré que ni lui ni ses collègues ne s'étaient compromis, qu'ils avaient voté pour la première lecture du projet mais en réservant formellement l'acceptation du principe et en annonçant que leur attitude dépendrait de la décision prise dans les assises nationales convoquées à Dublin. Il a ajouté que les ministres n'avaient pas suivi ses avis dans la préparation de leur bill. En terminant, il s'est écrié: "Le parti libéral doit abandonner la conception de Rosebery et retourner au programme de Gladstone. On a parlé d'alliance du parti irlandais avec les libéraux. Le parti irlandais est indépendant. Il ne peut avoir d'alliance avec aucun parti anglais qui ne met pas le *Home Rule* en tête de son programme." M. Redmond a sans doute accentué d'autant plus ses déclarations qu'il sentait ses intentions suspectées par un certain élément de son parti. A tort ou à raison, on a cru deviner qu'il avait d'abord incliné vers l'acceptation du bill Birrell, comme un acompte de justice, pourvu que le projet fût efficacement amendé. Quelles qu'aient été ses dispositions réelles au début, il n'a pas tardé à se convaincre que l'opinion de la nation était irrésistiblement contraire à tout compromis, et il a agi en conséquence. Voici, d'après un journal, quelques-unes des objections fondamentales formulées contre le bill. "Les Irlandais trouvent que cet acompte est décevant; qu'il n'accorde aucune réforme sérieuse; qu'il modifie d'une façon inquiétante le département de l'éducation. Ils ajoutent bien d'autres critiques. Ils disent que les crédits prévus pour le fonctionnement des huit divisions du

conseil d'Irlande sont misérablement insuffisants, et que d'ailleurs le droit de *veto* absolu conféré au vice-roi sur les décisions du "conseil" fait des prétendus pouvoirs concédés à ce conseil en parti choisi par le gouvernement, en parti élu, une mauvaise plaisanterie."

Quoiqu'il en soit, le gouvernement s'est trouvé en fort mauvaise posture après la convention de Dublin. Evidemment sa mesure relative au gouvernement de l'Irlande n'e pouvait plus être maintenue au programme de la session, du moment que le parti irlandais refusait de l'accepter. Le 3 juin, le premier ministre a donc annoncé que le cabinet retirait le bill, et il a ajouté que la décision des nationalistes était une source de regret sincère et de désappointement pour les ministres. Le projet de loi Birrell étant mis de côté, a dit de plus le premier ministre, on présentera à cette session un bill visant la réintégration des tenanciers irlandais évincés. Sir Henry Campbell Bannerman a ensuite annoncé quel était le programme du ministère pour le reste de la présente session et pour la prochaine. Il n'y aura pas de session d'automne. D'ici à la prorogation le gouvernement soumettra une résolution relative à la Chambre des lords, à cette occasion il donnera son opinion sur la question des lords. Le gouvernement espère faire voter par la Chambre des communes les bills des finances, des brevets, de la petite propriété, de l'armée territoriale, des tenanciers évincés, de l'appel en matière criminelle, et d'autres. Le premier ministre a insisté sur les mots : "Chambre des communes", car, a-t-il dit, nul ne sait le sort que la Chambre des lords réserve à ces bills. A la prochaine session, le cabinet présentera un nouveau projet de loi réorganisant tout le système d'éducation du pays.

Nous avons hâte de voir quelles seront les propositions du ministère libéral relativement à la Chambre des lords. Dans un discours prononcé le 7 juin à Plymouth, le premier ministre a incidemment abordé ce sujet. "L'existence même du libéralisme comme une force dans l'Etat, et comme un instrument de progrès pour l'avenir, a-t-il déclaré, dépend de l'issue de la lutte dans laquelle nous sommes engagés. S'il ne doit pas y avoir de place en ce pays pour un libéralisme se respectant lui-même,

ne vaut-il pas mieux pour nous succomber en affirmant nos droits plutôt que de nous traîner comme une ombre de gouvernement sans autorité et sans force. Les lords ont abusé de leur pouvoir constitutionnel. En leur assignant leur propre place, comme nous nous le proposons, nous déterminerons la position de la Chambre haute d'après la constitution. Rappelez-vous que nous sommes acculés à cette lutte par les circonstances et parce que nous sommes arrivés au point culminant d'une série d'attaques contre les droits et les libertés de la Chambre des communes. Le temps des compromis, de la temporisation, des démonstrations verbales est passé. Nous devons faire comprendre aux lords que, si nous sommes parfaitement disposés à légiférer avec la délibération convenable et à reconnaître la juste valeur de leurs représentations, le peuple anglais doit cependant rester maître de sa propre Chambre."

Dans ce même discours le premier ministre a admis que son gouvernement est profondément désappointé du double échec qu'il a subi en essayant vainement de faire passer son bill d'éducation et son bill irlandais. Le cabinet libéral joue vraiment de malheur. Arrivé au pouvoir avec une formidable majorité, il semble depuis ce temps frappé d'impuissance. Ses mesures les plus importantes échouent, et moins de deux ans après son triomphe électoral, des symptômes de décadence, de discorde et de désintégration se manifestent dans son parti. Les non conformistes menacent de l'abandonner; le groupe ouvrier murmure contre la pusillanimité de ses réformes; les nationalistes lui déclarent la guerre. Et pendant ce temps l'opposition gagne des élections partielles et prédit la chute prochaine de ce ministère si puissant il y a vingt mois. Sans doute les réjouissances conservatrices sont prématurées, et M. Balfour est vraisemblablement encore loin du pouvoir. Mais les affaires du cabinet Bannerman vont certainement mal et son prestige est en baisse.

\* \* \*

Durant les dernières semaines les événements ont pris en Russie une toute autre tournure que ne le faisaient présager les relations meilleures du gouvernement avec la Douma. La situa-

tion est devenue très tendue par suite du rejet par la Chambre des députés de plusieurs mesures ministérielles, entre autres d'un projet de loi tendant à prévenir l'évasion des détenus des prisons, et un second relatif à l'aggravation des peines contre la propagande dans l'armée, des doctrines antigouvernementales et au renvoi de toutes les affaires de ce genre devant les tribunaux militaires. Dès le 5 juin, une communication de l'Agence russe, dont nous avons déjà signalé les tendances optimistes, faisait, cette fois, pressentir une crise. On y lisait ces lignes :

“La situation anormale dans laquelle la Douma s'est placée par des votes incohérents ainsi que par son attitude parfois franchement révolutionnaire, impose au gouvernement le devoir de ne plus laisser s'éterniser une assemblée dont l'incapacité pour un travail fécond et utile ne laisse plus de doute. Le pouvoir suprême et le ministère ayant donné toutes les preuves de leur sincère désir de travailler d'accord avec les représentants sensés de la nation afin d'aboutir à la rénovation pacifique du pays, on voit avec regret à l'heure actuelle l'impossibilité d'atteindre ce but.

“En Russie même aussi bien qu'au dehors, on se rend parfaitement compte de la situation inextricable où la Douma s'est placée. La dissolution de celle-ci sera donc approuvée par le pays tout entier et ne sera pas une surprise pour les nations étrangères qui s'intéressent à la vie politique de l'Empire. Mais il est opportun de déclarer dès maintenant que le renvoi de la Chambre n'impliquerait nullement le retour de la Russie à l'ancien régime bureaucratique. L'empereur pénétré d'un désir inébranlable de réaliser les réformes préconisés dans le manifeste du 17/30 octobre 1905, promulguera un ukase ordonnant les élections législatives sur de nouvelles bases et fixant l'époque à laquelle la troisième Douma devra être convoquée.”

Les informations de l'Agence russe étaient exactes, car le 17 juin le tsar signait un ukase par lequel il décrétait la dissolution de la deuxième Douma, ordonnait des élections pour le 14 septembre, et convoquait la future assemblée pour le 14 novembre prochain. En même temps il annonçait le changement de la loi électorale, dont l'un des principaux résultats sera de diminuer de 524 à 442 le nombre des membres de la Douma, et

d'affaiblir l'influence des partis socialistes. Cette modification de la loi électorale par décret a bien les allures d'un petit coup d'Etat; mais les conseillers du tsar déclarent qu'elle était nécessaire pour sauver l'empire des dangers que lui ferait courir l'impuissance de constituer un parlement capable de collaborer avec la couronne pour amener la paix, la prospérité et le progrès de la Russie.

Le dernier incident qui semble avoir déterminé la dissolution de la seconde Douma est la mise en demeure faite par le premier ministre Stolypine à l'assemblée de suspendre quarante-cinq membres de la gauche socialiste, coupables, a-t-il déclaré, de haute trahison, et d'autoriser l'arrestation de seize d'entre eux. La Chambre ayant décidé de soumettre cette proposition à une commission de vingt-deux membres, l'ukase de dissolution a été immédiatement promulgué. Le gouvernement impérial a pris des mesures très sévères pour assurer l'ordre et la soumission aux décrets du tsar. En vertu d'une ordonnance du préfet de police de St-Pétersbourg la presse est soumise à un régime peu bénin. La publication de tout article hostile au gouvernement sera punie d'une amende de \$1,500 et de trois mois de prison. Les dépêches annoncent que plus de sept cents arrestations ont été faites le 16 juin dans la capitale de l'empire. Cent quatre-vingt députés de la gauche ont signé un manifeste dans lequel ils engagent le peuple à rester calme.

Comme on le voit, l'ère des difficultés n'est pas encore close pour les hommes politiques russes. M. Stolypine et ses collaborateurs vont-ils réussir à fonder en Russie un gouvernement constitutionnel, qui, tout en laissant intacts le pouvoir du souverain, puisse assurer le développement pacifique des institutions, la liberté légitime des bons citoyens, et le progrès de la nation? C'est une tâche qui paraît de plus en plus lourde et ardue à la lumière des événements.

\* \* \*

L'empire d'Autriche vient d'avoir ses élections générales sous le régime nouveau de l'extension du suffrage. Elles ont été une déroute pour le parti libéral autrichien qui détenait le pou-

voir. Les pangermanistes, ceux qui tournaient toujours leurs regards vers Berlin, ont perdu beaucoup de sièges. Ce sont les catholiques et les socialistes qui sont les véritables vainqueurs de cette campagne.

L'ancien Reichsrath comptait 425 membres; le nouveau en aura 516. Voici quels sont les principaux groupes en présence: les nationalistes allemands; les nationalistes tchèques et slaves; les agrariens; les chrétiens-sociaux; les démocrates socialistes. Lorsqu'on étudie d'un peu près la politique en Autriche, on est frappé de l'extraordinaire fonctionnement des partis. Cela s'explique par la diversité des nationalités réunies sous le sceptre de l'empereur François-Joseph. L'Autriche se compose d'Allemands, de Tchèques, de Bohémiens, de Slaves, de Polonais, de Ruthènes et d'Italiens. C'est une rude entreprise que celle d'harmoniser les prétentions de chacune de ces races. Et il est bien difficile que de grands partis homogènes puissent se former dans le Parlement. Aussi on y compte six ou sept groupes différents, sinon plus. Etant donné cette particularité, le résultat des élections, au point de vue catholique, est extrêmement satisfaisant. Les chrétiens-sociaux ont remporté soixante-sept sièges et les catholiques conservateurs trente. Et au lendemain du scrutin la fusion des deux groupes est devenue un fait accompli. De sorte que maintenant le parti catholique proprement dit se compose de quatre-vingt-dix-sept membres et se trouve l'élément le plus fort de la Chambre. Le principal organe des libéraux, la *Nouvelle presse libre*, admet ce succès et en fait même ressortir toute l'importance: "Dans les pays allemands de la monarchie, dit-elle, les chrétiens sociaux ont obtenu 67 sièges et les cléricaux sans épithète 30. Il va sans dire que les "cléricaux" slaves et italiens chercheront à se rapprocher de ce grand groupe. Les "cléricaux" ont obtenu en Moravie cinq fois plus de mandats qu'aux dernières élections. Les "cléricaux" se sont emparés de la plupart des positions occupés jusque-là par les Hussites." Ce journal adversaire des catholiques va même jusqu'à dire que grâce aux cléricaux italiens et autres, les groupes catholiques réunis disposeront de 200 mandats.

A Vienne, capitale de l'empire, les catholiques ont eu 184,782

voix, les socialistes 124,355, et les libéraux seulement 31,645. Cette grande cité, l'une des plus belles de l'Europe, est encore très religieuse. On a pu en juger une fois de plus, lors de la procession de la Fête-Dieu, cette année. La démonstration a été d'une incomparable splendeur. Les journaux catholiques en donnent d'enthousiastes comptes-rendus. Après la messe célébrée par le coadjuteur et le chant de l'hymne *Pange lingua*, la procession se mit en marche, ayant à sa tête le bourgmestre, M. Lueger, les trois vice-bourgmestres et tout le conseil municipal. Tous les dignitaires et fonctionnaires de la cour, les grands croix des ordres impériaux suivaient, et immédiatement devant le dais marchaient les chevaliers de la Toison d'or, tous en costume de gala. Le très Saint-Sacrement était porté par Mgr le coadjuteur, les cordons du dais étaient tenus alternativement par des membres de la haute aristocratie de la monarchie.

L'empereur, revêtu de l'uniforme de maréchal, et portant les insignes de tous les ordres impériaux, marchait derrière le Saint-Sacrement, entouré des doyens des ordres impériaux. Sa Majesté et les archiducs portaient des torchères allumées. Les archiducs mineurs, les archiduchesses et l'infante Marie-Anne de Parme étaient placés sur le balcon du manège impérial de la Hofburg, au moment du passage de la procession.

Après le retour à la cathédrale, l'assistance reçut la bénédiction du Très-Saint Sacrement, et l'empereur retourna avec les archiducs à la Hofburg, vivement acclamé par la foule. Puis Sa Majesté passa, dans la cour dite Frazenplatz de la Hofburg, la revue des troupes, qui avaient fait la haie sur le parcours du cortège.

Nous nous sommes arrêtés longuement à cet épisode de la procession du Saint-Sacrement, parce qu'il nous semble bien consolant. Ce puissant monarque, chargé d'années et de couronnes, ces grands de la terre, ces magistrats civils, ces régiments faisant la haie, toute cette pompe et ces hommages solennels d'un peuple uni à ses chefs dans l'adoration du Dieu fait homme, quel beau et émouvant spectacle. En lisant la description nous sentions notre cœur pénétré d'un douloureux sentiment, parce que nous songions immédiatement à la malheu-



reuse France où les gouvernants font profession d'athéisme, où des millions d'hommes vivent dans l'infidélité pratique, où des manifestations comme celle de Vienne sont traitées en crimes d'Etat.

Mais revenons à la situation politique en Autriche. Commentant le résultat satisfaisant des élections tenues en mai dernier, le correspondant autrichien de l'*Univers*, Monsieur F. Von Kaffelstein, écrit : "La monarchie, ou plutôt sa partie cisleithanienne, a donc maintenant une chambre des députés répondant à peu près aux vrais sentiments de la population. On ne saurait dire la même chose de la Chambre des seigneurs, la Chambre haute du Reichsrath autrichien.

"Cette assemblée se compose actuellement de 251 membres, savoir des 16 archiducs-majeurs, de 64 représentants de la haute aristocratie à qui leurs titres et fidéicommissaires valent un siège à vie, de 18 princes-archevêques, princes-évêques et archevêques et de 153 membres, nommés par l'empereur. La majorité appartient toujours à ce dernier groupe. Or, depuis la création du Reichsrath, les ministères libéraux qui se sont succédés ont toujours eu soin de proposer des hommes de leur choix. De sorte que, parmi les 153 membres nommés, il y a fort peu de catholiques, dans le vrai sens du mot. Les chrétiens sociaux sont sous ce rapport fort mal partagés.

"La correspondance hebdomadaire du *Plus-Verein*, servie à tous les organes catholiques de la monarchie, exprime l'espoir que, lors de la prochaine fournée à la Chambre des seigneurs, l'empereur tiendra compte du nouvel état de choses et y fera entrer des représentants des partis de conservation religieuse et sociale."

Voilà donc encore un pays où les catholiques voient s'accroître leur force et redeviennent un puissant facteur dans le domaine politique.

\* \* \*

En France, le ministère de M. Clemenceau est obligé de faire face à des difficultés croissantes, dont il s'est assez bien tiré jusqu'ici mais qui pourraient finir par lui être fatales. En ce

moment ses principaux embarras sont la question de l'impôt sur le revenu, le rachat du chemin de fer de l'Ouest, et les troubles alarmants causés par la crise vinicole dans le Midi de la France.

Le projet d'impôt sur le revenu préparé par M. Caillaux, soulève beaucoup d'opposition. Le ministre des finances a eu le malheur de déclarer qu'il était conduit par la force des choses à demander "aux classes moyennes les sommes nécessaires pour faire face aux nouveaux dégrèvements proposés." Cette phrase malencontreuse a soulevé un tolle presque général. Et la fameuse réforme fiscale qui traîne depuis des années dans les programmes radicaux n'est point assurée d'aboutir encore cette fois.

Quant au rachat du chemin de fer de l'Ouest, le Sénat semble déterminé à le rejeter. Un grand nombre de journaux républicains y sont hostiles. Voyez, par exemple, le *Siècle* où M. Corrély fait campagne contre le projet qu'il dénonce comme le premiers pas dans la voie de la nationalisation générale, c'est-à-dire de la socialisation du pays.

Cependant ce n'est ni le rachat du réseau de l'Ouest, ni l'impôt sur le revenu qui doivent en ce moment préoccuper surtout M. Clemenceau et ses collègues. C'est sans aucun doute l'agitation redoutable qui soulève la population du Midi de la France, agitation causée par la crise aigue de l'industrie vinicole. Les viticulteurs atteints par la mévente de leurs produits réclament du gouvernement des mesures qui soient de nature à porter remède au mal dont ils souffrent. Le gouvernement a longtemps négligé de faire droit à ces réclamations, et alors un grand mouvement populaire a commencé, s'est propagé, et a pris des proportions considérables. Les chefs ont formé un comité central qui siège à Argeliers. Un homme de tête et de résolution, Marcellin Albert, en est devenu le président, et s'est bientôt révélé meneur d'hommes. D'immenses manifestations mettant en branle jusqu'à 500,000 hommes, ont eu lieu à Béziers, à Carcassonne, à Nîmes, à Montpellier. Enfin on a décrété la grève municipale, c'est-à-dire la démission en bloc des maires et des conseils, le refus de l'impôt, la suspension de l'organisme administratif. Dans une lettre à un journal de Paris,

qui avait faussement représenté quelques-unes de ses paroles, Albert a fait cette déclaration : " Le gouvernement peut arrêter quand il voudra l'agitation économique du Midi. Qu'il donne satisfaction à la vigne et tout rentrera dans l'ordre. La misère fait de nous des révoltés, la justice que nous demandons fera de nous, dès qu'elle nous sera donnée, des viticulteurs soumis aux lois de notre pays, sans arrière pensée."

Ce que les viticulteurs du Midi demandent, suivant les expressions de l'un d'eux, c'est la suppression des fabrications frauduleuses, c'est le vin vendu au-dessus du prix de revient. Au gouvernement incombe la recherche des moyens d'atteindre cet objet. Le ministère, aiguillonné par le péril, a présenté un projet de loi, mais les méridionaux exaspérés le proclament insuffisant. Et ils ont commencé la grève municipale. Plusieurs centaines de maires ont donné leur démission, et des scènes de violence ont eu lieu à plusieurs endroits. En vain, M. Clemenceau a obtenu de la Chambre un vote favorable à la mesure vinicole. En vain il a adressé aux maires des départements du Gard, des Basses-Pyrénées, etc., une lettre où il essaie de les intimider. L'agitation continue. On a lancé des mandats d'arrestation contre plusieurs meneurs. Marcellin Albert, celui que les foules appellent le "rédempteur", n'a pu être arrêté. Les troupes ont déjà eu des rencontres sanglantes avec le peuple. Le gouvernement va sans doute réprimer par la force cette insurrection régionale. Mais elle laissera des traces. Le Midi a été jusqu'à présent un pays essentiellement blocard. Il est possible que les radicaux y éprouvent de cruels mécomptes aux prochaines élections législatives.

\* \* \*

Pendant ce temps la comédie montée par M. Clemenceau au sujet des papiers Montagnini s'achève au milieu du discrédit universel. La commission parlementaire chargée d'étudier les pièces cambriolées a failli donner sa démission parce qu'elle s'est trouvée en présence d'illégalités et d'irrégularités flagrantes. On a constaté que des traducteurs fantaisistes avaient été employés pour mettre en français les documents italiens

volés à la nonciature. Ils ont fait de jolie besogne. Ainsi, dans une lettre à Mgr Montagnini, le cardinal Merry del Val le chargeait de faire parvenir à M. Doumer, président de la Chambre, à qui le secrétaire d'Etat avait adressé un exemplaire du Livre blanc du St-Siège, ses remerciements pour l'envoi du volume intitulé *A mes fils*. Et il continuait: "Je vous accuse encore réception de vos rapports Nos 327 et 339" etc. Or les employés de la sûreté ont traduit: "Accusez-lui aussi réception de ses rapports." L'énormité du contre-sens saute aux yeux, et a provoqué d'énergiques réclamations. Cet incident montre quelle valeur il faut attribuer à la publication des papiers Montagnini.

\* \* \*

L'Académie française a procédé, le 23 mai, au choix du successeur de M. Brunetière. L'élection a été chaudement disputée. Il y avait trente-un membres présents. Il fallait donc seize voix pour être élu. Quatre candidats étaient sur les rangs: MM. Barboux, Delafosse, de Nolhac, Richepin. Il a fallu sept tours de scrutin pour faire l'élection. Au premier, M. Jean Richepin, l'auteur des *Blasphèmes*, eut 10 voix, M. Barboux, 7; M. Delafosse, 7; M. de Nolhac, 5. Puis M. Barboux eut successivement 11, 12, 13, 13, 15 et enfin 16 voix, tandis que M. Richepin tombait à 2 et 3 voix, M. de Nolhac à 1 et 2 voix, et que M. Delafosse atteignait 14, pour finir avec 11.

Le nouvel académicien est un des maîtres du barreau français. Il est âgé de soixante-treize ans, et a été bâtonnier de son ordre. Quelques-uns de ses plaidoyers resteront comme des modèles d'éloquence judiciaire; notons entre autres celui qu'il prononça pour MM. de Lesseps dans l'affaire du Panama. Son élection était assez vivement combattue par certains académiciens parce que, suivant eux, il faut non seulement être un orateur éminent, mais de plus avoir un bagage littéraire pour entrer sous la coupole. On leur a cité les précédents de Berryer et de Jules Faure entrés à l'Académie sans autres titres que leurs discours et leurs plaidoyers.

\* \* \*

Les journaux français nous ont signalé la mort de M. Huysmans, célèbre romancier réaliste et catholique. Parti des bas-fonds du naturalisme et de l'incrédulité, Huysmans, doué d'une grande honnêteté native, fut amené à la foi par son amour de l'art chrétien tel qu'il se manifeste dans les oeuvres des primitifs, des maîtres du Moyen-Age. Ce disciple de Zola était devenu un mystique, un membre du tiers-ordre bénédictin. Ecrivain vigoureux et d'une originalité intense, Huysmans a écrit des livres dont nous ne recommanderions pas à tous la lecture, mais qui renferment des pages admirables. Depuis sa conversion il avait écrit la *Cathédrale*, l'*Oblat*, *Sainte Lidwine de Schiedam*, et les *Foules de Lourdes*. Il est mort comme un saint, après avoir souffert, durant de longs mois, d'un cancer qui lui rongea la bouche et lui infligeait des tortures effroyables, supportées avec une résignation héroïque. Voilà quelles merveilles avait opéré la grâce divine dans cette âme qui avait traversé tant de souillures et tant d'erreurs pour monter vers la lumière.

\* \* \*

Nous tenons à signaler ici l'élection d'un illustre savant chrétien aux fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. M. de Lapparent, professeur à l'Institut catholique de Paris, a été choisi à une forte majorité pour succéder à M. Berthelot, le grand chimiste, malheureusement sans croyance, dont nous avons dernièrement mentionné la mort foudroyante. M. de Lapparent jouit d'une légitime renommée dans le monde scientifique. Maître en géologie et en minéralogie, il a produit des oeuvres qui ont eu un immense succès. Son *Traité de Géologie* a eu plusieurs éditions, et il s'en est écoulé 14,000 exemplaires, dont 7,000 hors de France, ce qui est un fait inouï. Croyant sincère et pratique, il offre en sa personne un admirable exemple de l'alliance féconde entre la science et la foi. Il n'a jamais hésité à affirmer ses convictions religieuses. C'est donc avec une joie et une fierté bien justifiées que les journaux

catholiques de France ont salué l'élection de M. Lapparent au poste si éminent de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Et il n'est pas surprenant que le cardinal Merry del Val lui ait écrit pour le féliciter au nom du Pape.

\* \* \*

Les novateurs en matière de Bible et de critique théologique font toujours parler d'eux, et regrettablement. Un émule de l'abbé Loisy, M. Albert Leroy, qui publiait naguère dans la *Quinzaine* un fâcheux article intitulé : "*Qu'est-ce qu'un dogme?*" vient de faire paraître un livre ayant pour titre : "*Dogme et Critique*", et procédant de la même inspiration. Pour en donner une idée juste nous citerons ce qu'en dit une note officielle de l'*Osservatore romano* :

"Quant à présent il suffira de dire que ce livre dépasse en audace M. Loisy lui-même : le dogme de la Résurrection y est réduit à rien. Cette nouvelle publication accroît ainsi le cycle de celles qui prennent l'étiquette catholique pour mieux déchirer le catholicisme et couvrir des attaques contre ses principes fondamentaux."

Ce livre a été condamné à Rome par le cardinal-vicaire, par le cardinal Richard à Paris, et par plusieurs autres évêques, en attendant qu'il soit mis à l'Index.

\* \* \*

Au Canada les événements importants font en ce moment défaut. On parle d'élections générales pour cet automne, mais il est impossible de pronostiquer sûrement à ce sujet. Sir Wilfrid Laurier et plusieurs de ses collègues sont encore en Europe, et il est bien difficile de dire ce qui arrivera dans notre politique d'ici à quatre ou cinq mois.

L'amendement à 'l'Acte de l'Amérique britannique du Nord' relatif à l'augmentation du subside fédéral aux provinces, a été adopté à Londres par la Chambre des Communes. Celle-ci a

refusé cependant de déclarer finale la nouvelle réglementation. Ceci laisse la porte ouverte à des amendements futurs, si le Parlement canadien croit plus tard qu'il est opportun d'en adopter.

*Thomas Chapais.*

Saint-Denis, 21 juin 1907.



## Notes Bibliographiques

PATRONS ET OUVRIERS, par A. Roguenant, lauréat de l'Institut. *Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques*. 1 vol in-12 de la "Bibliothèque d'Economie sociale". Prix: 50 cts. Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

Le livre de M. Roguenant: "Patrons et Ouvriers", est la reproduction, légèrement complétée, d'un Mémoire couronné après concours par l'Académie des Sciences morales et politiques. En distinguant ce travail entre dix autres et en lui attribuant, sans partage, la totalité du prix, la savante assemblée a montré en quelle estime elle avait tenu cette vivante étude. L'auteur en effet n'a pas voulu donner là une simple nomenclature des droits et devoirs reconnus ou imposés par une législation si souvent commentée. Ancien ouvrier fondeur, arrivé par son mérite à une situation des plus honorables, il a voulu faire part de tout ce que sa double expérience lui avait appris. Ce sur quoi il insiste par-dessus tout, c'est sur les obligations morales des uns et des autres. Il les suit de leur domicile à l'atelier, il les accompagne, en quelque sorte, dans toutes les relations que les nécessités de la vie industrielle leur imposent, et il leur donne, pour chacune des difficultés les conseils les plus judicieux. Tout cela est plein de psychologie et de nature à intéresser profondément.

\* \* \*

VINGT-CINQ ANS DE VIE CATHOLIQUE. Expériences et observations par Théodore de La Rive. Un volume in-16. Prix: 85 cts. Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris.—6e.

Voici un livre qui arrive à point, juste au moment où l'on dénonce de toutes parts la crise du protestantisme, condamné, par la logique de son principe, à aboutir au pur rationalisme s'il ne revient à l'unité catholique. Cette cruelle nécessité, qui s'impose jusqu'à l'évidence aux âmes vraiment religieuses que la tradition attache aux doctrines fuyantes de Luther et de Calvin, a conduit M. Théodore de La Rive à l'acte courageux qui devait pacifier sa conscience. Dans un beau livre, *De Genève à Rome*, il nous a conté précédemment les étapes de sa conversion.

Aujourd'hui, il se plaît à nous donner, avec ses raisons de croire, les grandes joies qui furent la récompense de son adhésion de coeur aux dogmes révélés et de sa fidélité à l'observance des lois de l'Eglise. C'est une façon de célébrer son jubilé de catholique, le vingt-cinquième anniversaire de son retour à la religion des ancêtres lointains. Leçon très instructive qui apprendra au catholique d'origine le prix de la vérité qu'il a connue dès l'enfance par un rare privilège, et qui initiera le profane aux beautés de la vie intérieure du catholique pratiquant, au sens profond du ritualisme prévoyant qui la guide et l'encadre.



\* \* \*

En rendant compte de l'ouvrage de M. Alfred Dutens: *Etudes sur la simplification de l'orthographe* (voir livraison de mars 1907, page 332), nous avons oublié de dire que cette étude avait été éditée par la librairie F. R. de Rudeval, 4 rue Antoine Dubois, Paris, France.

\* \* \*

LA MISSION DE LA JEUNESSE CONTEMPORAINE, par le R. P. A. Vuillemet, O.P.

Pour faire connaître cet ouvrage à nos lecteurs, nous leur donnons ici le titre des dix-huit chapitres qui la composent: I. La Mission de la Jeunesse contemporaine.—II. La situation de la Jeunesse, en face de cette mission.—III L'Apostolat moderne.—IV Nature de la préparation intellectuelle.—V. Nécessité individuelle d'une préparation.—VI. Nécessité sociale.—*Moyens*.—VII. La lecture—ce qu'il faut lire et ce qu'il ne faut pas lire.—l'Index—les Romans, etc.—VIII. Comment faut-il lire?—IX. Les cercles d'Etudes.—X. L'art d'écrire.—La journalisme.—XI. L'Art de parler.—L'Action oratoire.—“Les obstacles”.—XIII. L'écueil de la Jeunesse.—La dissipation.—XIV. Le péché mignon de la Jeunesse.—XV. Les passions.—XVI. L'Ange gardien de la Jeunesse.—Joie et préservation.—XVII. Dieu et les Ames.—XVIII. Paroles d'espoir.—Appendice.

Par la simple énumération des titres des chapitres, on se rend suffisamment compte de l'importance et de l'opportunité de ce volume. C'est bien le livre de l'heure présente à mettre entre les mains de tous nos jeunes gens.

Nous le recommandons instamment à nos abonnés. On devrait en trouver un exemplaire dans toutes les familles chrétiennes. Les parents se feront un devoir de se le procurer et de le faire lire à leurs jeunes gens.

Ils y trouveront, sous une forme agréable, d'utiles conseils pour devenir des apôtres tels que le société moderne les réclame. En lisant ces pages vibrantes, où l'auteur a mis tout son cœur de prêtre et d'apôtre, les jeunes gens sentiront grandir en eux le désir de se dévouer plus utilement encore que par le passé aux saintes causes qui passionnent toutes les âmes nobles.

Pour aider à la diffusion de cet excellent ouvrage, nous ferons d'importantes réductions aux collèges, maisons d'éducation, sociétés de jeunes gens et patronages qui nous en demanderont un certain nombre d'exemplaires.

Nous l'offrons spécialement aux supérieurs des séminaires et des collèges pour le distribuer en prix à la fin de l'année scolaire; et à cet effet, nous leur ferons des conditions spéciales.

“La Mission de la Jeunesse Contemporaine” est en vente aux bureaux du “Rosaire”, St-Hyacinthe, et à la Librairie Cadieux & Dérome, Montréal.

Magnifique volume in-16 Jésus (230 pages). Prix: 1 exemplaire, \$0.63; 12 exemplaires, \$6.50; 50 exemplaires, \$25.00; 100 exemplaires, \$45.00. Frais de port en plus: 5 cts par exemplaire. S'adresser au Père Chs.-Fr. Thibault, O.P., administrateur du “Rosaire”.

\* \* \*

FAITS ET PENSEES, par Ansbert Labbé. Un volume in-16. Prix: 2 francs. Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8 rue Garancière, Paris—6e.

Le problème des causes finales s'impose de plus en plus aux esprits positifs à mesure que la société moderne s'éloigne du *credo* traditionnel. Au bout des conquêtes incessantes de la science et après la solennelle constatation par elle de l'origine et du but de la vie, il se produira, sans doute, un accord définitif entre les grands principes spiritualistes et scientifiques. La nature n'est que le décor froid et impassible de nos luttes. Elle ne mérite pas nos adorations; ailleurs sont la source et la fin de notre esprit. Telles sont les hautes pensées qui se dégagent pour M. Ansbert Labbé, de la rude leçon de la souffrance, des cruelles séparations que nous pleurons et qui seraient atroces si notre raison ne se les expliquait pas.

Tous ceux qui regrettent la chair de leur chair voudront connaître les sublimes consolations que l'auteur s'est proposées. La philosophie qu'il a extraite du spectacle déconcertant de la douleur est résumée en un livre substantiel, qui n'offensera aucune croyance.

\* \* \*

LES PREMIERES COMMUNIONS 1907, par un "Missionnaire apostolique". Un vol. in-80. Prix: 1 fr. 50. (Ancienne maison Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris-VIe.)

C'est avec un réel plaisir que nous annonçons cette publication à l'usage du clergé, pour la prédication des premières communions.

Déjà, la même librairie vient de mettre en vente la troisième édition d'un grand ouvrage sur le même sujet: "Le Prédicateur des Retraites de première communion", contenant dix retraites variées de chacune sept instructions, suivies de vingt-cinq instructions diverses pour le jour de la fête, et d'une série de cinquante histoires appropriées à tous ces sujets. (Un bel in-80 de 416 p. 4 fr. 50.)

Mais pour les prêtres qui ne veulent qu'une retraite unique, avec des instructions développées, chaque année l'éditeur publie un volume spécial, toujours nouveau.

L'importance de la bonne préparation des prédications de premières communions n'échappe à personne; l'auteur du présent volume y a mis toute la doctrine et toute l'actualité qui s'imposent de nos jours. Nul doute que ce nouvel ouvrage n'obtienne le même rapide succès que ses devanciers; nous le recommandons instamment.

\* \* \*

SAINT MARTIN (316-397), par M. Adolphe Regnier, sous-bibliothécaire de l'Institut. 1 vol. in-12 de la Collection "Les Saints". Prix: 2 fr. Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

Saint Martin, le grand apôtre des Gaules, avait été l'objet de recherches longues et minutieuses. Nous n'avions pas sur lui de livre clairement, agréablement résumé et définitif. Ce livre, M. Regnier, docteur ès-lettres, sous-bibliothécaire de l'Institut, vient de nous le donner. On y suivra avec un intérêt passionné la lutte entreprise et menée à bien par saint Martin pour délivrer notre nation des dernières superstitions païennes et fonder partout le culte spirituel du vrai Dieu. Il n'est guère de région en France, en Belgique, dans l'Allemagne catholique qui n'ait des églises dédiées à saint Martin. Un ouvrage aussi sûr que celui qui vient de paraître sera exceptionnellement bien accueilli.

\* \* \*

DU CARMEL A SION. MOIS DE MARIE, par M. l'abbé A. Dard, du diocèse de Grenoble. Un joli volume in-18 de XII-267 pages. Prix: 40 cts. Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

*Le Mois de Marie*, que vient de publier M. l'abbé Dard, se distingue de ses aînés par son plan qui est entièrement nouveau.

Du premier au trente et unième jour, l'auteur suit pas à pas la vie de la divine Vierge; et, pour qu'elle soit mieux comprise et plus sûrement méditée, il la replace dans son cadre et l'emprunte aux évangiles.

Trois paragraphes se partagent la lecture assignée à chaque jour du mois de mai.

Le premier est une description de l'endroit qui localise le fait évangélique, où paraît la mère de Jésus; description qui prend les lieux en leur état actuel, et dont l'idée remonte aux célèbres *Exercices spirituels*.

Le deuxième est un épisode de la vie de Marie, tiré des évangiles. L'auteur a pieusement recueilli tous les détails donnés par les écrivains sacrés sur l'existence terrestre de la saine Vierge.

Le troisième renferme des considérations pratiques, des réflexions pieuses, qui découlent naturellement du mystère médité, des paroles et des actions de Marie. Elles se terminent par des oraisons jaculatoires, des résolutions, des prières et des exemples.

Il est inutile d'insister sur la valeur de ce nouveau travail consacré à la Mère de Dieu; qu'il nous suffise de dire que l'auteur a reçu de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Grenoble, à l'occasion de cette publication, une lettre élogieuse qui a été placée en tête du volume.

\* \* \*

LA VIE SURNATURELLE, commentaire synthétique de la 3e partie du Catechisme, " la Grâce et les Sacrements", par J.-C. Broussolle, aumônier du lycée Michelet. Un vol. in-12 de xiv-392 pages. (P. Téqui, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, Paris-6e.), et à Montréal, chez Beauchemin, Granger Frères, libraires.

Ce volume est le troisième paru du Cours complet d'instruction religieuse. Il fait partie du groupe dans lequel l'auteur se propose de commenter le catechisme. On a, dans ces Leçons, l'explication de la 3e partie. En raison de l'importance du sujet, l'auteur s'est vu dans l'obligation de multiplier les "Notes" et les "Lectures". Le livre paraîtra, de ce fait, très chargé de matière. Le prix, toutefois, reste le même que pour les autres volumes du Cours: broché: 2 francs, relié: 2 fr. 75. Le nombre des Leçons est également le même: il y en a douze, seulement. Il va sans dire que, là où il sera possible de multiplier les Leçons, on gagnera à partager en plusieurs séances l'étude de ce programme: les "Exercices" ont été disposés de façon à faciliter ce sectionnement désirable. Voici, pour compléter cette brève notice, le titre de chacune des Leçons:

1. Qu'est-ce que la vie surnaturelle? II. La grâce, l'état de grâce et la vie surnaturelle. III. Les harmonies de la vie surnaturelle. IV. Les sacrements, ou les signes de la vie surnaturelle. V. Comment elle s'inaugure: le Baptême ou la naissance surnaturelle. VI. Comment elle se perd: le péché ou la mort surnaturelle. VII. Comment elle se retrouve: la Pénitence ou la reviviscence surnaturelle. VIII. Comment elle se développe: la Confirmation et l'oeuvre du Saint-Esprit. IX. Comment elle s'alimente: l'Eucharistie et la nourriture surnaturelle. X. Comment elle se transmet et se perpétue: l'Ordre et le Mariage. XI. Comment elle se manifeste, sur la terre: les vertus surnaturelles. XII. Comment elle s'épanouit dans le ciel: la gloire et la vie éternelle.

\* \* \*

LE DOGME: HORS DE L'EGLISE POINT DE SALUT, par le R. P. Edouard Hugon, des frères prêcheurs, maître en sacrée théologie. Un vol. in-12 de 360 pages. Prix: 3 fr. 50. (Ancienne maison Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris, v<sup>ie</sup>). A Montréal: Beauchemin, Granger Frères, libra.

Parmi les reproches que les incrédules et les hérétiques font à l'Eglise catholique, il n'en est pas de plus rebattu que celui d'intolérance en raison du dogme sus énoncé. Il n'en est pas, cependant, de mieux fondé, en fait et en droit, et sans lui on ne comprendrait pas que l'Eglise romaine pût, logiquement, prétendre être la seule véritable Eglise de Jésus-Christ: la vérité est nécessairement exclusive. Mais il faut expliquer comment doit être entendu cet exclusivisme. Tous les fidèles savent qu'on distingue le "corps" et "l'âme" de l'Eglise: ils ont appris dans leur catéchisme qu'on peut appartenir à l'âme de l'Eglise bien qu'on n'appartienne pas à son corps; ils savent aussi que Dieu, voulant le salut de tous les hommes, (I Tim., ii, 4) ferait des miracles pour éclairer et sauver une âme de bonne volonté plongée dans les ténèbres de l'erreur, voire même du paganisme, plutôt que de la laisser périr. Mais ces réalités ont besoin plus que jamais d'être mises en pleine lumière, "théologiquement" exposées, développées et prouvées, afin de tenir en garde les fidèles contre les erreurs d'un latitudinarisme qui s'ingénie à élargir outre mesure la porte étroite (Math., vii, 13) de la vie éternelle.

C'est ce qu'a fait magistralement le T. R. P. Edouard Hugon. Son ouvrage, accessible aux laïcs comme aux théologiens, se divise en deux parties: 1<sup>o</sup> Nécessité d'appartenir à l'âme de l'Eglise; 2<sup>o</sup> Obligation d'appartenir au corps de l'Eglise.

Dans la première partie, après avoir expliqué, en excellents termes, ce qu'est l'âme de l'Eglise, l'auteur montre comment il est nécessaire d'appartenir à cette âme par la foi et la grâce sanctifiante pour obtenir la purification, faire le bien, observer la loi naturelle, mériter. Il établit, en demeurant dans de justes limites, la possibilité pour es païens d'arriver à la foi et au salut. Tous ces graves problèmes de la grâce sont exposés nettement, brièvement, avec une compétence incontestable.

La seconde partie prouve qu'il y a obligation d'appartenir au corps de l'Eglise par le caractère baptismal d'abord, puis par les liens des trois unités visibles: de foi, de gouvernement et de culte. Ces principes posés et prouvés, l'auteur conclut que, tandis que les incrédules, les apostats, les hérétiques et les schismatiques formels et opiniâtres, sont par leur propre fait hors de la voie du salut, les âmes de bonne volonté peuvent, bien que n'appartenant pas au corps de l'Eglise, se sanctifier et arriver à la félicité éternelle.

L'ouvrage se termine par une vibrante et éloquente exhortation à tous ceux qui ont le bonheur d'appartenir au corps et à l'âme de l'Eglise, de vivre de la vie de la foi, la seule qui compte pour le salut.

Ce livre d'un maître en saint Thomas est revêtu de toutes les garanties d'une saine et scientifique doctrine. L'auteur a exploré la tradition catholique, comme le prouvent les nombreuses références aux oeuvres des Pères. Il utilise sagement les ressources de l'histoire des dogmes, de la théologie positive, de la théologie rationnelle, le tout pour faire simplement de la vraie et bonne théologie. C'est une oeuvre lumineuse et solide. Nous estimons que cette publication est appelée à faire un grand bien, et nous désirons vivement la voir entre les mains des prêtres et des laïcs instruits.

\* \* \*

LEON-RIMBAULT, "Les Vaillantes du Devoir". Etudes féminines. Un vol. in-12 de 408 pages, 2e édition. Prix: 3 fr. 50. (Ancienne maison Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris-VI., et à Montréal, chez Beauchemin, Granger, libraires.

Voilà un beau sujet et des études de grande actualité, puisque le féminisme est à l'ordre du jour, et déjà l'un des nouveaux problèmes de la question sociale. Léon-Rimbault, l'un des membres les plus en vue de la "Société des Conférenciers parisiens", était bien, documenté pour en traiter éloquemment.

Qui ne connaît la chaleur de sa parole, l'élévation et la poésie de son style, la profondeur de pensée avec laquelle il sait fouiller un sujet jusque dans ses derniers replis? Aussi, ses "Vaillantes du Devoir", qui avaient enthousiasmé des auditoires de choix, femmes chrétiennes et mères de famille, ne perdent-elles rien de leur vif intérêt et de leur éloquence, en se présentant aujourd'hui sous cette forme au grand public lettré.

Deux parties constituent cet ouvrage; et, dans chacune, les titres des chapitres sont à eux seuls tout un programme plein de promesses et d'attraits. Qu'on en juge à ce simple énoncé: Le "devoir"; Celles qui "pensent", qui "vibrent", qui "aiment", qui "pleurent", qui "prient", qui "travaillent", qui "luttent".

Puis ces cinq chapitres d'un si grand intérêt à la fois religieux, social, et patriotique: Les femmes de France,—"Geneviève" et les vierges du foyer,—"Clotilde" et la femme-apôtre,—"Blanche de Castille" et les mères,—"Jeanne d'Arc" et le patriotisme.

Il serait trop long ici d'en faire une analyse même succincte, qui demeurerait trop incomplète. Mais il faut affirmer qu'on trouve là une doctrine sûre, des documents et citations en grand nombre, des aperçus vraiment nouveaux; et, pour tout conférencier, prêtre ou laïque, des plans bien divisés et bien remplis; pour tout lecteur, surtout pour les lectrices auxquelles doit aller ce beau livre, un grand enseignement bien défini et éloquemment présenté.

Je recommande donc hautement, — et ce m'est une joie sensible, — les "Vaillantes du Devoir" comme un de ces ouvrages qui donnent la meilleure solution à la question du féminisme; et il convient à la fois à toutes les femmes chrétiennes, et aux directeurs des diverses associations où des conférences, causeries ou instructions leur sont adressées.

J'ajoute que ce volume, sorti des presses de son éditeur, est imprimé sur beau papier, en caractères bien nets, de lecture agréable, et se présente comme un de ceux qui ont droit à une place spéciale sur une table de salon ou dans la bibliothèque des familles chrétiennes.

\* \* \*

GEOFFROY AUSTIN, par P.-A. Sheehan. Roman. In-12, 3.50. (P. Lethielloux, éditeur, 22, rue Cassette, Paris-VI.)

Le curé irlandais, dont "Mon nouveau vicaire" assura naguère le succès en Angleterre, en Amérique et en France, poursuit, sous forme de roman, ses études de moeurs irlandaises. Avec "Geoffroy Austin" il nous transporte dans un collège de la verte Erin et, vigoureusement, il fait la critique de certains collèges catholiques d'Irlande. Dans ces hautes écoles les professeurs sont intelligents, bons, dévoués, pleins d'enthousiasme pour la science; mais il leur manque l'essentiel: ils ne forment que des intelligences, ils cultivent des esprits, ils ne forment pas des caractères et les âmes. Aussi les élèves se distinguent-ils en trois groupes: ceux qui souffrent, ceux qui se con-

tentent d'être des cerveaux pensants, les autres de beaucoup les plus nombreux suivent "les sentiers fleuris de la Nature".

Le thème est "illustré" par les scènes très vivantes, les descriptions sobres et vigoureuses propres à Sheehan. Voilà bien la grandeur sauvage des côtes d'Irlande, de l'Océan se ruant, terrible, à l'assaut d'une terre désolée; voilà bien les nuages d'encre traînant sur les eaux, les vagues monstrueuses, pressées, heurtées, chevauchant avec fracas les unes sur les autres pour démanteler plus tôt le granit abrupt.

Souffle d'idéal, amour des choses élevées, peinture de moeurs et de paysages, le lecteur retrouve toutes ces qualités dans "Geoffroy Austin". Ce que devient le héros au sortir de Mayfield, le volume qui fait suite, "Succès dans l'échec", nous l'apprendra.

\* \* \*

SUCCES DANS L'ECHEC, par P. A. Sheehan. Roman. In-12, 532 p., 3.50.  
(P. Lethiellieux, éditeur, 22, rue Cassette, Paris-VIe.)

Le dernier volume de Sheehan—ce simple curé irlandais qui, depuis son premier volume, "Mon nouveau vicaire", continue à peindre choses et gens d'Irlande—est la suite de "Geoffroy Austin". Il raconte la vie de l'élève de Mayfield au sortir du collège: obligé de faire tous les métiers pour ne pas mourir de faim, le malheureux Geoffroy résiste au mal; fidèle à l'enseignement théorique de ses maîtres, il rêve de se nourrir uniquement de la philosophie antique et moderne, persuadé qu'elle doit suffire à tout. Peu à peu, il comprend, il sent, dans sa profondeur, il vit le vers de Musset:

Je ne puis; malgré moi l'infini me tourmente.

Au moment même où il constate plus que jamais le vide de la sagesse humaine, il retrouve son plus cher ami de Mayfield, Charlie Travers, âme d'apôtre, dont les conférences religieuses font courir tout Dublin. L'exemple et les paroles enflammées de son "old fellow" émeuvent Geoffroy, épris de lumière; la mort de son ami achève sa conversion.

Certains reprocheront peut-être à Sheehan d'avoir trop multiplié ici les aventures à travers lesquelles il promène son héros, mais on sait que la ligne droite, chère aux Français, est inesthétique aux yeux des Anglo-Saxons: d'ailleurs, cela ne nuit pas à l'intérêt de l'oeuvre, tout au plus à son unité. Ce qu'il faut surtout chercher dans "Succès", ce sont, avec deux beaux caractères de jeunes hommes, une thèse morale très élevée et de jolies pages, très justes, sur les prêtres d'Irlande.

\* \* \*

VERS LA HANNE, par Pierre Gourdon. In-12., \$3.50. (P. Lethiellieux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris-VIe.)

Sous ce titre concis, mais plein de promesses, M. Gourdon nous donne un livre tout à fait actuel et bienfaisant, très original par la manière dont les moeurs des paysans angevins sont observées, jolies et modernes par des descriptions qui sont d'un vrai plein air, très délicat dans la psychologie des personnages. C'est une des études les plus complètes et les plus pénétrantes qu'on ait essayé d'écrire jusqu'ici sur l'école laïque et sur ses... bienfaits. N'eût-il, avec son beau talent d'écrivain et sa profonde pénétration de psychologue, réussi qu'à mettre en lumineuse évidence toutes les ruines intellectuelles et morales qu'a accumulées en France, depuis trente ans passés,

l'école sans Dieu, il faudrait sans doute déjà l'en remercier. Mais M. Gourdon a fait plus et mieux que cela. Il s'est ingénié, et il a réussi, à nous faire toucher du doigt tout ce qu'il y a de délibérément voulu, de savamment calculé, de diaboliquement organisé, et d'inlassablement poursuivi dans la réalisation de l'abominable programme dont le mot d'ordre, parti l'on sait d'où, s'accuse et s'accroît chaque jour davantage. Il nous montre comment, dans la république des instituteurs, on pratique habilement l'art de monter à l'assaut de l'âme de l'enfant, par quels moyens on arrive à le soustraire à la tutelle de ceux qui ont le droit imprescriptible de le défendre et de le garder, de quelle surveillance jalouse on entoure la proie conquise, avec quelle maîtrise enfin l'on se passe la main, l'on se relaie jusqu'au jour où la déformation du sujet est totale, dans l'effondrement définitif des croyances et l'étouffement suprême de toute aspiration vers le bien. Voilà la vraie nouveauté de ce beau livre, et ce qui en rend la lecture si prenante et si suggestive. Il n'est pas inutile de faire passer ce tableau inquiétant, mais si vrai, sous les yeux d'une société frivole et jouisseuse comme la nôtre, qui, uniquement éprise d'argent et de plaisirs, s'accommode indifféremment de tout, accepte avec une docilité moutonnière le fait accompli, et s'aveugle elle-même au point de tenir pour puérile la résistance qu'il faudrait pourtant bien essayer d'organiser contre les pires malfaiteurs. On sera donc curieux de lire ce livre : il est fait, et écrit, de main d'ouvrier; l'idylle y coudoie le drame, et des scènes exquisement reposent au point le lecteur de l'obsession des visions douloureuses; l'intérêt y est délicatement ménagé et très vif, et il ne semble donc pas douteux que le succès de "Vers la Haine" ne doive être très grand.

\* \* \*

FERDINAND BRUNETIERE. L'Homme,—le Critique,—l'Orateur,—le Catholique, par l'abbé Th. Delmont, professeur aux Facultés catholiques de Lyon. In-12, avec portrait, 2.00. (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris-VIe.)

Brunetière a tenu une si grande place dans la critique et l'enseignement littéraire, ainsi que dans l'apologétique contemporaine, qu'il est tout naturel qu'au lendemain de sa mort prématurée on cherche à fixer les traits immortels de l'"Homme", du "Critique", de l'"Orateur", du "Catholique", qu'il a été si noblement et si courageusement à la fin de sa carrière.

C'est la vie laborieuse de ce travailleur acharné, le portrait de cet "Homme" si loyal et si bon, sous des apparences un peu rudes, que trace d'abord l'abbé Delmont, en un style vif et alerte. Puis, il parcourt avec indépendance et impartialité toute l'oeuvre du "Critique" éminent de la "Revue des Deux-Mondes", du professeur et de l'historien littéraire dont le style ne vaut pas les idées si saines et si fermes.

L'"Orateur" est glorifié à juste titre depuis ses conférences à l'Odéon jusqu'à ses "Discours de combat" et à ses conférences fameuses sur l'Encyclopédie.

Le "Catholique", venu de bien loin à la foi, est représenté au vif dans sa marche ascendante vers la lumière intégrale dont il disait si bien: "Je me suis laissé faire par la vérité et par Bossuet". Et l'on voit ensuite ce néophyte converti en apôtre, non pas infallible, mais aussi éloquent qu'intrépide, faire au jacobinisme maçonnique une guerre dont il s'est misérablement vengé.

Une table alphabétique des noms propres en 24 colonnes indique la richesse d'une documentation aussi vaste que précise et permettra d'utiliser ce volume pour une infinité de recherches.

\* \* \*

DICTIONNAIRE DU SAVOIR-VIVRE, par M. Chambon. In-12 écu, broché 2.50; en élégante reliure toile, 3.50. (P. Lethielleux, éditeur, 22, rue Cassette, Paris-VIe.)

La Mode est une souveraine capriceuse; elle change la forme du salut comme celle des chapeaux; elle modifie l'arrangement de la table et l'ordre des réceptions comme celle des toilettes, voilà pourquoi les traités de savoir-vivre peuvent se multiplier. "Le Dictionnaire du Savoir-vivre" trouvera donc sa place auprès de ses aînés.

Il se présente sous une forme séduisante. Il n'y a pas à dire, le "dictionnaire" est à la mode; les sciences les plus graves adoptent cette disposition si commode, qui permet de trouver tout de suite le renseignement cherché, sans s'attarder aux choses inutiles, tout au moins aux choses dont on n'a pas besoin immédiatement.

La vie ne se mène plus en tranquille berline; on brûle la route, toutes les routes, et l'on n'a plus le temps de lire, de chercher patiemment dans un article copieux le renseignement urgent et bref qu'il faut obtenir sur l'heure. Un dictionnaire, où avec un soin scrupuleux de l'exactitude, tous les points intéressants du code mondain sont réunis, est certainement un livre précieux. Des articles aimables traitent, à côté, des points les plus délicats de la morale mondaine. Pas de pédagogie, seulement la connaissance du coeur humain et la science de la vie. Savoir vivre, c'est bien vivre, bien vivre pour soi et pour les autres, se faire du bonheur avec les multiples éléments que chaque jour apporte, et répandre ce bonheur à pleines mains.

Ainsi le "Dictionnaire du Savoir-vivre" ne dit pas seulement comment l'élégance et le bon ton ordonnent de saluer, de danser, de manger, de s'habiller, il dit aussi comment il faut aimer ses amis, être patient, doux, simple et bon. Conseils aimables que l'on n'est pas habitué à trouver mêlés aux règles des bienséances. Et cependant c'est tout l'art de bien vivre.

Le "Dictionnaire du Savoir-vivre" est très joliment habillé, de forme coquette, et son prix est modeste. Il a donc toutes les qualités.

\* \* \*

AU XXe SIECLE, FRANÇAISES SELON L'EVANGILE, par la Ctesse de Flavigny. In-12 écu, 0.50. (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris-VIe.)

De tous côtés s'écroulent les traditions qui avaient assuré jusqu'à présent la concorde, la sécurité sociale, la paix intérieure. Aujourd'hui, l'homme n'a plus qu'un Dieu: l'argent. Pour lui seul, il travaille; pour l'argent il a renoncé à toutes les nobles inspirations. Devant cette désertion générale, à qui donc revient le devoir de défendre la civilisation chrétienne et de conserver au coeur des masses corrompues l'exemple de la prière, de la charité et de l'abnégation? C'est à la mère de famille, à la jeune fille, à la veuve. Le livre de Madame la Comtesse de Flavigny en donne la démonstration saisissante et paraît tout à fait à son heure.

Ce petit livre n'a pas pour but de recommander une oeuvre particulière, ou une forme spéciale d'apostolat. Sa portée est plus grande et aussi plus profonde.

L'enseignement traditionnel de l'Eglise est présenté par l'auteur sous un aspect moderne; par son caractère compréhensif et large, par le côté absolument pratique de ses conclusions, ce petit manuel, dans lequel sont réunies une foule d'éminentes qualités, est destiné à faire un bien étendu. Il est écrit dans une langue limpide, attrayante, qui porte en elle la conviction. Il résume tout ce que l'amour de la religion et du pays peut inspirer de plus noble et plus élevé. Nous engageons vivement nos lectrices et nos lecteurs à le répandre à profusion.